Centre
de services scolaire
de Montréal
Québec

CA-10-202012-04

Décideur : Conseil d'administration

Date du rapport : 2020-12-01

Titre : Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 2021-2024 du Centre de services scolaire de Montréal

Nom de l'auteur : Jean-Christophe C. Pettersen, analyste
Louis Bastien Lapierre, analyste

Signature :
Direction de service : Mathieu Desjardins

Recommandation par la DGA concernée : Adopter

Consultation : Communauté métropolitaine de Montréal
Comité de parents
Conseils d'établissement du CSSDM
Direction générale
Service des ressources matérielles
Ville de Montréal
Ville de Westmount

Encadrement légal : Loi sur l'instruction publique, article 39, 40 et 211.

Section A — Exposé de la situation

Le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) a pour fondement la Loi sur l'instruction publique (LIP). En vertu de l'article 211 de la LIP, le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) doit établir, chaque année, un PTRDI.

Il doit permettre de répartir et de destiner chaque immeuble ainsi que de préparer la liste de l'ensemble des établissements du CSSDM afin de leur délivrer un acte d'établissement conforme aux ordres d'enseignement, aux lieux d'enseignement ainsi qu'à la destination des locaux.

Lorsque la présentation de certains de ces renseignements est essentielle pour comprendre la destination d'un immeuble identifié au PTRDI 2021-2024 — disponible à l'annexe I. L'annexe II du présent rapport présente une explication appuyant les considérants et les recommandations du rapport lorsque nécessaire.

Section B — Modalités

Le processus menant à l'adoption et à l'entrée en vigueur du PTRDI s'échelonne sur plusieurs mois. Généralement adopté pour consultation au mois de juin, le PTRDI fait l'objet de consultations auprès des différentes instances, notamment celles requises par la Loi sur l'instruction publique, pour une durée approximative de 6 mois. L'adoption du PTRDI se fait généralement au mois de décembre et entre en vigueur le 1er juillet suivant.

Entre la version pour consultation de juin et la version pour adoption de décembre, certaines circonstances peuvent entrainer des réajustements et des modifications afin que les consultations nécessaires s'effectuent sur des bases plus précises. De plus, entre la version adoptée en décembre et la version en vigueur le 1er juillet suivant, certaines circonstances peuvent entrainer des réajustements et des modifications afin que les consultations nécessaires s'effectuent sur des bases plus précises.

Centre
de services scolaire
de Montréal
Québec

PROJET DE DÉCISION

Service de l'organisation scolaire — Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024

Rapport CA-10-202012-04 en date du 11 décembre 2020 de Jean-Christophe C. Pettersen et Louis Bastien Lapierre.

CONSIDÉRANT les consultations à effectuer suivant l'adoption du rapport A-10-202 le 23 juin 2020 et du rapport CA-10-202011-02 du 30 octobre 2020 concernant les modifications au PTRDI 2021-2024 ;

CONSIDÉRANT que, aux termes de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le Centre de services scolaire (CSSDM) doit établir un Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles (PTRDI) ;

CONSIDÉRANT que les articles 79 et 110.1 de cette loi précisent que les conseils d'établissement doivent être consultés sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement de leur école ou de leur centre ;

CONSIDÉRANT que, en vertu de l'article 212 de la LIP, le Centre de services scolaire doit tenir des consultations publiques en cas de fermeture d'école, de modification à l'ordre d'enseignement, aux cycles ou parties de cycles offerts par une école ou en cas de cessation des services d'éducation préscolaires proposés par une école ;

CONSIDÉRANT que, suivant l'article 193 de la LIP, le CSSDM doit consulter le Comité de parents sur ce PTRDI ;

CONSIDÉRANT que, suivant l'article 211 de la LIP, le CSSDM doit consulter la Ville de Montréal, la Ville de Westmount et la Communauté métropolitaine de Montréal relativement à l'adoption du PTRDI ;

CONSIDÉRANT que le CSSDM souhaite, dans ce contexte, prendre en compte les besoins exprimés par les représentants des milieux et ainsi favoriser l'expression de la vie démocratique ;

CONSIDÉRANT que le CSSDM désire que son PTRDI soit le reflet le plus fidèle des besoins formulés par les communautés locales et des pressions démographiques qui s'exercent sur son territoire ;

CONSIDÉRANT que le CSSDM reconnaît dans l'actualisation de son PTRDI un moyen pour favoriser la réalisation de sa mission éducative ;

CONSIDÉRANT que le CSSDM conçoit la relation dynamique de tous ses secteurs de formation, soit la formation générale des jeunes, la formation générale des adultes et la formation professionnelle, comme essentielle à la réalisation de sa mission ;

CONSIDÉRANT que le CSSDM entend optimiser l'utilisation de l'ensemble de son parc immobilier ;

CONSIDÉRANT les barrières géographiques et urbaines existantes et l'importance pour le CSSDM de favoriser le transport actif ;

CONSIDÉRANT que le CSSDM souhaite établir un plan d'aménagement et de gestion de son territoire scolaire en concertation avec les milieux, les secteurs, les arrondissements et la Ville de Montréal ;

CONSIDÉRANT les travaux importants de rénovation, d'agrandissement et de construction à venir, liée aux dossiers soit de la capacité d'accueil, de l'entretien ou du programme de qualité de l'air intérieur ;

CONSIDÉRANT que certains établissements ont besoin d'un espace supplémentaire pour respecter le régime pédagogique ;

CONSIDÉRANT que le CSSDM est en attente d'autorisation du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) concernant plusieurs projets d'agrandissement et de construction liés à l'ajout d'espace ;

CONSIDÉRANT que le CSSDM doit faire part aux instances de la Ville de Montréal concernant les besoins d'espace pour les secteurs en développement et/ou en planification, notamment de Namur – De La Savane (Hippodrome et Triangle), du PPU Henri-Bourassa Ouest, du secteur la gare Chabanel et de la gare Ahuntsic, du PPU Assomption-Nord, du Technopôle Angus, de Bridge-Bonaventure, de Louvain Est, du PPU des Faubourgs, du quartier Bellechasse, du centre-ville de Montréal, du secteur de Rouen, du TOD Radisson, du TOD Bois-Franc ainsi que tous les projets de développements résidentiels d'envergure ;

Secteur 1 et 2 — Cartierville Ouest et Est

CONSIDÉRANT que l'agrandissement de l'école Louisbourg devrait être livré pour la rentrée scolaire 2021-2022 ;

CONSIDÉRANT que le nombre de places au secondaire n'est pas suffisant pour scolariser tous les élèves de Cartierville Est et Ouest ;

CONSIDÉRANT que le développement du TOD Bois-Franc va entrainer la construction de centaines de nouvelles habitations aux abords du boulevard Laurentien ;

CONSIDÉRANT que l'école La Dauversière est située à proximité de l'immeuble transitoire nº 323 sis au 2005, rue Victor-Doré et que la capacité d'accueil de l'école ne répond pas pleinement aux besoins du secteur ;

Secteur 3 — Ahuntsic-Bordeaux

CONSIDÉRANT la livraison prochaine d'un agrandissement de dix classes pour répondre aux besoins des élèves du secteur à l'école Fernand-Seguin, pavillon Hubert-Reeves et la réfection majeure du pavillon Julie-Payette ;

CONSIDÉRANT que le nombre de places au primaire et au secondaire n'est pas suffisant pour scolariser tous les élèves du secteur Ahuntsic-Bordeaux, malgré les projets autorisés ;

CONSIDÉRANT le développement résidentiel prévu dans le secteur du PPU Henri-Bourassa Ouest, dans le secteur de la gare Bois-Franc, de plusieurs projets immobiliers prévus à court et moyen terme (1-10 an) et du redéveloppement du secteur Ahuntsic-Chabanel sur un plus long horizon (20 ans) ;

CONSIDÉRANT que le MEQ a autorisé, en 2018, un projet d'ajout d'espace à l'école Sophie-Barat de 200 à 250 places ;

CONSIDÉRANT que d'importants travaux de réhabilitation sont à réaliser dans les prochaines années à l'école Sophie-Barat ;

CONSIDÉRANT que d'importants travaux de réhabilitation sont à réaliser dans les prochaines années à l'école Ahuntsic ;

CONSIDÉRANT les travaux intrusifs et urgents à exécuter à l'école Sophie-Barat, bâtiment principal, situé au 1239, boulevard Gouin Est ;

CONSIDÉRANT que les espaces disponibles au bâtiment, situés au 8961, 6e Avenue sont disponibles et libres à la scolarisation ;

CONSIDÉRANT la situation exceptionnelle de l'école Sophie-Barat, les espaces situés au 8961, 6e Avenue ne sont plus disponibles pour l'école primaire Marie-Rivier ;

CONSIDÉRANT les besoins d'ajout d'espace au secondaire des secteurs scolaires de Cartierville (secteur 1 et 2), Ahuntsic-Bordeaux (secteur 3) et de Saint-Michel Nord (secteur 4 et 5) ;

Secteur 4 et 5 — Saint-Michel Nord-Ouest et Nord-Est

CONSIDÉRANT la capacité d'accueil actuelle des deux bâtiments de l'école Saint-Bernardin excède les besoins d'espace de son territoire-école d'une dizaine de locaux, les locaux de classes modulaires ne seront plus requis ;

CONSIDÉRANT que la reconstruction de l'école Sainte-Lucie devrait être terminée pour l'automne 2021 et que l'école devrait retourner à son bâtiment d'origine ;

CONSIDÉRANT que l'espace transitoire de l'école Louis-Joseph-Papineau devrait être libéré suite au départ de l'école Sainte-Lucie et que des travaux prévus au bâtiment de l'école Louis-Joseph-Papineau pourraient empêcher l'utilisation de certains locaux durant ceux-ci ;

CONSIDÉRANT que des travaux de réhabilitation sont à venir à l'école Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Bâtisseurs ;

Secteur 6 — Saint-Michel Sud

CONSIDÉRANT le besoin de plateaux sportifs pour l'école Joseph-François-Perrault pour respecter le régime pédagogique ;

CONSIDÉRANT que le projet de construction d'une salle d'enseignement de la musique avec des locaux de pratique à l'école Joseph-François-Perrault a franchi une première étape vers sa réalisation ;

CONSIDÉRANT que des travaux de réhabilitation sont à venir au bâtiment n° 312 — École Joseph-François-Perreault, annexe ;

Secteur 7 — Villeray

CONSIDÉRANT que des travaux de réhabilitation sont à venir au bâtiment n° 357 — École Saint-Gabriel-Lalemant annexe ;

Secteur 8 — Parc-Extension

CONSIDÉRANT les besoins d'ajout d'espace primaire dans le secteur scolaire Parc-Extension ;

CONSIDÉRANT que l'école Barclay cohabite avec les Amis des mots, l'Université de Montréal (partenariat éducatif), Fusion jeunesse et le CLSC des Faubourgs ;

CONSIDÉRANT les travaux envisagés au bâtiment n° 042 — Complexe Wiliam-Hingston ;

CONSIDÉRANT que des travaux de réhabilitation sont à venir au bâtiment n° 179 — École Camille-Laurin, annexe ;

Secteur 9 — Petite-Patrie

CONSIDÉRANT le développement résidentiel envisagé dans le secteur du futur quartier Bellechasse ;

CONSIDÉRANT les travaux envisagés au bâtiment n° 191 — École Saint-Ambroise, annexe ;

Secteur 10 et 11 — Rosemont Ouest et Est

CONSIDÉRANT que des projets d'ajout d'espace seront livrés que des travaux sont envisagés sur certains immeubles et que des immeubles pourront desservir prochainement la population scolaire de Rosemont ;

CONSIDÉRANT la création d'un secteur complet d'habitations dans le secteur Angus ;

CONSIDÉRANT que d'importants travaux sont à réaliser dans les prochaines années à l'école Saint-Jean-de-Brébeuf et que les travaux de réhabilitation majeure au 6361, 6e Avenue devraient être terminés à l'automne 2022 ;

CONSIDÉRANT que les travaux d'agrandissement de l'école Saint-Albert-le-Grand devraient être terminés pour l'automne 2021 ;

CONSIDÉRANT que l'école Saint-Albert-le-Grand devrait libérer le bâtiment n° 340, 5015, 9e Avenue à la fin des travaux à son bâtiment d'origine, que l'école Saint-Jean-de-la-Lande est à proximité du bâtiment, que la capacité d'accueil des pavillons de l'école ne suffisent pas pour répondre aux besoins anticipés et que des modulaires sont installés sur le site du bâtiment principal ;

CONSIDÉRANT que d'importants travaux sont à réaliser dans les prochaines années à l'école des Monarques, édifice Marie-Rollet et que les travaux d'ajout d'espace au 6755, 36e Avenue devraient être terminés à l'automne 2021 ;

CONSIDÉRANT que plusieurs immeubles pourront desservir prochainement la population scolaire et qu'à l'automne 2019 une première consultation de quartier a été effectuée sur la destination de ses immeubles ;

CONSIDÉRANT le besoin d'espace pour la population scolaire de l'École des métiers de l'horticulture de Montréal ;

CONSIDÉRANT la volonté du CSSDM de prioriser la construction d'une nouvelle école d'horticulture au Jardin botanique de Montréal afin de regrouper les programmes et les ressources ;

Secteur 12 — Tétreaultville

CONSIDÉRANT que plusieurs immeubles additionnels pourront desservir prochainement la population scolaire de Tétreaultville et du CSSDM ;

Secteur 13 — Mercier

CONSIDÉRANT que l'école Édouard-Montpetit offre un programme sports-études pour lequel un espace extérieur est nécessaire pour la pratique de plusieurs sports, dont le baseball ;

CONSIDÉRANT que l'école Édouard-Montpetit a conclu une entente avec la Ville de Montréal concernant l'utilisation de terrains de baseball des parcs Liébert (situé au 2826, rue Liébert) et Jean-Amyot (situé au 6110, rue de Marseille) ;

CONSIDÉRANT que l'école Maisonneuve occupera temporairement l'espace transitoire de l'école Édouard-Montpetit ;

CONSIDÉRANT le besoin d'espace pour la population scolaire desservit par l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal ;

CONSIDÉRANT les développements immobiliers anticipés dans le secteur du PPU l'Assomption Nord ;

CONSIDÉRANT la planification du projet de densification aux abords du métro Radisson ;

Secteur 14 — Hochelaga-Maisonneuve

CONSIDÉRANT le partenariat avec le Club Rotary pour le projet Déclic à l'école Chomedey-De Maisonneuve ;

CONSIDÉRANT que des travaux majeurs doivent être réalisés à l'immeuble où est située l'école Maisonneuve et qu'il ne serait pas possible de les exécuter en cohabitation ;

CONSIDÉRANT que l'école Maisonneuve est délocalisée au 6200, avenue Pierre-De Coubertin comme adresse pour le temps de la délocalisation, et ce, depuis la rentrée 2020-2021 ;

CONSIDÉRANT que le locataire du 4650, rue Ontario (bâtiment nº 388) a quitté l'immeuble et que l'école Maisonneuve devrait réintégrer le bâtiment 103, situé au 1680, avenue Morgan pour la rentrée 2022-2023 ;

CONSIDÉRANT que l'immeuble nº 105 situé au 2570, rue Nicolet partiellement occupé et que celui-ci pourrait représenter un potentiel pour la scolarisation ;

CONSIDÉRANT que l'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal (EMEMM) doit louer des locaux au bâtiment situé au 2350, rue Dickson, porte 400 pour combler le besoin d'espace de l'école ;

CONSIDÉRANT que le déménagement du centre administratif au 5100, rue Sherbrooke Est ;

CONSIDÉRANT que le secteur de Rouen est appelé à devenir un quartier résidentiel de plusieurs milliers d'habitations ;

CONSIDÉRANT que d'importants travaux sont à réaliser dans les prochaines années à l'école Saint-Clément ;

Secteur 15 — Grand-Plateau

CONSIDÉRANT que l'École des métiers de la construction de Montréal (EMCM) utilise des locaux à Lévis et à l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine pour répondre aux besoins de ses élèves ;

CONSIDÉRANT le besoin d'espace de l'école Saint-Pierre-Claver afin que l'école puisse respecter le régime pédagogique en éducation physique ;

CONSIDÉRANT le besoin d'espace du centre Champagnat pour répondre aux besoins de ses élèves ;

CONSIDÉRANT le projet de réhabilitation majeure de l'école FACE qui ne pourra pas se faire en cohabitation ;

CONSIDÉRANT que d'importants travaux sont à réaliser dans les prochaines années à l'école de l'Étincelle ;

CONSIDÉRANT que d'importants travaux sont à réaliser dans les prochaines années à l'école Le Plateau ;

Secteur 16 — Ville-Marie

CONSIDÉRANT les nouveaux développements résidentiels dans le secteur PPU des Faubourgs ;

CONSIDÉRANT l'intention du CSSDM de faciliter l'intégration des élèves du 2e cycle du secondaire à l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal (EMFM) ;

CONSIDÉRANT la volonté de trouver des locaux du CSSDM pour l'EMFM ;

CONSIDÉRANT les besoins d'espaces du Centre Lartigue ;

Secteur 24 — Centre-Ville Ouest (Peter-McGill)

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas d'école primaire dans le secteur ;

CONSIDÉRANT la volonté de garder les familles au Centre-ville ;

CONSIDÉRANT qu'un montant de l'ordre de 10 % a été octroyé en juin 2019 pour réaliser les études nécessaires à la réalisation d'un projet sur le site du Grand Séminaire ;

Secteur 17 — Saint-Henri–Petite-Bourgogne–Griffintown

CONSIDÉRANT le financement et les propositions pour construire une école dans le secteur Griffintown ;

Secteur 18 — Pointe-Saint-Charles

CONSIDÉRANT les développements résidentiels qui pourraient être envisagés dans le secteur de Bridge-Bonaventure, dont le Bassin Wellington ;

Secteur 19 — Côte-Saint-Paul

CONSIDÉRANT les travaux de réfection majeurs de l'école Saint-Jean-de-Matha, la disponibilité des espaces transitoires de l'école secondaire Honoré-Mercier ainsi que des espaces disponibles dans l'école Cœur-Immaculé-de-Marie ;

Secteur 20 — Notre-Dame-de-Grâce

CONSIDÉRANT que le bâtiment excédentaire de la CSEM, située au 4635, place Borden est utilisé pour la scolarisation des élèves du territoire-école Marc-Favreau du CSSDM ;

CONSIDÉRANT que des propositions ont été reçues dans le cadre de l'avis d'appel d'intérêt publié pour le secteur Notre-Dame-de-Grâce ;

Secteur 21 et 22 — Côte-des-Neiges Est et Ouest

CONSIDÉRANT le besoin d'espace du centre Pauline-Julien pour répondre aux besoins de ses élèves ;

CONSIDÉRANT les besoins scolaires présents et à venir dus aux projets immobiliers réalisés et ceux à venir dans les secteurs Namur-De La Savane (Triangle, Westbury, etc.) et plus précisément pour la proposition de la Ville de Montréal pour un projet mixte école-logements au 5100, rue Paré ;

CONSIDÉRANT que le bâtiment excédentaire de la CSEM est occupé par l'école des Nations du CSSDM, et ce, depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT que d'importants travaux sont à réaliser dans les prochaines années à l'école Notre-Dame-des-Neiges ;

Secteur Côte-des-Neiges Ouest

CONSIDÉRANT les besoins scolaires présents et à venir dus aux projets immobiliers réalisés et ceux à venir dans les secteurs Namur-De La Savane (Triangle, Westbury, etc.) ;

CONSIDÉRANT que d'importants travaux sont à réaliser dans les prochaines années à l'école Internationale (primaire) ;

CONSIDÉRANT les propositions soumises dans le rapport déposé.

Recommandations

La direction du service recommande au conseil d'administration d'autoriser :

1° d'APPROUVER le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) scolaires 2021-2024 du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) à l'annexe I ;

2° de RÉAFFIRMER la pertinence de l'orientation de base du CSSDM de concevoir l'école comme une institution de quartier et de privilégier l'école de proximité ;

3° de MANDATER la direction générale du CSSDM afin de poursuivre les représentations auprès du gouvernement du Québec et des instances de la Ville de Montréal concernant les besoins d'espace pour les secteurs en développement et/ou en planification, notamment de Namur – De La Savane (Hippodrome et Triangle), du PPU Henri-Bourassa Ouest, du secteur la gare Chabanel et de la gare Ahuntsic, du PPU Assomption-Nord, du Technopôle Angus, de Bridge-Bonaventure, de Louvain Est, du PPU des Faubourgs, du quartier Bellechasse, du centre-ville de Montréal ainsi que tous les projets de développement résidentiel d'envergure ;

4° de POURSUIVRE les démarches pour que soient réservés des terrains ou des espaces pour des écoles dans plusieurs secteurs en développement ;

5° de MANDATER la direction générale du CSSDM afin de poursuivre les négociations avec la CSEM concernant le partage, l'acquisition et la location de bâtiments ou de terrains ;

6° de MANDATER les directions d'unité (DU) et les directions d'établissement afin de s'assurer que toutes les consultations auprès des conseils d'établissement concernés par un projet soient réalisées, et ce, tout en respectant les délais prescrits par la Loi sur l'instruction publique (LIP) ;

7° de MANDATER les DU et le Bureau des communications et de la participation citoyenne (BCPC) pour s'assurer que les communautés soient informées des différentes étapes liées aux projets d'ajout d'espace, de réhabilitation ou de rénovation majeure ;

8° de MANDATER le Service de l'organisation scolaire (SOS) pour délivrer un acte d'établissement ou le modifier si nécessaire dans le cas de fermeture, de révocation, d'annexion ou de cohabitation ;

9° de MANDATER, s'il y a ouverture d'un nouvel établissement, le Service du secrétariat général (SSG) pour procéder aux vérifications nécessaires pour obtenir l'autorisation concernant la dénomination de cet établissement ;

10° de DÉMANTELER les classes modulaires, installées temporairement, lorsque des travaux d'ajout d'espace, de construction ou de rénovation sont terminés et que leur utilisation n'est plus nécessaire ;

11° de MANDATER le Service des ressources matérielles (SRM) pour procéder à la demande d'allocation du MEQ (mesure 30145) pour l'ajout, la location et le démantèlement des classes modulaires ;

12° de MANDATER le SRM pour procéder à la demande de financement au MEQ (mesures 50511, 50512 et autres) ;

13° de POURSUIVRE, lorsque nécessaire, la cohabitation des établissements afin de permettre la scolarisation des élèves ;

14° de COMMENCER, de POURSUIVRE ou de CESSER, lorsque nécessaire, la délocalisation partielle ou complète d'un établissement afin de permettre la scolarisation des élèves ;

15° de MANDATER le SRM pour poursuivre les analyses ou les travaux pouvant mener à la reprise, pour des fins de scolarisation, d'immeubles excédentaires, lorsque nécessaire ;

16° de MANDATER le SRM pour aviser le ou les locataires de la reprise éventuelle des locaux selon les conditions précisées au bail ;

17° de POURSUIVRE les démarches entreprises menant à l'aliénation des immeubles excédentaires :

- no 327 situé au 11760, avenue Robert Giffard
- no 318L situé au 7950, 2e Avenue
- no 321 situé au 8833, boulevard Saint-Michel
- no 418 situé au 4120, 43e Rue
- no 364 situé au 6970, rue Marquette
- no 172 situé au 6839, rue Drolet
- no 057 situé au 6255, rue Boyer
- no 252 situé au 6315, 13e Avenue
- no 381 situé au 1905, rue de Cadillac
- no 346 situé au 6905, rue Notre-Dame
- no 276 situé au 1130, boulevard Saint-Joseph Est ;

18° de MANDATER le SRM afin de procéder aux négociations des conditions concernant l'utilisation ou la location de locaux à l'externe, notamment pour certains centres de formation professionnelle ou pour adultes et de DÉPOSER un rapport à la Direction générale précisant les modalités des sommes allouées à chacune de ces occupations ;

19° de MANDATER le SSG pour faire les avis publics prévus à l'article 212 de la LIP lorsqu'il y a une révocation d'un acte d'établissement prévu ou une

modification de l'ordre d'enseignement, du cycle, d'une partie de cycle ou de la cessation de l'enseignement du préscolaire ;

20° de MANDATER le SOS pour planifier et maximiser l'utilisation des espaces transitoires dans les différents bâtiments du CSSDM ;

21° de RAPPELER le statut transitoire de certains locaux et d'adapter les modalités de consultation en fonction des circonstances particulières ;

22° de RAPPELER que, malgré la volonté gouvernementale concernant les 4 ans, la priorité demeure l'augmentation de l'espace pour les élèves actuellement inscrits dans les écoles du CSSDM ;

23° de CONSULTER, en fonction de la situation qui prévaut, les conseils d'établissements impliqués, le comité de parents, le comité de secteur et les arrondissements sur les potentielles délocalisations pour les établissements suivants :

- Centre William-Hingston
- École Ahuntsic
- École Barthélemy-Vimont
- École Camille-Laurin
- École de l'Étincelle
- École des Monarques, pour l'édifice Marie-Rollet
- École FACE
- École Joseph-François-Perrault, annexe
- École Saint-Ambroise
- École Saint-Gabriel-Lalemant, annexe
- École Saint-Jean-de-Brébeuf
- École Saint-Jean-de-Matha
- École Sophie-Barat ;

Secteur 1 et 2 — Cartierville Est et Ouest

24° d'ARRÊTER la location de gymnases au YMCA Cartierville pour l'école Louisbourg suite à la livraison de l'agrandissement ;

25° de POURSUIVRE les démarches afin d'augmenter la capacité d'accueil au préscolaire et au primaire ;

Secteur 3 — Ahuntsic–Bordeaux

26° de CONSULTER les conseils d'établissements et les intervenants du milieu sur la destination potentielle à donner à l'agrandissement de dix groupes à l'école Fernand-Seguin pavillon Hubert-Reeves pour desservir des élèves de secteur, pour la fin des travaux du pavillon Julie-Payette ;

27° de POURSUIVRE les démarches afin d'augmenter la capacité d'accueil au préscolaire, au primaire et au secondaire, notamment en évaluant la possibilité de déposer une demande de financement au MEQ pour un ou plusieurs projets d'ajout d'espace, potentiellement dans les sites suivants :

- Sophie-Barat, annexe (secondaire)
- Réserver un terrain dans le secteur des gares Ahuntsic et Chabanel
- Réserver un terrain dans le projet Louvain Est (préscolaire et primaire) ;

28° de POURSUIVRE la sollicitation auprès du MEQ et de l'arrondissement afin de réserver un terrain et de prévoir le financement pour l'acquérir et construire une école directement dans le secteur du PPU Henri-Bourassa Ouest, considérant les développements résidentiels prévus ;

29° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école Sophie-Barat, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux ;

30° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux à l'école Ahuntsic ;

31° de POURSUIVRE pour l'école Sophie-Barat l'occupation des locaux situés au 8961, 6e Avenue jusqu'à la mise sur pied d'une solution complète ;

32° de SOLLICITER la collaboration du MEQ et de l'Arrondissement Ahuntsic-Cartierville afin de trouver une solution pouvant répondre aux besoins des élèves de Sophie-Barat ;

33° de SOLLICITER des propositions visant à répondre aux besoins scolaires pour les élèves de niveau secondaire dans le nord du territoire composé des secteurs scolaires Cartierville (1 et 2), Ahuntsic-Bordeaux (3) et Saint-Michel Nord (4 et 5) ;

34° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école Sophie-Barat, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux planifiés ;

35° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école Ahuntsic, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux ;

Secteur 4 et 5 — Saint-Michel Nord Est et Ouest

36° de RETIRER les locaux modulaires à l'école Saint-Bernardin suite à la livraison de l'annexe de l'école Saint-Bernardin ;

37° de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Sainte-Lucie pour indiquer que l'école occupe le bâtiment n° 320 et n'utilise plus l'espace transitoire au bâtiment n° 028 ;

38° de MODIFIER l'acte d'établissement de l'école Louis-Joseph-Papineau pour indiquer que l'école occupe la totalité du bâtiment n° 028 – l'école secondaire et l'espace transitoire – suite au départ de Saint-Lucie et en attendant un potentiel occupant de la section transitoire du bâtiment ;

39° de POURSUIVRE, la location des locaux à l'école St. Dorothy de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2020-2021 afin de répondre aux besoins du CSSDM ;

40° de MODIFIER l'acte d'établissement de Marie-Rivier afin d'y retirer les espaces sis au 8961, 6e Avenue ;

41° de POURSUIVRE l'analyse en lien avec la délocalisation potentielle des élèves de l'école Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Bâtisseurs ;

42° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux à l'école Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Bâtisseurs ;

Secteur 6 — Saint-Michel Sud

43° de POURSUIVRE, pour l'école Joseph-François-Perrault, l'utilisation des locaux à l'Académie Ness Martial, située au 3700, boulevard Crémazie Est, pour les années 2021 à 2024 ;

44° de POURSUIVRE, pour l'école Joseph-François-Perrault, l'utilisation du gymnase au Centre Étienne-Desmarteaux situé au 3430, rue de Bellechasse pour les années 2021 à 2024 ;

45° de POURSUIVRE les démarches pour la construction d'une salle d'enseignement de la musique à l'école Joseph-François-Perreault ;

46° de POURSUIVRE l'analyse en lien avec la délocalisation potentielle des élèves de l'annexe de l'école Joseph-François-Perrault ;

Secteur 7 — Villeray

47° de CONSULTER le conseil d'établissement de l'école Saint-Gabriel-Lalemant au sujet des modifications à l'acte d'établissement en lien avec la délocalisation d'élèves de l'annexe au bâtiment n° 278 – 7378, rue Lajeunesse ;

Secteur 8 — Parc-Extension

48° de SOLLICITER des propositions visant à insérer une école publique primaire dans le secteur scolaire ;

49° de POURSUIVRE la cohabitation entre les organismes Les Amis des Mots, l'Université de Montréal (partenariat éducatif), Fusion jeunesse, le CLSC des Faubourgs et l'école Barclay au bâtiment no 090 situé au 7941, avenue Wiseman ;

50° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment les conseils d'établissement des deux établissements scolaires et les partenaires occupants du Centre William-Hingston, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux ;

51° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école Camille-Laurin, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux ;

Secteur 9 — La Petite-Patrie

52° de MANDATER la direction générale du CSSDM afin de solliciter le MEQ, la Ville et l'arrondissement afin de réserver un terrain et de prévoir le financement pour l'acquérir et y construire une école directement dans le futur quartier Bellechasse, considérant les développements résidentiels prévus ;

53° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école Saint-Ambroise, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux ;

Secteur 10 et 11 — Rosemont Ouest et Est

54° de POURSUIVRE les démarches menant à la construction une école primaire dans le secteur Angus ou pour mettre en place d'autres pistes de solution en collaboration avec l'arrondissement pour planifier l'arrivée de la population scolaire dans ce secteur ;

55° de POURSUIVRE, pour l'école Saint-Albert-le-Grand, l'utilisation du bâtiment n° 340 situé au 5015, 9e Avenue jusqu'à la fin des travaux d'agrandissement ;

56° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, le conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-de-la-Lande au sujet de modifications à l'acte d'établissement en lien avec l'ajout du bâtiment n° 340 – 5015, 9e Avenue comme annexe suite au départ de l'école Saint-Albert-le-Grand ;

57° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, le conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-de-Brébeuf au sujet des

modifications à l'acte d'établissement en lien avec la délocalisation au bâtiment n° 215 – 6361, 6e Avenue ;

58° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, le conseil d'établissement de l'école des Monarques, édifice Marie-Rollet au sujet des modifications à l'acte d'établissement en lien avec la délocalisation au bâtiment n° 215 – 6755, 36e avenue et de l'installation de modulaires sur le site ou à St-Jean-Vianney ;

59° d'ACCOMPAGNER les milieux lors des prochains mois afin d'assurer une transition sereine pour optimiser l'occupation des immeubles suivants :

- nº 267 – 4430, rue Bélanger (capacité : six groupes)
- nº 297 — Centre Alphonse-Desjardins (capacité de dix groupes)
- nº 190 — 4315, avenue Beaubien (capacité de six groupes)

en faveur des élèves, des équipes-écoles et des parents ;

60° de POURSUIVRE, pour l'École des métiers de l'horticulture de Montréal (EMHM), l'utilisation de la bibliothèque et la location des quatre serres et des locaux au pavillon Marie-Victorin du Jardin botanique de Montréal situé au 4101, rue Sherbrooke Est, pour les années 2021 à 2024 ;

61° de POURSUIVRE, pour l'EMHM, l'utilisation des locaux du bâtiment « 5600 Hochelaga » pour les années 2021 à 2024 ;

62° de MANDATER la direction générale du CSSDM afin de solliciter le MEQ et la Ville afin de construire une nouvelle école des métiers de l'horticulture de Montréal (EMHM) sur le site du Jardin botanique ;

Secteur 12 - Tétreaultville

63° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les conseils d'établissements et la communauté sur la destination potentielle à donner notamment aux immeubles :

- nº 303 - 8300 de Teck (capacité : 22 groupes/696 places-élèves au secondaire)
- nº 110 – 3075 Lebrun (capacité : 16 groupes)
- nº 177 – 2205 rue Mousseau (capacité à confirmer)

pour répondre aux besoins des élèves du secteur de planification ;

Secteur 13 — Mercier

64° de POURSUIVRE pour l'école Édouard-Montpetit, l'utilisation des installations extérieures pour la pratique de l'activité baseball du programme sports-études, pour l'année scolaire 2020-2021 ;

65° de POURSUIVRE pour l'école Maisonneuve l'occupation des locaux situés au 6200, avenue Pierre-De Coubertin, dans la section transitoire de l'école Édouard-Montpetit ;

66° de POURSUIVRE pour l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (EMAM) l'utilisation des locaux loués à l'aéroport de Mirabel, au 11800, rue Service A-5, à Trois-Rivières, au 3005, rue Lindbergh, et à Québec, au 800, 8e Rue de l'Aéroport, pour l'année scolaire 2020-2021 ;

67° de SOLLICITER le MEQ et l'arrondissement afin réserver un terrain et de prévoir le financement pour acquérir le terrain et y construire une école directement dans le secteur du PPU Assomption Nord, considérant les développements résidentiels prévus ;

68° d'ENVISAGER de solliciter MEQ, de l'Arrondissement et la Ville de Montréal afin de réserver des terrains dans le secteur du TOD Radisson et de prévoir le financement pour y construire une école primaire en fonction de la disponibilité des espaces dans le secteur et la proximité des écoles vis-à-vis les lieux de résidences des élèves.

Secteur 14 — Hochelaga-Maisonneuve

69° de POURSUIVRE, pour l'école Chomedey-De Maisonneuve, l'utilisation des locaux nécessaires au projet Déclic au bâtiment situé au 4240, rue Ontario Est, pour les années 2021-2024 ;

70° de POURSUIVRE, pour l'école Maisonneuve, l'utilisation des locaux nécessaires au 4650, rue Ontario Est, pour son service de garde ;

71° de POURSUIVRE les analyses et de consulter le milieu (directions d'unité, personnel, conseil d'établissement, parents) à l'égard du réaménagement du 2570, rue Nicolet et son utilisation par l'école De l'Étincelle ; d'ENVISAGER de déposer une demande de financement au MEQ pour un projet afin de réhabiliter le bâtiment no 105 situé au 2570, rue Nicolet ;

72° de CONSULTER les conseils d'établissements et la communauté sur la destination potentielle à donner notamment aux immeubles :

- nº 388 – 4650, rue Ontario Est (capacité de 6 groupes)
- nº 160 – 3349, rue Adam (capacité projetée de 21 groupes)
- nº 132 – 4100, rue Hochelaga (capacité à confirmer)

pour répondre aux besoins des élèves du secteur ;

73° de POURSUIVRE, pour l'EMEMM, l'utilisation des locaux du bâtiment situé au 2350, rue Dickson, porte 400 pour les années 2021 à 2024 ;

74° de CONSULTER, en collaboration avec le Bureau des communications et de la participation citoyenne, la communauté sur la destination potentielle à donner au terrain et aux immeubles du siège social du CSSDM, notamment le 3737,

rue Sherbrooke Est et le 3700, rue Rachel Est pour répondre aux besoins des élèves et de la communauté ;

75° de POURSUIVRE les démarches pour desservir à proximité du lieu de résidence les élèves du secteur de Rouen, notamment en analysant la reprise pour le primaire des bâtiments situés au 4100, rue Hochelaga et au 4650, rue Ontario Est ;

76° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux à l'école Saint-Clément ;

Secteur 15 — Grand-Plateau

77° de POURSUIVRE, pour l'EMCM, l'utilisation gratuite des locaux situés au 7401, rue Hochelaga à Montréal et au 9, rue Monseigneur-Gosselin à Lévis pour les années 2021 à 2024 ;

78° de POURSUIVRE, pour l'école Saint-Pierre-Claver, l'utilisation des locaux au Centre du Plateau (Ville de Montréal), situé au 2275, boulevard Saint-Joseph Est, pour les années 2021 à 2024 ;

79° de POURSUIVRE, pour le centre Champagnat, l'utilisation des locaux situés au 1200, boulevard Crémazie pour les années 2021-2024 et d'ANALYSER d'autres scénarios afin de mettre en place une solution pérenne pour répondre aux besoins de scolarisation des élèves adultes ayant des besoins particuliers ;

80° de POURSUIVRE l'analyse des différents scénarios menant au projet de réhabilitation de l'immeuble situé au 3449, rue University occupé par l'école FACE, en collaboration avec le comité de travail et la Société québécoise des infrastructures (SQI) ;

81° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux à l'école de l'Étincelle ;

82° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux à l'école Le Plateau ;

Secteur 16 — Ville-Marie

83° de POURSUIVRE l'analyse des facteurs et scénarios visant à déployer une offre de services éducatifs adaptée aux besoins des différentes populations scolaires dans le but de favoriser la réussite des élèves et la rétention des familles dans les écoles primaires et secondaires du secteur ;

84° de MANDATER la direction générale du CSSDM afin de solliciter le MEQ et Ville afin de réserver un terrain et de prévoir le financement pour l'acquérir et y

construire une école directement dans le secteur du PPU des Faubourgs, considérant les développements résidentiels prévus ;

85° de POURSUIVRE la formation à l'hôpital Verdun, situé au 4000, boulevard LaSalle pour l'EMFM, pour les années 2021 à 2024 ;

86° de POURSUIVRE, pour le Centre Lartigue, l'utilisation de locaux au bâtiment no 134 sis au 1750, rue Saint-André ;

Secteur 24 — Centre-Ville Ouest (Peter-McGill)

87° de POURSUIVRE les démarches en vue de soumettre un dossier d'opportunité au MEQ afin de réserver le terrain proposé par le Grand Séminaire et d'y construire une école primaire ;

Secteur 17 - Saint-Henri — Petite-Bourgogne – Griffintown

88° de POURSUIVRE les démarches visant à doter le secteur Griffintown d'une école ;

Secteur 18 — Pointe-Saint-Charles

89° d'ENVISAGER de solliciter le MEQ, l'Arrondissement et la Ville de Montréal afin de réserver un terrain et de prévoir le financement pour l'acquérir et y construire une école directement dans le secteur Bridge-Bonaventure si un projet résidentiel y est prévu ;

Secteur 19 — Côte-Saint-Paul

90° de MODIFIER l'acte d'établissement de Saint-Jean-de-Matha afin d'y ajouter les espaces transitoires sis 1935, boulevard Desmarchais et au 1845, boulevard Desmarchais pour la rentrée 2021-2022 ;

Secteur 20 — Notre-Dame-de-Grâce

91° de SOLLICITER le MEQ afin d'acquérir définitivement le 4635, Place Borden de la CSEM ;

92° de POURSUIVRE les démarches relatives à l'analyse de la proposition reçue par le YMCA Notre-Dame-de-Grâce dans le cadre de l'avis d'appel à intérêt qui a été publié pour le secteur ;

Secteur 21 et 22 — Côte-des-Neiges Est et Ouest

93° de POURSUIVRE, pour le centre Pauline-Julien, la location au 6750, chemin de la Côte-des-Neiges pour l'année scolaire 2021-2022 ;

94° de POURSUIVRE les démarches auprès le MEQ et l'arrondissement afin réserver un terrain et de prévoir le financement pour la réalisation d'une école pour le secteur le Triangle Namur/Jean-Talon ;

95° de POURSUIVRE les négociations avec la CSEM pour acquérir le bâtiment no184, situé au 4860, rue Vézina pour l'école Des Nations ;

96° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux à l'école Notre-Dame-des-Neiges ;

97° de CONSULTER, lorsque plus de renseignements seront disponibles, les instances concernées, notamment le conseil d'établissement, sur les solutions qui seront proposées pour réaliser les travaux à l'école Internationale (primaire) ;

98° de POURSUIVRE la sollicitation auprès du MEQ, de l'Arrondissement et la Ville de Montréal afin de réserver des terrains dans le secteur de Namur-Hippodrome et de prévoir le financement pour y construire des infrastructures scolaires desservent le préscolaire, le primaire et le secondaire.

Annexes

Annexe I — PTRDI 2021-2024
Annexe II — Planification et portrait du territoire
Annexe III — Résolutions issues des consultations sur le PTRDI 2021-2024
Annexe IV — Fiche explicative sur le PTRDI
Annexe V — Processus de consultation des CÉ pour l'acte d'établissement et le PTRDI
Annexe VI — Échéancier simplifié du PTRDI, du PQI et de l'acte d'établissement

CA-10-202012-04
Annexe I

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DESTINATION DES IMMEUBLES 2021-2024 DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTRÉAL

ANNEXE I

Service de l'organisation scolaire
Bureau de la planification et de la gestion des espaces
Décembre 2020

Légende du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024

Numéro d'identification et nom du secteur.

Secteur 01 – Cartierville Ouest

La somme des élèves résidant dans le secteur pour le primaire et le secondaire au 30 septembre.

Les prévisions primaires et secondaires, en somme d'élèves, sont pour les trois prochaines années couvertes par le PTRDI.

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	1642	1563	1542	1448	1464
	Variation annuelle –>	-4,81%	-1,34%	-3,5%	-1,61%
Secondaire	784	782	811	843	841
	Variation annuelle –>	-0,25%	3,71%	3,95%	-0,25%

Les pourcentages de variation sont calculés avec les prévisions en fonction de l'année précédente.

Indique l'ordre d'enseignement et la destination de l'immeuble ainsi que l'indice de défavorisation.

La capacité du bâtiment est calculée en fonction des normes du MEES. Elle est appelée *plan technique*. À ces locaux s'ajoutent les locaux de services.

Nombre d'élèves habitant le territoire-école au 30 septembre.

Nombre de groupes / nombre d'élèves au 30 septembre.

Le pourcentage d'utilisation est calculé en prenant le nombre de groupes (déclaration) divisé par la capacité du bâtiment.

La capacité d'accueil du bâtiment est ajustée à l'année de livraison d'un ajout d'espace.

École Alice-Parizeau	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)
PRIMAIRE - Défavorisée	21 / 378	596	28 / 487	133
11715, rue Filion, Montréal, H4J 1T2				

L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble soit deux locaux de classes. * Incluant certains élèves du quartier Cartierville Est.

N° Établissement : 147 **N° Bâtiment** : 031

	2021-2022	2022-2023	2023-2024
CAPACITÉ	21 / 378	21 / 378	21 / 378
PRÉVISIONS	43 / 626	41 / 613	40 / 603
DESTINATION	Classes modulaires maintenues	Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.	Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.

La destination des locaux indique les occupants du bâtiment. Si une partie du bâtiment est louée, elle sera généralement inscrite dans la section EXCÉDENTAIRE avec ses occupants. S'il y a un espace transitoire; celle-ci sera inscrite dans la section TRANSITOIRE avec ses occupants. Si l'école loue des locaux, cohabite ou utilise des unités préfabriquées (modulaires), cette information sera indiquée dans cette section. S'il y a des projets d'ajouts d'espaces, ils seront également inscrits dans cette section.

La prévision de l'effectif par école est basée sur les données du MEES en fonction des élèves habitant un territoire-école de la CSDM. Ces élèves peuvent fréquenter l'école du quartier ou un point de service HDAA et/ou accueil. Les élèves fréquentant une école à vocation particulière, une école HDAA à mandat régionale ou suprarégionale, une école privée ou ceux scolarisés à domicile ne sont pas comptabilisés dans les prévisions.

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	1479	1479	1459	1428	1408
	Variation annuelle –>	-1,14 %	-1,35 %	-2,12 %	-1,40 %
Secondaire	743	727	763	793	799
	Variation annuelle –>	6,91 %	4,95 %	3,93 %	0,76 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Alice-Parizeau	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	21 / 378	419	28/468	133%	**CAPACITÉ**	21 / 378	21 / 378	21 / 378
11715, rue Filion, Montréal, H4J1T2					**PRÉVISIONS**	28/470	28/477	28/468
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 2 locaux de classes.					**DESTINATION**	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.	Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.
N° Établissement : 147 **N° Bâtiment** : 031								

École Louisbourg	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	20 / 340	434	23/375	110%	**CAPACITÉ**	28 / 504	28 / 504	28 / 504
11880, rue Michel-Sarrazin, Montréal, H4J2G7					**PRÉVISIONS**	25 / 430	25 / 432	26 / 445
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un projet d'agrandissement de 8 classes et d'un gymnase est livré pour la rentrée 2021-2022. Location de locaux (gymnase) dans le bâtiment situé au 11885, boulevard Laurentien (YMCA Cartierville). Les 4 classes modulaires seront retirées à la fin du chantier.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Livraison Retrait possible des classes modulaires.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 151 **N° Bâtiment** : 102								

École Sainte-Odile	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	31 / 558	592	30/533	S.O.	**CAPACITÉ**	31 / 558	31 / 558	31 / 558
12055, rue Dépatie, Montréal, H4J1W9					**PRÉVISIONS**	35 / 574*	33 / 544*	33 / 534*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 146 **N° Bâtiment** : 390								

École Sainte-Odile, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	5 / 90	S.O.*	4/51	120%	**CAPACITÉ**	5 / 90	5 / 90	5 / 90
12330, rue Lavigne, Montréal, H4J1Y4					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Sainte-Odile. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un ajout d'espace pour des classes de maternelles 4 ans et une salle d'activité a été déposé au ministère de l'Éducation à l'automne 2020. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Sainte-Odile.					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.
N° Établissement : 148 **N° Bâtiment** : 304								

Secteur 1 – Cartierville Ouest

Hôpital du Sacré-Cœur, pavillon Albert-Prévost	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
6555, boulevard Gouin Ouest, Montréal, H4K1B3					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école en milieu hospitalier (Primaire). L'école occupe des locaux à l'Hôpital du Sacré-Cœur. **N° Établissement** : 245 **N° Bâtiment** : 857					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Le 11760, avenue Robert-Giffard	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
11760, avenue Robert-Giffard, Montréal, H4J2C6					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Processus d'aliénation en cours. Occupé par : Centre de la petite enfance Cartierville Inc. | Location de 10257 pi² jusqu'au 30/06/2021 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 327					**DESTINATION**	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEQ.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.

Le 11880, rue Michel-Sarrazin	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
11880, rue Michel-Sarrazin, Montréal, H4J2G4					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Centre de la petite enfance Enfants de tous pays | Emphytéose de 26589 pi² jusqu'au 20/04/2033 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 102E					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Le 6520, boulevard Gouin Ouest	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
6520, boulevard Gouin Ouest, Montréal, H4K1B2					**PRÉVISIONS**	-	-	-
L'immeuble est inoccupé. **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 065					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	1632	1621	1598	1539	1493
	Variation annuelle –>	-1,88 %	-1,42 %	-3,69 %	-2,99 %
Secondaire	960	958	1022	1061	1086
	Variation annuelle –>	8,99 %	6,68 %	3,82 %	2,36 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École François-de-Laval	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	27 / 621	1015	32/635	118%	**CAPACITÉ**	27 / 621	27 / 621	27 / 621
12050, avenue du Bois-de-Boulogne, Montréal, H3M2X9					**PRÉVISIONS**	59 / 1006*	58 / 977*	56 / 957*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble soit 3 locaux de classes. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe. **N° Établissement** : 132 **N° Bâtiment** : 151					**DESTINATION**	Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.	Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.	Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.

École François-de-Laval, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	21 / 483	S.O.*	17/315	85%	**CAPACITÉ**	21 / 483	21 / 483	21 / 483
12020, avenue du Bois-de-Boulogne, Montréal, H3M2X9					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école François-de-Laval. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école François-de-Laval. **N° Établissement** : 052 **N° Bâtiment** : 193					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

École Gilles-Vigneault	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	25 / 450	563	27/400	128%	**CAPACITÉ**	25 / 450	25 / 450	25 / 450
11400, avenue De Poutrincourt, Montréal, H3M1Z7					**PRÉVISIONS**	36/590*	35/567*	33/543*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a 4 classes modulaires d'installées à cet immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe. **N° Établissement** : 145 **N° Bâtiment** : 096					**DESTINATION**	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.	Classes modulaires : analyse en cours pour le retrait.

École Gilles-Vigneault, annexe temporaire	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	21 / 378	S.O.	8/122	S.O.	**CAPACITÉ**	21 / 378	21 / 378	21 / 378
2005, rue Victor-Doré, Montréal, H3M1S4					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe temporaire de l'école Gilles-Vigneault. Ce bâtiment est occupé par l'école Gilles-Vigneault. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble soit 12 classes et 3 locaux de services. Cette école cohabite avec l'école secondaire La Dauversière qui occupe les 12 classes modulaires. Les modulaires seront retirés lors de l'ajout d'espace pour l'école La Dauversière. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Gilles-Vigneault. **N° Établissement** : 145 **N° Bâtiment** : 323					**DESTINATION**	Classes modulaires retirées si travaux	Classes modulaires retirées si travaux	Classes modulaires retirées si travaux

Secteur 2 – Cartierville Est

École Évangéline	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	726	1703	814	108%	**CAPACITÉ**	726	726	726
11845, boulevard de l'Acadie, Montréal, H3M2T4					**PRÉVISIONS**	1022*	1061*	1086*
L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 281 **N° Bâtiment** : 499								

École La Dauversière	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	548	1703	707	114%	**CAPACITÉ**	548	548	548
11600, boulevard de l'Acadie, Montréal, H3M2T2					**PRÉVISIONS**	1022*	1061*	1086*
Un annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un projet d'agrandissement sur le terrain du 2005, rue Victor-Doré a été financé par le MEES. * La déclaration et les prévisions incluent l'annexe temporaire. Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.
N° Établissement : 282 **N° Bâtiment** : 376								

École La Dauversière, annexe (UP)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	S.O.	S.O.*	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
2005, rue Victor-Doré, Montréal, H3M1Z7					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école La Dauversière. Le MEES finance un agrandissement de l'école La Dauversière. Les modulaires installés, au nombre de 12 classes et 3 locaux de services, serviront à scolariser les élèves de La Dauversière et seront retirés lors des travaux d'ajout d'espace. Le bâtiment 323 est en partie occupé par l'école La Dauversière. L'école cohabite avec l'école Gilles-Vigneault qui occupe partiellement le bâtiment 323.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.
N° Établissement : 282 **N° Bâtiment** : 323								

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	5382	5478	5480	5454	5409
	Variation annuelle –>	1,28 %	0,04 %	-0,47 %	-0,83 %
Secondaire	2214	2153	2237	2360	2419
	Variation annuelle –>	4,21 %	3,90 %	5,50 %	2,50 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Ahuntsic	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	16 / 328	465	17/289	106%	**CAPACITÉ**	16 / 328	16 / 328	16 / 328
10615, boulevard Saint-Laurent, Montréal, H3L2P5					**PRÉVISIONS**	28 / 488*	29 / 501*	28 / 482*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : 117 **N° Bâtiment** : 116								

École Ahuntsic, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	9 / 207	S.O.*	10/229	111%	**CAPACITÉ**	9 / 207	9 / 207	9 / 207
9900, avenue d'Auteuil, Montréal, H3L2K1					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Ahuntsic. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents sont intégrés à l'école Ahuntsic.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 118 **N° Bâtiment** : 264								

École Atelier	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	14 / 322	S.O.	15/297	107%	**CAPACITÉ**	14 / 322	14 / 322	14 / 322
10055, rue Jean-Jacques-Gagnier, Montréal, H2B2Z7					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 053 **N° Bâtiment** : 001								

École Christ-Roi	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	24 / 552	362	20/353	85%	**CAPACITÉ**	24 / 552	24 / 552	24 / 552
525, rue de Louvain Est, Montréal, H2M1A1					**PRÉVISIONS**	22 / 388	22 / 382	21 / 367
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 102 **N° Bâtiment** : 223								

École Fernand-Seguin, pavillon Hubert-Reeves	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	16 / 368	S.O.*	6/134	83%	**CAPACITÉ**	16 / 368	16 / 368	16 / 368
10050, avenue Durham, Montréal, H2C2G4					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Le projet d'agrandissement a été livré à l'automne 2020-2021. * L'école n'est pas comptabilisée dans la capacité d'accueil du quartier. **N° Établissement** : 101 **N° Bâtiment** : 261					**DESTINATION**	Délocalisation possible des élèves du pavillon Julie-Payette.	Délocalisation possible des élèves du pavillon Julie-Payette.	Délocalisation possible des élèves du pavillon Julie-Payette.

École Fernand-Seguin, pavillon Julie-Payette	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	5 / 115	S.O.*	9/161	200%	**CAPACITÉ**	5 / 115	5 / 115	5 / 115
10085, avenue Durham, Montréal, H2C2G3					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école Fernand-Seguin, pavillon Hubert-Reeves. Une réhabilitation importante du pavillon Julie-Payette est à l'étude. * L'école n'est pas comptabilisée dans la capacité d'accueil du quartier. **N° Établissement** : 099 **N° Bâtiment** : 330					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.

École La Visitation	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	24 / 432	455	27/417	120%	**CAPACITÉ**	24 / 432	24 / 432	24 / 432
10591, rue Séguin, Montréal, H2B2B8					**PRÉVISIONS**	26 / 451	25 / 433	25 / 436
L'école occupe la totalité de l'immeuble. **N° Établissement** : 075 **N° Bâtiment** : 198					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

École Louis-Colin	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	24 / 552	649	28/616	112%	**CAPACITÉ**	24 / 552	24 / 552	24 / 552
10122, boulevard Olympia, Montréal, H2C2V9					**PRÉVISIONS**	37 / 655	37 / 646	36 / 640
L'école occupe la totalité de l'immeuble. **N° Établissement** : 092 **N° Bâtiment** : 007					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

École Saint-André-Apôtre	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	18 / 414	403	15/285	94%	**CAPACITÉ**	18 / 414	18 / 414	18 / 414
215, rue Prieur Ouest, Montréal, H3L1R7					**PRÉVISIONS**	24 / 417*	24 / 425*	24 / 420*
Une annexe est liée à cet établissement. Cohabitation avec la Ville de Montréal (occupation au sous-sol). * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe. **N° Établissement** : 119 **N° Bâtiment** : 238					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

École Saint-André-Apôtre, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	8 / 184	S.O.*	10/150	75%	**CAPACITÉ**	8 / 184	8 / 184	8 / 184
11015, rue Tolhurst, Montréal, H3L3A8					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Saint-André-Apôtre. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-André-Apôtre.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 123 **N° Bâtiment** : 197								

École Saint-Antoine-Marie-Claret	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	16 / 368	335	21/324	131%	**CAPACITÉ**	16 / 368	16 / 368	16 / 368
10600, avenue Larose, Montréal, H2B2Z3					**PRÉVISIONS**	19 / 341	19 / 332	19 / 343
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 7 classes et 1,5 local de services. Les locaux modulaires servent pour des groupes d'accueil et EHDAA résidant hors du secteur.					**DESTINATION**	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 051 **N° Bâtiment** : 296								

École Saint-Benoît	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	21 / 483	401	21/367	95%	**CAPACITÉ**	21 / 483	21 / 483	21 / 483
500, avenue du Mont-Cassin, Montréal, H3L1W6					**PRÉVISIONS**	27 / 455	25 / 444	26 / 445
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 121 **N° Bâtiment** : 003								

École Saint-Isaac-Jogues	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	27 / 486	548	27/484	131%	**CAPACITÉ**	27 / 486	27 / 486	27 / 486
9355, avenue De Galinée, Montréal, H2M2A7					**PRÉVISIONS**	32 / 563	33 / 564	33 / 568
L'école occupe la totalité de l'immeuble. L'agrandissement a été livré au cours de l'année 2020-2021.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 082 **N° Bâtiment** : 109								

École Saint-Paul-de-la-Croix	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	21 / 483	444	24/439	119%	**CAPACITÉ**	21 / 483	21 / 483	21 / 483
10495, avenue Georges-Baril, Montréal, H2C2N1					**PRÉVISIONS**	26 / 462	27 / 476	26 / 472
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 100 **N° Bâtiment** : 417								

École Saint-Simon-Apôtre	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	20 / 360	415	21/362	105%	CAPACITÉ	20 / 360	20 / 360	20 / 360
195, rue De Beauharnois Ouest, Montréal, H2N1K1					PRÉVISIONS	27 / 454	27 / 459	28 / 468
L'école cohabite avec la Ville de Montréal.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 120 **N° Bâtiment** : 341								

École Saints-Martyrs-Canadiens	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	16 / 288	643	21/367	131%	CAPACITÉ	16 / 288	16 / 288	16 / 288
9920, rue Parthenais, Montréal, H2B2L4					PRÉVISIONS	39 / 690*	41 / 716*	41 / 728*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. 6 classes modulaires sont installées à l'immeuble du 10125, rue Parthenais (bâtiment #225). * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent les annexes.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 069 **N° Bâtiment** : 226								

École Saints-Martyrs-Canadiens, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	14 / 252	S.O.*	14/241	92%	CAPACITÉ	14 / 252	14 / 252	14 / 252
10000, rue Parthenais, Montréal, H2B2L4					PRÉVISIONS	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Saints-Martyrs-Canadiens. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Martyrs-Canadiens.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 078 **N° Bâtiment** : 195								

École Saints-Martyrs-Canadiens, annexe (UP)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	S.O.	S.O.*	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
10125, rue Parthenais, Montréal, H2B2L6					PRÉVISIONS	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Saints-Martyrs-Canadiens. Cette annexe consiste en des locaux modulaires installés sur le terrain du bâtiment excédentaire #225, soit 6 locaux de classes. Ces classes modulaires seront utilisées comme scolariser des groupes d'élèves d'accueil qui arrivent durant l'année scolaire. Une demande d'ajout d'espace pour ajouter des classes de maternelles 4 ans à l'école a été déposée auprès du ministère de l'Éducation à l'automne 2020.* Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Martyrs-Canadiens.					DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE. Disponible - occupant à venir. CLASSES MODULAIRES MAINTENUES	ESPACE TRANSITOIRE. Disponible - occupant à venir. CLASSES MODULAIRES MAINTENUES	ESPACE TRANSITOIRE. Disponible - occupant à venir. CLASSES MODULAIRES MAINTENUES
N° Établissement : 062 **N° Bâtiment** : 225								

École Marie-Anne	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1044	S.O.	489	50%	CAPACITÉ	1044	1044	1044
100, rue Sauvé Est, Montréal, H3L1H1					PRÉVISIONS	2237*	2360*	2419*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école cohabite avec le Centre Marie-Anne FGA. Des classes modulaires indépendantes du bâtiment principal sont installées sur le terrain de l'école. Elles sont utilisées comme espace transitoire primaire. Une demande de financement pour un ajout d'espace permettrait de pérenniser la transitoire. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 276 **N° Bâtiment** : 055								

École Sophie-Barat	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1122	1956	835	94%	**CAPACITÉ**	1122	1122	1122
1239, boulevard Gouin Est, Montréal, H2C1B3					**PRÉVISIONS**	2237*	2360*	2419*
Deux annexes sont liées à cet établissement. L'école cohabite avec la Ville de Montréal. Il y a une emphytéose avec la Ville de Montréal concernant la piscine qui se termine en mai 2049. Plusieurs ententes sont effectives sur le terrain de l'école. Un projet de nouveau pavillon a été présenté au MEES à l'automne 2017 et a été autorisé en juin 2018. Pour des travaux majeurs de réfection, une délocalisation partielle de locaux entraine la location d'espace auprès de la Commission scolaire English Montréal (CSEM), au 8961, 6e Avenue. D'autres scénarios sont à l'étude afin de maintenir le service dans le quartier Ahuntsic à proximité des services actuels. D'autres travaux majeurs de réfection devront être réalisés. Advenant d'autres impacts sur l'occupation de l'école, une consultation se tiendra à l'avance. * Les élèves résidents et la prévision de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. La déclaration inclut les élèves scolarisés à l'annexe temporaire. **N° Établissement** : 271 **N° Bâtiment** : 056					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours. Délocalisation partielle.	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours. Délocalisation partielle.	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours. Délocalisation partielle.

École Sophie-Barat, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	450	S.O.*	908	159%	**CAPACITÉ**	450	450	450
750, boulevard Gouin Est, Montréal, H2C1A6					**PRÉVISIONS**	2237*	2360*	2419*
Annexe de l'école Sophie-Barat. L'école occupe la totalité de l'immeuble. 4 classes modulaires sont installées sur ce site. Une demande de financement pourrait être transmise au MEES pour réaliser un projet d'ajout d'espace. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. **N° Établissement** : 272 **N° Bâtiment** : 306					**DESTINATION**	Possibilité de présenter un projet au MEQ.	En attente d'une autorisation du MEQ.	Travaux si autorisé par le MEQ.

Dominique-Savio (primaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	4/24	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
9335, rue Saint-Hubert, Montréal, H2M1Y7					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Trois annexes sont liées à cet établissement (231-206-229). École Dominique-Savio - jour - 231 (annexe). L'école est située dans des locaux du Centre jeunesse de Montréal Dominique-Savio relevant du Ministère de la Santé et des Services sociaux. **N° Établissement** : 208 **N° Bâtiment** : 854					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Dominique-Savio (secondaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	22	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
9335, rue Saint-Hubert (formation offerte dans des centres), Montréal, H2M1Y7					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école Dominique-Savio (208). École Dominique-Savio (secondaire) - 229. L'école est située dans des locaux du Centre jeunesse de Montréal Dominique-Savio relevant du Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Nombre d'élèves au secondaire. **N° Établissement** : 229 **N° Bâtiment** : 874					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Centre Marie-Anne FGA	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
100, rue Sauvé Est, Montréal, H3L1H1					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Centre Marie-Anne FGA (soir) - 351 Le Centre cohabite avec l'école Marie-Anne.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 349 **N° Bâtiment** : 055								

Le 9767, boul. Saint-Laurent	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
9767, boulevard Saint-Laurent, Montréal, H3L2N4					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Des études de projet pour une école transitoire primaire et secondaire ont été financées par le MEQ. Lorsque le chantier débutera, les 6 classes modulaires devront être retirées. La composition est de 27 classes primaires convertibles en 464 places-élèves pour le secondaire.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.
N° Établissement : S.O. **N° Bâtiment** : 055								

Le 10125, rue Parthenais	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
Le 10125, rue Parthenais, Montréal, H2B2L6					**PRÉVISIONS**	-	-	-
6 classes modulaires sont installées et utilisées par l'école Saints-Martyrs-Canadiens annexe UP. Occupé par : Ville de Montréal | Location de 30785 pi² jusqu'au 30/06/2021					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O. **N° Bâtiment** : 225								

Le 10770-10730, rue Chambord	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
10770, rue Chambord, Montréal, H2C2R8					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Échéance du bail de location imminente. Analyse en cours pour déterminer si le site possède un potentiel de scolarisation des élèves. Occupé par : Centre de ressources éducatives et communautaires d'Ahuntsic (CRECA) | Location de 7544 pi² jusqu'au 30/06/2021 École Félix-Antoine | Location de 6313 pi² jusqu'au 30/06/2021 Association des concierges des écoles du district de Montréal | Location de 1562 pi² jusqu'au 30/06/2021					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 271								

Le 10780, rue Laverdure	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
10780, rue Laverdure, Montréal, H3L2L9					PRÉVISIONS	-	-	-
Une analyse sera effectuée par le SRM afin de déterminer le potentiel de l'immeuble pour la scolarisation. Occupé par : Centre de la petite enfance - Le petit sentier | Emphytéose de 19439 pi² jusqu'au 05/02/2033 Solidarité Ahuntsic | Location de 23128 pi² jusqu'au 30/06/2023 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 114					DESTINATION	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.

Le 1239, boul. Gouin E.	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
1239, boulevard Gouin Est, Montréal, H2C1B3					PRÉVISIONS	-	-	-
Le bâtiment est situé sur le terrain de l'école Sophie-Barat. Un projet d'ajout d'espaces (200 à 250 places) a été autorisé en juin 2018. Une partie du terrain est une servitude pour la piste cyclable, un stationnement de la Ville de Montréal et une partie souterraine sert de garage pour le métro de Montréal. Occupé par : Ville de Montréal | Emphytéose de 106114 pi² jusqu'au 30/06/2099 **N° Établissement** : S.O. **N° Bâtiment** : 056					DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES.

Le 1630-1670, rue Sauvé Est	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
1630-1670, rue Sauvé Est, Montréal, H2C2A8					PRÉVISIONS	-	-	-
Occupé par : Ville de Montréal (coopérative d'habitation À tout hasard). | Emphytéose de 20694 pi² jusqu'au 26/06/2054 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 957					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Le 35-75, rue de Port-Royal Est	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
35-75, rue de Port-Royal Est, Montréal, H3L3T1					PRÉVISIONS	-	-	-
Occupé par : Rodimax | Emphytéose de 98149 pi² jusqu'au 20/02/2053 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 956					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Le 9907, rue Parthenais	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
9907, rue Parthenais, Montréal, H2B2L3					PRÉVISIONS	-	-	-
Occupé par : Gestion sourire | Emphytéose de 8041 pi² jusqu'au 30/11/2028 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 232					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	2122	2137	2122	2101	2045
	Variation annuelle –>	-1,20 %	-0,70 %	-0,99 %	-2,67 %
Secondaire	1285	1278	1342	1374	1406
	Variation annuelle –>	2,40 %	5,01 %	2,38 %	2,33 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Marie-Rivier, pav. Legendre	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	12 / 216	S.O.*	13/227	116%	**CAPACITÉ**	12 / 216	12 / 216	12 / 216
9066, 8e Avenue, Montréal, H1Z2Y5					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Marie-Rivier, pavillon Louvain. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les prévisions de l'effectif incluent l'annexe. Les élèves résidents sont intégrés au pavillon Legendre.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 060 **N° Bâtiment** : 333								

École Marie-Rivier, pav. Louvain	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	24 / 432	642	22/369	95%	**CAPACITÉ**	24 / 432	24 / 432	24 / 432
9200, 8e Avenue, Montréal, H1Z2Y5					**PRÉVISIONS**	43 / 719*	44 / 734*	42 / 705*
Une annexe liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. *Les prévisions des effectifs et les élèves résidents inclut l'école Marie-Rivier, pavillon Legendre.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 059 **N° Bâtiment** : 348								

École Montcalm	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	24 / 432	349	26/415	108%	**CAPACITÉ**	24 / 432	24 / 432	24 / 432
8800, 12e Avenue, Montréal, H1Z3J3					**PRÉVISIONS**	24 / 404	24 / 406	25 / 409
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 055 **N° Bâtiment** : 398								

École Saint-Bernardin	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	14 / 252	S.O.*	24/445	171%	**CAPACITÉ**	14 / 252	14 / 252	14 / 252
7900, 8e Avenue, Montréal, H1Z2V9					**PRÉVISIONS**	34 / 561*	33 / 560*	33 / 545*
Une annexe liée à cet établissement. L'école occupe la totalité du bâtiment. Il y a cinq classes modulaires d'installées à cet immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					**DESTINATION**	Analyse en cours pour le retrait des modulaires	Retrait des modulaires	Statu quo.
N° Établissement : 061 **N° Bâtiment** : 309								

Secteur 4 – Saint-Michel Nord-Ouest

École Saint-Bernardin, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	23 / 483	561	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	23 / 483	23 / 483	23 / 483
2950, rue Jarry Est, Montréal, H1Z2C8					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Ce bâtiment est l'annexe de l'école Saint-Bernardin. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif scolaire sont intégrés à Saint-Bernardin.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 061 **N° Bâtiment** : 139								

École Sainte-Lucie	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	22 / 382	529	24/420	S.O.	**CAPACITÉ**	22 / 382	22 / 382	22 / 382
8901, boulevard Saint-Michel, Montréal, H1Z3G3					**PRÉVISIONS**	30 / 499	29 / 484	29 / 485
L'école occupe la totalité du bâtiment. L'école a repris possession de son bâtiment principal suite à la fin des travaux de reconstruction.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Livraison, retour.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 054 **N° Bâtiment** : 320								

École Louis-Joseph-Papineau	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1423	1809	1262	87%	**CAPACITÉ**	1423	1423	1423
2901, rue de Louvain Est, Montréal, H1Z1J7					**PRÉVISIONS**	1342*	1374*	1406*
L'école cohabite avec le Bureau des approvisionnements du CSSDM et la Ville de Montréal. L'espace transitoire a été repris par l'école pour scolariser sa clientèle, à moins d'un occupant potentiel. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 263 **N° Bâtiment** : 028								

Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
2651, boulevard Crémazie Est, Montréal, H1Z2H6					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Le C.R.E.P. cohabite avec plusieurs organismes : Comité civil des cadets de l'air du Canada / Escadron 96 Alouette, la Coopérative d'habitation Côté-Soleil - Coop producteurs développement Jarry 2e, l'Entraide bénévole Kouzin Kouzin de Montréal Métropolitain, le temps d'une pause Service de répit, le Carrefour populaire de Saint-Michel Inc.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 310 **N° Bâtiment** : 318								

Centre Gabrielle-Roy	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
8699, boulevard Saint-Michel, Montréal, H1Z3G1					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Le Centre cohabite avec la garderie gérée par le Centre Gabrielle-Roy (Bonheur d'occasion).					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 340 **N° Bâtiment** : 022								

Secteur 4 – Saint-Michel Nord-Ouest

Bâtiment 028—École Louis-Joseph-Papineau	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	638	S.O.	S.O.	104%	**CAPACITÉ**	638	638	638
2901, rue de Louvain Est, Montréal, H1Z1J7					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'école Sainte-Lucie a quitté l'espace transitoire suite à la livraison de son bâtiment d'origine. L'espace transitoire sera repris par l'école Louis-Joseph-Papineau pour y scolariser des élèves du secondaire, à moins d'un occupant potentiel.					**DESTINATION**	ESPACE TRANSITOIRE Reprise potentielle de l'espace par l'école Louis-Jospeh-Papineau	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 263 **N° Bâtiment** : 028								

Bâtiment CSEM - 887-015 - Ste Dorothy	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
8961, 6e Avenue, Montréal, H1Z2T7					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.	S.O.
L'école Sophie-Barat occupe la totalité de l'immeuble pour y scolariser temporairement des groupes. Le bâtiment, connu sous le nom de l'école St Dorothy, appartient au CSEM. Il est situé au 8961, 6e Avenue (bâtiment 887-015). *Les prévisions de l'effectif ainsi que la déclaration sont intégrées à l'école Sophie-Barat.					**DESTINATION**	ESPACE TRANSITOIRE. Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE. Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE. Occupation complète.
N° Établissement : 271 **N° Bâtiment** : 887-015								

Le 2650, rue Jarry Est	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
2650, Jarry Est, Montréal, H1Z2C2					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Coopérative d'habitation Côté-Soleil - Coopérative producteurs développement Jarry 2e (2/2) | Emphytéose de 53723 pi² jusqu'au 15/07/2062					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 953								

Le 2651, boulevard Crémazie Est	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
2651, boulevard Crémazie Est, Montréal, H1Z2H6					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Carrefour populaire de Saint-Michel inc. | Location de 4239 pi² jusqu'au 30/06/2021 Comité civil des cadets de l'air du Canada / Escadron 96 Alouettes | Location de 540 pi² jusqu'au 30/06/2021 Entraide bénévole Kouzin Kouzins' de Montréal Métropolitain | Location de 1607 pi² jusqu'au 30/06/2021 Le temps d'une pause, répit et soutien aux ainés | Location de 338 pi² jusqu'au 30/06/2021 Coopérative d'habitation Côté-Soleil - Coopérative solidarité développement Jarry 2e (1/2) | Location de 3921 pi² jusqu'au 30/06/2021					**DESTINATION**			
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 318								

Le 7950, 2e Avenue	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
7950, 2e Avenue, Montréal, H1Z2S3					**PRÉVISIONS**	-	-	-

Processus d'aliénation déclenché. Occupé par : Centre de la petite enfance Populaire St-Michel inc. | Location de 7639 pi² jusqu'au 30/06/2021 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 318L	**DESTINATION**	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.

Le 8000, 8e Avenue	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
8000, 8e Avenue, Montréal, H1Z2V9					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Centre de la petite enfance Le petit cheval | Location de 7201 pi² jusqu'au 30/06/2021 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 139L					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Le 8833, boulevard Saint-Michel	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
8833, boulevard Saint-Michel, Montréal, H1Z3G3					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Processus d'aliénation déclenché. Occupé par : Centre de la petite enfance Le Camélia | Location de 5967 pi² jusqu'au 30/06/2021 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 321					**DESTINATION**	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	1381	1225	1207	1171	1151
	Variation annuelle –>	-1,69 %	-1,47 %	-2,98 %	-1,71 %
Secondaire	629	551	557	558	563
	Variation annuelle –>	-1,08 %	1,09 %	0,18 %	0,90 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Bienville	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	23 / 414	484	25/438	108%	**CAPACITÉ**	23 / 414	23 / 414	23 / 414
9275, 25e Avenue, Montréal, H1Z4E2					**PRÉVISIONS**	31 / 490	30 / 489	29 / 469
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 034 **N° Bâtiment** : 020								

École Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Bâtisseurs	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	23 / 414	882	25/408	108%	**CAPACITÉ**	23 / 414	S.O.	S.O.
8801, 25e Avenue, Montréal, H1Z4B4					**PRÉVISIONS**	47 / 766*	45 / 741*	46 / 735*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au cours des prochaines années. Advenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'école Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Découvreurs.					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : 036 **N° Bâtiment** : 019								

École Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Découvreurs	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	43 / 774	S.O.*	37/558	81%	**CAPACITÉ**	43 / 774	43 / 774	43 / 774
8777, 24e Avenue, Montréal, H1Z3Z8					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Bâtisseurs. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Bâtisseurs.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 037 **N° Bâtiment** : 313								

Le 4105, 47e Rue	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
4105, 47e Rue, Montréal, H1Z1L6					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Centre éducatif communautaire René-Goupil inc. | Location de 11388 pi² jusqu'au 30/06/2032					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 315								

Le 4121, 42e Rue	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
4121, 42e Rue, Montréal, H1Z1R8					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Processus d'aliénation déclenché. Occupé par : Centre de la petite enfance Au galop inc. | Location de 5662 pi² jusqu'au 30/06/2021 Ville de Montréal | Location de 24779 pi² jusqu'au 30/06/2021 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 418					**DESTINATION**	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	894	912	898	884	847
	Variation annuelle –>	1,67 %	-1,54 %	-1,56 %	-4,19 %
Secondaire	503	489	510	521	546
	Variation annuelle –>	2,52 %	4,29 %	2,16 %	4,80 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Léonard-De Vinci, pav. 2e et 3e cycle	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	12 / 216	568	12/216	91%	**CAPACITÉ**	12 / 216	12 / 216	12 / 216
7575, 19e Avenue, Montréal, H2A2M2					**PRÉVISIONS**	35 / 606*	35 / 590*	34 / 567*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'école Léonard-De Vinci, pavillon préscolaire et 1er cycle.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 039 **N° Bâtiment** : 412								

École Léonard-De Vinci, pav. préscolaire et 1er cycle	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	30 / 540	S.O.*	26/385	90%	**CAPACITÉ**	30 / 540	30 / 540	30 / 540
7630, 22e Avenue, Montréal, H2A2H9					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Léonard-De Vinci, pavillon 2e et 3e cycle. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions des effectifs sont intégrés à l'école Léonard-De-Vinci, pavillon 2e et 3e cycle.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 038 **N° Bâtiment** : 107								

École Saint-Mathieu	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	10 / 342	288	14/240	140%	**CAPACITÉ**	19 / 342	19 / 342	19 / 342
7230, 8e Avenue, Montréal, H2A3C7					**PRÉVISIONS**	18 / 318	18 / 316	18 / 311
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 063 **N° Bâtiment** : 282								

École Saint-Mathieu, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	9 / 162	S.O.*	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	9 / 162	9 / 162	9 / 162
7110, 8e Avenue, Montréal, H2A3C4					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Saint-Mathieu. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Mathieu.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 063 **N° Bâtiment** : 235								

Secteur 6 – Saint-Michel Sud

École Joseph-François-Perrault	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1713	1589	1602	89%	**CAPACITÉ**	1713	1713	1713
7450, rue François-Perrault, Montréal, H2A1L9					**PRÉVISIONS**	510*	521*	546*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. L'école loue des locaux à l'Académie Ness Martial, située au 3700 Crémazie Est et le gymnase du Centre Étienne-Desmarteaux situé au 3430, rue de Bellechasse. Un projet de salle de concert avec locaux de pratique est à l'étude. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. **N° Établissement** : 262 **N° Bâtiment** : 004					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Projet partiellement financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet partiellement financé par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet partiellement financé par le MEES.

École Joseph-François-Perrault, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	60	S.O.*	S.O.	76%	**CAPACITÉ**	60	60	60
7411, 17e Avenue, Montréal, H2A2R7					**PRÉVISIONS**	510*	521*	546*
Annexe de l'école Joseph-François-Perrault. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des travaux majeurs devront être réalisés. Les élèves (en tout ou en partie) pourraient être délocalisés durant les travaux. Des classes modulaires sur site sont envisagées. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. **N° Établissement** : 261 **N° Bâtiment** : 312					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.

Centre Yves-Thériault	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
3925, rue Villeray, Montréal, H2A1H1					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. **N° Établissement** : 389 **N° Bâtiment** : 051					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	3579	3547	3538	3497	3450
	Variation annuelle –>	-0,92 %	-0,25 %	-1,16 %	-1,34 %
Secondaire	1443	1435	1438	1476	1485
	Variation annuelle –>	1,06 %	0,21 %	2,64 %	0,61 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Hélène-Boullé	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	17 / 391	392	19/430	111%	**CAPACITÉ**	17 / 391	17 / 391	17 / 391
8050, avenue De Gaspé, Montréal, H2R2A7					**PRÉVISIONS**	22 / 399	24 / 420	23 / 416
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Une demande de financement pour l'ajout d'un gymnase a déposé au ministère de l'Éducation à l'automne 2020.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 106 **N° Bâtiment** : 183								

École Marie-Favery	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	18 / 414	369	17/346	105%	**CAPACITÉ**	18 / 414	18 / 414	18 / 414
7750, avenue Christophe-Colomb, Montréal, H2R2S9					**PRÉVISIONS**	23 / 394	22 / 387	23 / 395
L'école cohabite avec l'annexe de l'école Victor-Doré (La Passerelle). Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 5 classes et 1 local de services.					**DESTINATION**	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 094 **N° Bâtiment** : 012								

École Saint-Barthélemy, pavillon des Érables	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	23 / 529	490	25/491	113%	**CAPACITÉ**	23 / 529	23 / 529	23 / 529
7081, avenue des Érables, Montréal, H2E2R1					**PRÉVISIONS**	29 / 501*	28 / 482*	26 / 460*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents incluent l'école Saint-Barthélemy, pavillon Sagard.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 071 **N° Bâtiment** : 208								

École Saint-Barthélemy, pavillon Sagard	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	15 / 345	S.O.*	14/307	93	**CAPACITÉ**	15 / 345	15 / 345	15 / 345
7400, rue Sagard, Montréal, H2E2S9					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de Saint-Barthélemy, pavillon des Érables. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents sont intégrés à l'école Saint-Barthélemy, pavillon des Érables.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 073 **N° Bâtiment** : 167								

École Sainte-Cécile	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	25 / 575	528	24/486	100%	**CAPACITÉ**	25 / 575	25 / 575	25 / 575
7230, avenue De Gaspé, Montréal, H2R1Z6					**PRÉVISIONS**	32 / 539	32 / 551	33 / 556
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 107 **N° Bâtiment** : 181								

École Saint-Gabriel-Lalemant	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	16 / 288	464	23/353	143%	**CAPACITÉ**	16 / 288	16 / 288	16 / 288
7350, rue Garnier, Montréal, H2E2A3					**PRÉVISIONS**	29 / 496*	28 / 484*	27 / 459*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 6 classes. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					**DESTINATION**	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 084 **N° Bâtiment** : 298								

École Saint-Gabriel-Lalemant, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	S.O.	S.O.*	6/80	85%	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
7375-7345 A, rue Garnier, Montréal, H2E2A1					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Saint-Gabriel-Lalemant. Le projet d'ajout d'espace de 8 classes est en cours. Considérant la relocalisation de l'école en raison de travaux majeurs de réfection, un scénario fera l'objet d'une consultation dans les prochains mois afin d'atténuer les impacts sur la vie scolaire. *Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Gabriel-Lalemant.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Délocalisation potentielle au 7378 Lajeunesse	AJOUT D'ESPACE Délocalisation potentielle au 7378 Lajeunesse	AJOUT D'ESPACE Délocalisation potentielle au 7378 Lajeunesse
N° Établissement : 083 **N° Bâtiment** : 357								

École Saint-Gérard	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	29 / 667	561	26/519	86%	**CAPACITÉ**	29 / 667	29 / 667	29 / 667
505, rue de Liège Est, Montréal, H2P1J9					**PRÉVISIONS**	33 / 583	33 / 572	33 / 571
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 104 **N° Bâtiment** : 192								

École Saint-Grégoire-le-Grand	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	33 / 594	482	29/452	87%	**CAPACITÉ**	33 / 594	33 / 594	33 / 594
7950, rue Cartier, Montréal, H2E2K2					**PRÉVISIONS**	30 / 492	29 / 478	29 / 471
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 076 **N° Bâtiment** : 299								

École Académie De Roberval (délocalisée)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	S.O.	S.O.	571	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
1370, rue De Castelnau Est, Montréal, H2E1R9					**PRÉVISIONS**	1438*	1476*	1485*
Les élèves et l'école sont délocalisés dans la partie transitoire de l'école Georges-Vanier. Un projet d'analyse des options (réhabilitation ou démolition/reconstruction) a été déposé au MEQ à l'automne 2018. L'Académie de Roberval utilise des installations sportives dans le Centre Sportif Jean-Rougeau au 8000, rue de Normanville, appartenant à la Ville de Montréal. Un projet de démolition et reconstruction de l'aile C a été autorisé par le ministère de l'Éducation. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.					**DESTINATION**	DÉLOCALISATION EN ATTENTE D'AUTORISATON du MEES pour effectuer les travaux	DÉLOCALISATION EN ATTENTE D'AUTORISATON du MEES pour effectuer les travaux	DÉLOCALISATION EN ATTENTE D'AUTORISATON du MEES pour effectuer les travaux
N° Établissement : 267 **N° Bâtiment** : 113								

École Georges-Vanier	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1413	1166	1141	75%	**CAPACITÉ**	1413	1413	1413
1205, rue Jarry Est, Montréal, H2P1W9					**PRÉVISIONS**	1438*	1476*	1485*
Une partie de ce bâtiment est utilisée comme école transitoire. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 269 **N° Bâtiment** : 025								

École Lucien-Pagé	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	2351	1628	1333	56%	**CAPACITÉ**	2351	2351	2351
8200, boulevard Saint-Laurent, Montréal, H2P2L8					**PRÉVISIONS**	1438*	1476*	1485*
L'école cohabite avec l'école Eureka. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 278 **N° Bâtiment** : 037								

Annexe Accès	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
8150, rue Rousselot, Montréal, H2E1Z6					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école Henri-Julien. L'école cohabite avec l'école Henri-Julien. Une analyse du potentiel de l'immeuble sera réalisée.					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : 241 **N° Bâtiment** : 367								

Annexe La Passerelle	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
7750, avenue Christophe-Colomb, Montréal, H2R2S9					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école Victor-Doré. L'annexe cohabite avec l'école Marie-Favery.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 200 **N° Bâtiment** : 012								

École Eurêka	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
8200, boulevard Saint-Laurent, Montréal, H2P2L8					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'école cohabite avec l'école Lucien-Pagé.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 247 **N° Bâtiment** : 037								

École Gadbois (primaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
8305, rue Saint-André, Montréal, H2P1Y7					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un volet alternatif cohabite avec les élèves HDAA.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 201 **N° Bâtiment** : 419								

École Henri-Julien (secondaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
8150, rue Rousselot, Montréal, H2E1Z6					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Une annexe est liée à cet établissement. L'école cohabite avec l'école Annexe Accès. Une analyse du potentiel de l'immeuble sera réalisée.					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : 226 **N° Bâtiment** : 367								

École Joseph-Charbonneau (secondaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
8200, rue Rousselot, Montréal, H2E1Z6					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Une annexe est liée à cet établissement. L'école cohabite avec l'Institut Raymond Dewar et l'institut de réadaptation Marie-Enfant - CHU Sainte-Justine. Il y a une emphytéose avec la Ville de Montréal concernant la piscine qui se termine le 30 juin 2040.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 225 **N° Bâtiment** : 083								

École Saint-Pierre-Apôtre (primaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
8550, rue Clark, Montréal, H2P2N7					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 209 **N° Bâtiment** : 240								

École Victor-Doré (primaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
1350, boulevard Crémazie Est, Montréal, H2E1A1					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Une annexe est liée à cet établissement (La Passerelle). L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 205 **N° Bâtiment** : 343								

Centre Sainte-Croix	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
85, rue Jarry Ouest, Montréal, H2P1S6					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Le Centre occupe la totalité de l'immeuble. Une analyse sera effectuée par le SRM afin de déterminer le potentiel d'utilisation de l'immeuble comme école transitoire pour la scolarisation préscolaire et primaire. Une consultation devrait être réalisée advenant une délocalisation potentielle.					DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE POTENTIEL À déterminer en fonction des analyses et de la consultation en réalisation	ESPACE TRANSITOIRE POTENTIEL À déterminer en fonction des analyses et de la consultation en réalisation	ESPACE TRANSITOIRE POTENTIEL À déterminer en fonction des analyses et de la consultation en réalisation
N° Établissement : 344 **N° Bâtiment** : 448								

Bâtiment 025—École Georges-Vanier	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
1205, rue Jarry Est, Montréal, H2P1W9					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Occupé par l'Académie De Roberval (secondaire).					DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.
N° Établissement : 267 **N° Bâtiment** : 025								

Bâtiment 278—7378, rue Lajeunesse	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
7378, rue Lajeunesse, Montréal, H2R2H8					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Un projet de reprise du bâtiment de 21 classes est en cours. Lorsque les travaux seront terminés, le bâtiment pourrait accueillir temporairement la clientèle de l'école Saint-Gabriel-Lalemant, annexe en raison de travaux de réhabilitation et d'agrandissement du bâtiment.					DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE Travaux en cours Occupant à venir	ESPACE TRANSITOIRE Occupant potentiel : Saint-Gabriel-Lalemant annexe	ESPACE TRANSITOIRE Occupant potentiel : Saint-Gabriel-Lalemant annexe
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 278								

Le 6970, rue Marquette	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
6970, rue Marquette, Montréal, H2E2C7					PRÉVISIONS	-	-	-
Occupé par : Bureau de la communauté haïtienne de Montréal | Location de 5590 pi² jusqu'au 30/06/2021 Centre de la petite enfance Ami Soleil inc. | Location de 4930 pi² jusqu'au 30/06/2021					DESTINATION	PROCESSUS D'ALIÉNATION Demande d'autorisation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 364								

Le 8520, rue Saint-Urbain	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
8520, rue Saint-Urbain, Montréal, H2P2P3					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : La joie des enfants Montréal inc. | Location de 7072 pi² jusqu'au 30/06/2023 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 064					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	2040	2202	2278	2284	2344
	Variation annuelle –>	7,00 %	3,45 %	0,26 %	2,63 %
Secondaire	1092	1107	1181	1275	1293
	Variation annuelle –>	6,44 %	6,68 %	7,96 %	1,41 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Barclay	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	46 / 828	S.O.	45/703	93%	**CAPACITÉ**	46 / 828	46 / 828	46 / 828
7941, avenue Wiseman, Montréal, H3N2P2					**PRÉVISIONS**	48 / 773	50 / 838	50 / 836
Cohabitation avec l'organisme Les amis des mots, l'Université de Montréal, Fusion jeunesse et le CLSC des Faubourgs. * La capacité ne prend pas en considération l'occupation de certains locaux par des partenaires.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 122 **N° Bâtiment** : 090								

École Barthélemy-Vimont	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	47 / 846	1311	43/702	93%	**CAPACITÉ**	47 / 846	47 / 846	47 / 846
415, rue Saint-Roch, Montréal, H3N1K2					**PRÉVISIONS**	71 / 1178*	75 / 1243*	75 / 1238*
Une annexe est liée à cet établissement. Cohabite avec le Centre William-Hingston, la Ville de Montréal et le CPE autour du monde. Des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au cours des prochaines années. Advenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance. * Les élèves résidents et les prévisions incluent l'annexe.					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : 128 **N° Bâtiment** : 042								

École Barthélemy-Vimont, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	13 / 234	S.O.*	15/280	115%	**CAPACITÉ**	13 / 234	13 / 234	13 / 234
630, rue Saint-Roch, Montréal, H3N1K8					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Barthélemy-Vimont. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions des effectifs sont intégrés à l'école Barthélemy-Vimont.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 125 **N° Bâtiment** : 098								

École Camille-Laurin	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	16 / 288	1311	11/147	75%	**CAPACITÉ**	16 / 288	16 / 288	16 / 288
8000, avenue de l'Épée, Montréal, H3N2E9					**PRÉVISIONS**	28 / 435*	19 / 289*	23 / 361*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 124 **N° Bâtiment** : 404								

École Camille-Laurin, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	12 / 216	S.O.*	13/153	108%	CAPACITÉ	12 / 216	12 / 216	12 / 216
7700, avenue d'Outremont, Montréal, H3N2L9					PRÉVISIONS	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Camille-Laurin. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Considérant les travaux majeurs de réfection planifiés, une relocalisation de l'école doit être envisagée. Des consultations se tiendront afin d'atténuer les impacts sur la vie scolaire. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Camille-Laurin. **N° Établissement** : 126 **N° Bâtiment** : 179					DESTINATION	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.

Centre William-Hingston	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
419, rue Saint-Roch 2e étage, Montréal, H3N1K2					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Le Centre cohabite avec l'école Barthélemy-Vimont, la Ville de Montréal et le CPE autour du monde. Des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au cours des prochaines années. Advenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance. **N° Établissement** : 306 **N° Bâtiment** : 042					DESTINATION	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.

Bâtiment 266—Annexe Champagneur	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
7745, avenue Champagneur, Montréal, H3N2K2					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Considérant l'état du bâtiment, l'immeuble est temporairement non disponible pour la scolarisation. Des travaux sont en cours. **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 266					DESTINATION	BÂTIMENT VACANT Travaux à venir.	BÂTIMENT VACANT Travaux à venir.	BÂTIMENT VACANT Travaux à venir.

Le 415, rue Saint-Roch	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
415, rue Saint-Roch, Montréal, H3N1K2					PRÉVISIONS	-	-	-
Occupé par : Centre de la petite enfance Autour du monde | Location de 4500 pi² jusqu'au 30/06/2024 Ville de Montréal | Location de 30328 pi² jusqu'au 30/06/2024 Ville de Montréal | Location de 20000 pi² jusqu'au 30/04/2067 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 042					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	2096	2088	2087	2052	2019
	Variation annuelle –>	0,58 %	-0,05 %	-1,68 %	-1,61 %
Secondaire	845	844	919	984	1001
	Variation annuelle –>	8,76 %	8,89 %	7,07 %	1,73 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École La Mennais	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	20 / 460	239	17/271	80%	**CAPACITÉ**	20 / 460	20 / 460	20 / 460
6521, rue Saint-Denis, Montréal, H2S2S1					**PRÉVISIONS**	16 / 277	16 / 270	16 / 255
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 105 **N° Bâtiment** : 138								

École La Petite-Patrie, pavillon Notre-Dame-de-la-Défense	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	19 / 437	S.O.*	18/308	89%	**CAPACITÉ**	19 / 437	19 / 437	19 / 437
6841, avenue Henri-Julien, Montréal, H2S2V3					**PRÉVISIONS**	22 / 367	20 / 343	20 / 343
Annexe du pavillon Saint-Jean-de-la-Croix. Cohabitation avec le Centre de la petite enfance Saint-Edouard Inc. Le bâtiment de la maison-mère est utilisé comme espace transitoire.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 109 **N° Bâtiment** : 211								

École Le Vitrail (primaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	10 / 230	S.O.*	7/113	70%	**CAPACITÉ**	10 / 230	10 / 230	10 / 230
5927, rue Boyer, Montréal, H2S2H8					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
(cette école a aussi une partie secondaire) L'école occupe la totalité de l'immeuble. * L'école ne possède pas de territoire-école.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 108 **N° Bâtiment** : 104								

École Madeleine-de-Verchères	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	25 / 575	558	26/478	100%	**CAPACITÉ**	25 / 575	25 / 575	25 / 575
6017, rue Cartier, Montréal, H2G2V4					**PRÉVISIONS**	28 / 500	28 / 482	27 / 474
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 4 locaux de classes.					**DESTINATION**	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 077 **N° Bâtiment** : 123								

Secteur 9 – La Petite-Patrie

École Saint-Ambroise	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	14 / 322	380	14/247	107%	**CAPACITÉ**	14 / 322	14 / 322	14 / 322
6555, rue De Normanville, Montréal, H2S2B8					**PRÉVISIONS**	23 / 408*	23 / 405*	22 / 398*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'école Saint-Ambroise annexe.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 086 **N° Bâtiment** : 170								

École Saint-Ambroise, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	11 / 253	S.O.*	11/166	100%	**CAPACITÉ**	11 / 253	S.O	S.O
6560, rue Chambord, Montréal, H2G3B9					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Saint-Ambroise. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au cours des prochaines années. Advenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Ambroise.					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : 088 **N° Bâtiment** : 191								

École Saint-Arsène	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	24 / 552	286	24/417	100%	**CAPACITÉ**	24 / 552	24 / 552	24 / 552
6972, avenue Christophe-Colomb, Montréal, H2S2H5					**PRÉVISIONS**	17 / 315	18 / 310	18 / 301
Cohabitation avec l'Association Canado-Préruvienne, Association des bègues du Canada, CPE - La bottine filante Inc. et le Mouvement action justice. Les locataires utilisent l'entrée située au 6970, avenue Christophe-Colomb.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 095 **N° Bâtiment** : 154								

École Saint-Étienne	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	15 / 345	245	15/225	100%	**CAPACITÉ**	15 / 345	15 / 345	15 / 345
5959, avenue Christophe-Colomb, Montréal, H2S2G3					**PRÉVISIONS**	14 / 261	15 / 273	15 / 280
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 096 **N° Bâtiment** : 100								

École Le Vitrail (secondaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	S.O.	S.O.	100	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
5927, rue Boyer, Montréal, H2S2H8					**PRÉVISIONS**	919*	984*	1001*
(cette école a aussi une partie primaire) L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 248 **N° Bâtiment** : 104								

École Père-Marquette	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1315	1645	1367	104%	CAPACITÉ	1315	1315	1315
6030, rue Marquette, Montréal, H2G2Y2					PRÉVISIONS	919*	984*	1001*
Cohabitation avec l'École des Métiers du Meuble de Montréal. Il y a une emphytéose avec la Ville de Montréal concernant la piscine, l'aréna et le gymnase qui se termine le 31 juillet 2033. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 268 **N° Bâtiment** : 038								

Centre Marie-Médiatrice	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
6200, rue des Écores, Montréal, H2G2J5					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Le Centre cohabite avec l'École des métiers du meuble de Montréal, le centre Champagnat et les organismes suivants: DÉCLIC et PITREM.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 315 **N° Bâtiment** : 200								

École des métiers du meuble de Montréal	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
6028, rue Marquette, Montréal, H2G2Y2					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Cohabitation avec l'école Père-Marquette. L'école scolarise 2 classes (formation en service de garde) au Centre Marie-Médiatrice. Il y a une emphytéose avec la Ville de Montréal concernant la piscine, l'aréna et le gymnase qui se termine le 31 juillet 2033.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 486 **N° Bâtiment** : 038								

La Petite-Patrie, pavillon Saint-Jean-de-la-Croix	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	14 / 252	S.O.	S.O.	135%	CAPACITÉ	14 / 252	14 / 252	14 / 252
35, rue Saint-Zotique Est, Montréal, H2S1K5					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Une annexe est liée à cet établissement. Le bâtiment de la maison-mère est utilisé comme espace transitoire par l'école Félix-Leclerc (école du quartier Côte-des-Neiges Est) lors des travaux à son bâtiment principal.					DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.
N° Établissement : 134 **N° Bâtiment** : 049								

Le 1035, rue de Bellechasse	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
1035, rue de Bellechasse, Montréal, H2S1Y4					PRÉVISIONS	-	-	-
Occupé par : Ville de Montréal | Emphytéose de 48321 pi² jusqu'au 05/07/2052					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 044								

Secteur 9 – La Petite-Patrie

Le 6200, des Écores	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
6200, rue des Écores, Montréal, H2G2J5					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : CPE bottine filante | Emphytéose de 11340 pi² jusqu'au 19/08/2034 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 200E					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Le 6255, rue Boyer	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
6255, rue Boyer, Montréal, H2S2J2					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Processus d'aliénation enclenché. Occupé par : L'Hôte Maison | Location de N.D. pi² jusqu'au 30/09/2020 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 057					**DESTINATION**	PROCESSUS D'ALIÉNATION Demande d'autorisation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.

Le 6839, rue Drolet	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
6839, rue Drolet, Montréal, H2S2T1					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Processus d'aliénation enclenché. Occupé par : Gestion communautaire 6839, Drolet, 3e étage inc. | Location de 6144 pi² jusqu'au 30/06/2021 Comité logement de La Petite Patrie | Location de 1946 pi² jusqu'au 30/06/2021 Perspectives Jeunesse | Location de 1952 pi² jusqu'au 30/06/2021 Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie (CRAC-PP) | Location de 6513 pi² jusqu'au 30/06/2021 Conseil Canadien pour les réfugiés | Location de 971 pi² jusqu'au 30/06/2021 Centre d'aide des familles latino-américaines (CAFLA) | Location de 983 pi² jusqu'au 30/06/2021 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 172					**DESTINATION**	PROCESSUS D'ALIÉNATION Demande d'autorisation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.

Le 6841, Henri-Julien	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
6841, avenue Henri-Julien, Montréal, H2S2V3					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Centre de la petite enfance St-Édouard | Location de 8073 pi² jusqu'au 30/06/2023 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 211L					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Le 6972, Christophe-Colomb	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
6972, avenue Christophe-Colomb, Montréal, H2S2H5					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupée par : Association Canado-Péruvienne | Location de 534 pi² jusqu'au 30/06/2021 ASSOCIATION BÉGAIEMENT COMMUNICATION | Location de 261 pi² jusqu'au 30/06/2021 CPE La bottine filante | Location de 7015 pi² jusqu'au 30/06/2021 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 154M					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Lots 2 334 990 et 2 335 013	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
Saint-Laurent/rue Saint-Dominique, Montréal, H2Y3Y8					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Est de Saint-Laurent entre Beaubien et Saint-Zotique Occupé par : Ville de Montréal | Location de 40635 pi² jusqu'au 18/09/2022 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 952T					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	4119	4087	4062	4010	3959
	Variation annuelle –>	-1,26 %	-0,61 %	-1,28 %	-1,27 %
Secondaire	1863	1813	1890	1938	1943
	Variation annuelle –>	2,72 %	4,25 %	2,54 %	0,26 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Rose-des-Vents	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	12 / 276	S.O.	9/161	S.O.	**CAPACITÉ**	11 / 154	11 / 154	11 / 154
3000, rue Beaubien Est, Montréal, H1Y1H2					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 046 **N° Bâtiment** : 288								

École Saint-Albert-le-Grand	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	16 / 368	409	14/313	87%	**CAPACITÉ**	26 / 598	26 / 598	26 / 598
5050, 18e Avenue, Montréal, H1X2N9					**PRÉVISIONS**	25 / 421	25 / 411	23 / 383
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 5 locaux de classes. L'agrandissement de 10 classes et d'un gymnase pourrait être livré pour l'hiver 2022.* Les 20 groupes comprennent l'occupation de l'espace transitoire. Pendant les travaux, l'école utilise temporairement l'immeuble transitoire situé au 5015, 9e Avenue.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. LIVRAISON	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 040 **N° Bâtiment** : 295								

École Sainte-Bernadette-Soubirous	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	39 / 702	805	33/579	87%	**CAPACITÉ**	39 / 702	39 / 702	39 / 702
6855, 16e Avenue, Montréal, H1X2T5					**PRÉVISIONS**	53 / 890*	54 / 892*	52 / 858*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 043 **N° Bâtiment** : 409								

École Sainte-Bernadette-Soubirous, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	4 / 72	S.O.*	3/41	75%	**CAPACITÉ**	4 / 72	4 / 72	4 / 72
6885, 16e Avenue, Montréal, H1X2T5					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Sainte-Bernadette-Soubirous. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions des effectifs sont intégrés à l'école Saint-Bernadette-Soubirous.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 042 **N° Bâtiment** : 076								

Secteur 10 – Rosemont-Ouest

École Sainte-Bibiane	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	S.O.	287	14/274	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	14 / 322	14 / 322
5755, 13e Avenue, Montréal, H1X2Y3					**PRÉVISIONS**	16 / 287	16 / 292	16 / 290
L'école occupe la totalité du bâtiment depuis la rentrée 2020 (fin des travaux de reconstruction).					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 045 **N° Bâtiment** : 026								

École Saint-Émile	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	9 / 207	242	12/230	122%	**CAPACITÉ**	9 / 207	9 / 207	9 / 207
3450, rue Davidson, Montréal, H1W2Z5					**PRÉVISIONS**	14 / 245	14 / 243	14 / 248
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des travaux de réhabilitation majeure sont prévus, par phase, dans ce bâtiment au courant de l'été 2021 et de l'été 2022 sans impact sur l'occupation.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 048 **N° Bâtiment** : 311								

École Saint-François-Solano	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	24 / 552	495	27/478	100%	**CAPACITÉ**	24 / 552	24 / 552	24 / 552
3580, rue Dandurand, Montréal, H1X1N6					**PRÉVISIONS**	29 / 494	29 / 488	28 / 480
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 044 **N° Bâtiment** : 078								

École Saint-Jean-de-Brébeuf	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	21 / 483	486	20/393	90%	**CAPACITÉ**	21 / 483	S.O	S.O
2870, rue Dandurand, Montréal, H1Y1T5					**PRÉVISIONS**	30 / 525	30 / 517	30 / 518
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Considérant la relocalisation de l'école en raison de travaux majeurs de réfection, un scénario fera l'objet d'une consultation dans les prochains mois afin d'atténuer les impacts sur la vie scolaire.					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	DÉLOCALISATION ENVISAGÉE 6361 6e Avenue	DÉLOCALISATION ENVISAGÉE 6361 6e Avenue
N° Établissement : 064 **N° Bâtiment** : 127								

École Saint-Jean-de-la-Lande	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	26 / 621	675	27/494	96%	**CAPACITÉ**	27 / 621	27 / 621	27 / 621
3120, avenue Laurier Est, Montréal, H1Y1Z6					**PRÉVISIONS**	41 / 719*	40 / 710*	41 / 735*
Deux annexes sont liées à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 3 locaux de classes. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					**DESTINATION**	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 058 **N° Bâtiment** : 292								

École Saint-Jean-de-la-Lande, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	6 / 138	S.O.*	6/139	100%	CAPACITÉ	6 / 138	6 / 138	6 / 138
5095, 9e Avenue, Montréal, H1Y2J3					PRÉVISIONS	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Saint-Jean-de-la-Lande. L'école occupe la totalité de l'immeuble. *Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Jean-de-la-Lande					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 113 **N° Bâtiment** : 294								

École Saint-Marc	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	24 / 552	591	25/532	108%	CAPACITÉ	24 / 552	24 / 552	24 / 552
6365, 1re Avenue, Montréal, H1Y3A9					PRÉVISIONS	35 / 604	35 / 598	35 / 592
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 065 **N° Bâtiment** : 097								

École Sans-Frontières	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	39 / 897	S.O.	19/286	46%	CAPACITÉ	39 / 897	39 / 897	39 / 897
5937, 9e Avenue, Montréal, H1Y2K4					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
L'espace transitoire situé dans cette école est disponible. Une analyse en cours permettra de déterminer si des travaux sont nécessaires avant d'être repris pour la scolarisation des élèves. * Inclut les locaux dans l'espace transitoire.					DESTINATION	Statu quo.	ANALYSE EN COURS Possibilité d'effectuer des travaux	ANALYSE EN COURS Possibilité d'effectuer des travaux
N° Établissement : 056 **N° Bâtiment** : 410								

École Charles-Bruneau	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
2515, rue Holt, Montréal, H1Y1N4					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 207 **N° Bâtiment** : 281								

E.M.I.C.A., annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
6255, 13e Avenue, Montréal, H1X2Y6					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'ÉMICA. L'école occupe la totalité du bâtiment. Une analyse sera effectuée par le SRM afin de déterminer le potentiel de l'immeuble pour la scolarisation préscolaire et primaire. Une consultation pourrait être réalisée à cet effet.					DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE POTENTIEL À déterminer en fonction des analyses et de la consultation à réaliser	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : 488 **N° Bâtiment** : 253								

Secteur 10 – Rosemont-Ouest

Bâtiment 215—6361, 6e Avenue	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
6361, 6e Avenue, Montréal, H1Y2R7					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Le bâtiment est vacant. Un projet de reprise pour en faire une école de 23 classes, un gymnase et une salle d'activités a été financé en maintien d'actif. La première utilisation de ce bâtiment sera à des fins transitoires. La fin des travaux de réhabilitation est prévue pour la rentrée 2022.					**DESTINATION**	TRAVAUX EN COURS REPRISE POUR LA FGJ.	ESPACE TRANSTIOIRE Livraison - Occupant envisagée : Saint-Jean-de-Brébeuf	ESPACE TRANSTIOIRE Occupant envisagé : Saint-Jean-de-Brébeuf
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 215								

Bâtiment 410—Sans-Frontières	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
5937, 9e Avenue, Montréal, H1Y2K4					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'espace transitoire est vacant depuis le départ de l'école Saint-Bibiane. Une analyse en cours permettra de déterminer si des travaux sont nécessaires avant qu'il soit disponible pour la scolarisation des élèves.					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS. POSSIBILITÉ D'EFFECTUER DES TRAVAUX	ANALYSE EN COURS. POSSIBILITÉ D'EFFECTUER DES TRAVAUX	ANALYSE EN COURS. POSSIBILITÉ D'EFFECTUER DES TRAVAUX
N° Établissement : 045 **N° Bâtiment** : 410								

École Saint-Albert-le-Grand, annexe temporaire	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	5 / 90	S.O.	S.O.	130%	**CAPACITÉ**	5 / 90	S.O	S.O
5015, 9e Avenue, Montréal, H1Y2J3					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe temporaire de l'école Saint-Albert-le-Grand Occupé temporairement par l'école Saint-Albert-le-Grand jusqu'à la livraison des travaux à son bâtiment d'origine. L'immeuble fera l'objet de travaux importants pour une durée d'environ 1 an avant de devenir l'annexe de l'école Saint-Jean-de-la-Lande * incluse dans l'école Saint-Albert-le-Grand.					**DESTINATION**	Occupé par Saint-Albert-le-Grand jusqu'à la livraison de son agrandissement.	Travaux de réhabilitation – aucun occupant	ANNEXION Occupant potentielle : Saint-Jean-de-la-Lande
N° Établissement : 040 **N° Bâtiment** : 340								

Le 5789-5791, rue d'Iberville	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
5789-5791, rue d'Iberville, Montréal, H2G2B8					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Regroupement des Magasins-Partage de Île de Montréal | Location de 4607 pi² jusqu'au 30/06/2023					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 413M								

Le 6255, 13e Avenue	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
6255, 13e Avenue, Montréal, H1X2Y6					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Centre de la petite enfance Rosemonde | Location de 6310 pi² jusqu'au 30/06/2021					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 253T								

Le 6315, 13e Avenue	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
6315, 13e Avenue, Montréal, H1X2Y6					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Centre de la petite enfance Galijode inc. | Location de 5931 pi² jusqu'au 30/06/2021 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 252					**DESTINATION**	PROCESSUS D'ALIÉNATION Demande d'autorisation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.

Le 6400, 8e Avenue	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
6400, 8e Avenue, Montréal, H1Y3E6					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Ville de Montréal (VILLA UKRAINIENNE inc.) | Emphytéose de 20817 pi² jusqu'au 21/09/2034 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 955E					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	1851	1861	1853	1865	1863
	Variation annuelle –>	0,49 %	-0,43 %	0,65 %	-0,11 %
Secondaire	806	780	798	840	880
	Variation annuelle –>	0,78 %	2,31 %	5,26 %	4,76 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

(Bâtiment non attribué)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	S.O.	S.O.	S.O./S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
4315, rue Beaubien Est, Montréal, H1T1S8					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'immeuble est vacant pour la durée des travaux de réhabilitation.					**DESTINATION**	TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN COURS	TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN COURS	FIN POSSIBLE DES TRAVAUX - OCCUPANT À VENIR
N° Établissement : S.O. **N° Bâtiment** : 190								

École Alphonse-Desjardins	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	16 / 368	413	17/278	100%	**CAPACITÉ**	16 / 368	16 / 368	16 / 368
6600, rue Lemay, Montréal, H1T2L7					**PRÉVISIONS**	25 / 429*	23 / 415*	23 / 401*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Inclus les groupes de l'espace transitoire.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 023 **N° Bâtiment** : 002								

École Alphonse-Desjardins, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	11 / 235	S.O.*	12/209	S.O.	**CAPACITÉ**	11 / 235	11 / 235	11 / 235
6650, 39e Avenue, Montréal, H1T2W8					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Alphonse-Desjardins. Le bâtiment est occupé temporairement par l'école Alphonse-Desjardins. * Inclus dans l'école Alphonse-Desjardins.					**DESTINATION**	ESPACE TRANSITOIRE. Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE. Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE. Occupation complète.
N° Établissement : 023 **N° Bâtiment** : 194								

École des Monarques, annexe temporaire	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	6 / 108	834	S.O./S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	6 / 108	6 / 108	6 / 108
4430, rue Bélanger, Montréal, H1T1B3					**PRÉVISIONS**	50 / 852	52 / 869	52 / 881
Ce bâtiment est utilisé par l'école Des Monarques depuis la rentrée 2019-2020 comme annexe temporaire. Un ajout d'espace pour deux classes de maternelles 4 ans et une salle d'activité a été demandé au ministère de l'Éducation à l'automne 2020.					**DESTINATION**	ESPACE TRANSITOIRE. Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE. Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE. Occupation complète.
N° Établissement : 029 **N° Bâtiment** : 267								

Secteur 11 – Rosemont-Est

École des Monarques, Édifice Marie-Rollet	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	14 / 322	S.O.*	18/369	135%	**CAPACITÉ**	14 / 322	S.O	S.O
6405, 30e Avenue, Montréal, H1T3G3					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Des Monarques, Édifice Saint-Jean-Vianney. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 4 classes et 1 local de services. Considérant les travaux majeurs de réfection planifiés, une relocalisation complète de l'école doit être effectuée. Des consultations se tiendront afin d'atténuer les impacts sur la vie scolaire. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Des Monarques, édifice Saint-Jean-Vianney. **N° Établissement** : 030 **N° Bâtiment** : 106					**DESTINATION**	Statu quo.	DÉLOCALISATION ENVISAGÉE 6755 36e avenue avec modulaire et/ou modulaires à St-Jean-Vianney	DÉLOCALISATION ENVISAGÉE 6755 36e avenue avec modulaire et/ou modulaires à St-Jean-Vianney

École des Monarques, Édifice Saint-Jean-Vianney	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	12 / 276	834	15/340	133%	**CAPACITÉ**	12 / 276	12 / 276	12 / 276
6455, 27e Avenue, Montréal, H1T3J8					**PRÉVISIONS**	50 / 852*	52 / 869*	52 / 881*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des élèves occupent l'immeuble #267 situé au 4430, rue Bélanger. Durant la délocalisation de l'édifice Marie-Rollet, des classes modulaires pourraient être installées. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'édifice Marie-Rollet. **N° Établissement** : 029 **N° Bâtiment** : 287					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS Installation de modulaires sur site	INSTALLATION DE MODULAIRES POTENTIELLES Occupés par des groupes de Marie-Rollet	INSTALLATION DE MODULAIRES POTENTIELLES Occupés par des groupes de Marie-Rollet

École Notre-Dame-du-Foyer	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	19 / 437	567	24/545	126%	**CAPACITÉ**	19 / 437	19 / 437	19 / 437
5955, 41e Avenue, Montréal, H1T2T7					**PRÉVISIONS**	34 / 579	34 / 583	35 / 596
L'école occupe la totalité de l'immeuble. **N° Établissement** : 024 **N° Bâtiment** : 257					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Centre de réadaptation Marie-Enfant	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
5200, rue Bélanger Est, Montréal, H1T1C9					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école en milieu hospitalier. L'école occupe une partie de l'immeuble au Centre de réadaptation Marie-Enfant du CHU Sainte-Justine. * Nombre d'élèves au primaire 4 et au secondaire 23. **N° Établissement** : 204 **N° Bâtiment** : 850					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

CHSLD Marie-Rollet	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
5003, rue Saint-Zotique Est, Montréal, H1T1N6					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe une partie de l'immeuble du CSSS Lucille-Teasdale. **N° Établissement** : 240 **N° Bâtiment** : 861					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

E.M.I.C.A	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
3955, rue de Bellechasse, Montréal, H1X1J6					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Une annexe est liée à ce bâtiment. L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 478 **N° Bâtiment** : 354								

Bâtiment 297—6755, 36e Avenue	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
6755, 36e Avenue, Montréal, H1T2Z9					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Une demande d'ajout d'espace pour la rénovation de 10 classes a été autorisée en juin 2017 par le MEES. Livraison du projet est prévue pour l'année 2021-2022. En analyse comme lieu potentiel de délocalisation de l'école des Monarques (Marie-Rollet) dès la rentrée 2022-2023. L'ajout de classes modulaires sur site est à l'étude pour accueillir tous les groupes de l'école.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	OCCUPANT POTENTIEL École des Monarques, Marie-Rollet	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 297								

Le 6815, 36e Avenue	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
6815, 36e Avenue, Montréal, H1T2Z10					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par :					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O. **N° Bâtiment** : 297E								

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	3452	3463	3543	3544	3575
	Variation annuelle –>	1,35 %	2,31 %	0,03 %	0,87 %
Secondaire	1854	1804	1910	2062	2160
	Variation annuelle –>	7,83 %	5,88 %	7,96 %	4,75 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Armand-Lavergne	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	21 / 378	531	23/419	104%	**CAPACITÉ**	21 / 378	21 / 378	21 / 378
2600, avenue Fletcher, Montréal, H1L4C5					**PRÉVISIONS**	32 / 539	31 / 542	32 / 554
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 002 **N° Bâtiment** : 029								

École Boucher-De La Bruère	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	8 / 184	296	13/250	162%	**CAPACITÉ**	8 / 184	8 / 184	8 / 184
7760, rue La Fontaine, Montréal, H1L3H2					**PRÉVISIONS**	18 / 310	17 / 293	16 / 279
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a 3 classes modulaires et 1 local de services installés à cet immeuble.					**DESTINATION**	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 013 **N° Bâtiment** : 209								

École La Vérendrye	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	20 / 460	3381	19/395	90%	**CAPACITÉ**	20 / 460	20 / 460	20 / 460
3055, rue Mousseau, Montréal, H1L4W1					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 005 **N° Bâtiment** : 314								

École Longue-Pointe (nom temporaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	S.O.	S.O.	S.O./S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	14 / 252	14 / 252
8075, rue Hochelaga, Montréal, H1L2K9					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
École Longue-Pointe (nom temporaire). Construction d'une nouvelle école primaire. La fin des travaux est prévue pour la rentrée 2021-2022.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE LIVRAISON	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 068								

École Philippe-Labarre	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	22 / 506	419	22/377	95%	**CAPACITÉ**	22 / 506	22 / 506	22 / 506
3125, avenue Fletcher, Montréal, H1L4E2					**PRÉVISIONS**	25 / 421	26 / 453	28 / 488
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 001 **N° Bâtiment** : 496								

École Sainte-Claire	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	20 / 360	416	22/387	110%	**CAPACITÉ**	20 / 360	20 / 360	20 / 360
8500, rue Sainte-Claire, Montréal, H1L1X7					**PRÉVISIONS**	26 / 446	27 / 468	28 / 477
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 009 **N° Bâtiment** : 199								

École Sainte-Claire, annexe temporaire	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	16 / S.O.	S.O.	S.O./S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	16 / S.O.	16 / S.O.	16 / S.O.
3075, avenue Lebrun, Montréal, H1L5G2					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Sainte-Claire annexe temporaire. Bâtiment vacant. Démolition et construction d'une école primaire à venir. La fin des travaux est prévue au cours de l'année 2021. Dû à sa proximité, le bâtiment deviendra l'annexe de l'école Sainte-Claire.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours. Fin possible des travaux en cours d'année.	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. Occupation par Sainte-Claire.	Occupation par Sainte-Claire.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 110								

École Sainte-Louise-de-Marillac	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	11 / 253	294	18/301	136%	**CAPACITÉ**	11 / 253	11 / 253	11 / 253
8100, rue de Marseille, Montréal, H1L1P3					**PRÉVISIONS**	17 / 301	16 / 280	15 / 268
L'école cohabite avec la Ville de Montréal (loisirs). Il y a 7 classes modulaires et un local de services installés à cet immeuble.					**DESTINATION**	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 010 **N° Bâtiment** : 385								

École Saint-François-d'Assise	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	24 / 432	457	26/419	95%	**CAPACITÉ**	24 / 432	24 / 432	24 / 432
2150, rue Liébert, Montréal, H1L5R1					**PRÉVISIONS**	30 / 514	31 / 530	31 / 534
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 012 **N° Bâtiment** : 016								

École Saint-Justin	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	20 / 460	968	19/368	100%	CAPACITÉ	20 / 460	20 / 460	20 / 460
5005, rue Mousseau, Montréal, H1K2V8					PRÉVISIONS	61 / 1042*	60 / 1029*	60 / 1042*
Deux annexes sont liées à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un projet de réhabilitation est prévu pour cet immeuble. Le MEQ finance un agrandissement de 3 classes préscolaires, 15 classes primaires et d'un gymnase. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'école Saint-Justin annexe. **N° Établissement** : 003 **N° Bâtiment** : 497					DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES. Classes modulaires maintenues.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES. Classes modulaires maintenues.	AJOUT D'ESPACE Projet financé par le MEES. Classes modulaires maintenues.

École Saint-Justin, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	6 / 138	S.O.*	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	6 / 138	6 / 138	6 / 138
8805, rue De Forbin-Janson, Montréal, H1K2K5					PRÉVISIONS	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Saint-Justin. Ce bâtiment fait l'objet d'importants travaux de rénovation. Le bâtiment 303, situé au 8300, rue de Teck sert à scolariser, de manière temporaire, des groupes de Saint-Justin depuis la rentrée 2019-2020. 5 classes modulaires et un local de service sont installés. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Justin. **N° Établissement** : 004 **N° Bâtiment** : 334					DESTINATION	Retour de l'école Saint-Justin annexe.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.

École Académie Dunton	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	914	1854	683	74%	CAPACITÉ	914	914	914
5555, rue De Boucherville, Montréal, H1K4B6					PRÉVISIONS	1910*	2062*	2160*
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un projet d'agrandissement pour 523 places-élèves a été autorisé à la hauteur de 10% par le MEES. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. **N° Établissement** : 253 **N° Bâtiment** : 111					DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Travaux à venir.	AJOUT D'ESPACE Travaux à venir.	AJOUT D'ESPACE Travaux à venir.

École Louise-Trichet	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	475	1854	562	105%	CAPACITÉ	475	475	475
2800, boulevard Lapointe, Montréal, H1L5M1					PRÉVISIONS	1910*	2062*	2160*
L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. **N° Établissement** : 252 **N° Bâtiment** : 308					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

École de la Lancée	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	10/64	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
8147, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1L1A7					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Deux annexes sont liées à ce bâtiment. L'école est située dans des locaux du Centre jeunesse de Montréal au deuxième étage du site Mont-Saint-Antoine relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 217 **N° Bâtiment** : 855

École de la Lancée (Centre Jeunesse)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
8147, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1L1A7					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école de la Lancée. L'école est située dans des locaux du Centre jeunesse de Montréal au deuxième étage du site Mont-Saint-Antoine relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 244 **N° Bâtiment** : 875

École de la Lancée (primaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	2/7	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
8147, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1L1A7					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école de la Lancée. L'école est située dans des locaux du Centre jeunesse de Montréal au deuxième étage du site Mont-Saint-Antoine relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 203 **N° Bâtiment** : 855

École Irénée-Lussier, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	14/84	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
2205, rue Mousseau, Montréal, H1L4V2					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école Irénée-Lussier. L'école occupe la totalité du bâtiment. Il y a 6 classes modulaires installées à cet immeuble. À la fin de l'occupation du bâtiment par l'école Irenée-Lussier, une demande de financement pour une reprise de l'école à des fins primaires a été déposée au MEQ à l'automne 2020.					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS À déterminer selon les résultats CLASSES MODULAIRES MAINTENUES	ANALYSE EN COURS À déterminer selon les résultats CLASSES MODULAIRES MAINTENUES	ANALYSE EN COURS À déterminer selon les résultats CLASSES MODULAIRES MAINTENUES

N° Établissement : 227 **N° Bâtiment** : 177

Centre Tétreaultville (délocalisé)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
5850, avenue de Carignan, Montréal, H1M2V4					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Une annexe est liée à cet établissement. Le Centre occupe temporairement la partie transitoire de l'école Louis-Riel (quartier Mercier) au bâtiment 030.					**DESTINATION**	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.

N° Établissement : 371 **N° Bâtiment** : 030

Bâtiment 303—8300 rue De Teck	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	22 / 506	S.O.	S.O.	72%	**CAPACITÉ**	22 / 506	22 / 506	22 / 506
8300, rue De Teck, Montréal, H1L1H4					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe temporaire de l'école Saint-Justin. L'immeuble est temporairement occupé par l'école Saint-Justin depuis l'année scolaire 2019-2020 jusqu'à la livraison de l'agrandissement. **N° Établissement** : 004 **N° Bâtiment** : 303					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS Départ de Saint-Justin. Retour vers le secondaire possible.	ANALYSE EN COURS Retour vers le secondaire possible.	ANALYSE EN COURS Retour vers le secondaire possible.

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	2607	2579	2587	2596	2596
	Variation annuelle –>	0,98 %	0,31 %	0,35 %	0,00 %
Secondaire	1360	1337	1458	1529	1579
	Variation annuelle –>	7,22 %	9,05 %	4,87 %	3,27 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Guillaume-Couture	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	28 / 576	598	32/576	88%	**CAPACITÉ**	28 / 576	28 / 576	28 / 576
6300, avenue Albani, Montréal, H1M2R8					**PRÉVISIONS**	33 / 554	32 / 546	31 / 508
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 3 classes et 1 local de services.					**DESTINATION**	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 019 **N° Bâtiment** : 080								

École Louis-Dupire	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	36 / 828	490	32/558	83%	**CAPACITÉ**	36 / 828	36 / 828	36 / 828
6400, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, H1N1S4					**PRÉVISIONS**	29 / 483	28 / 482	28 / 481
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 017 **N° Bâtiment** : 036								

École Notre-Dame-des-Victoires	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	18 / 414	542	18/365	94%	**CAPACITÉ**	18 / 414	18 / 414	18 / 414
2720, rue Bossuet, Montréal, H1N2S6					**PRÉVISIONS**	34 / 581*	34 / 596*	36 / 628*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 022 **N° Bâtiment** : 052								

École Notre-Dame-des-Victoires annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	11 / 253	S.O.*	10/154	90%	**CAPACITÉ**	11 / 253	11 / 253	11 / 253
6120, rue La Fontaine, Montréal, H1N2C1					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Notre-Dame-des-Victoires. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Notre-Dame-des-Victoires.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 021 **N° Bâtiment** : 135								

École Saint-Donat	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	11 / 253	337	12/248	118%	**CAPACITÉ**	11 / 253	11 / 253	11 / 253
3155, rue Desautels, Montréal, H1N3B8					**PRÉVISIONS**	21 / 366*	20 / 343*	20 / 348*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 014 **N° Bâtiment** : 338								

École Saint-Donat, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	12 / 276	S.O.*	4/71	100%	**CAPACITÉ**	12 / 276	12 / 276	12 / 276
3100, rue Arcand, Montréal, H1N3C7					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Saint-Donat. La livraison d'un ajout de 8 classes et d'une salle d'activités dans la partie en location du bâtiment est livrée pour la rentrée 2021. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Donat.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Livraison.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 016 **N° Bâtiment** : 436								

École Saint-Fabien	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	15 / 345	597	19/402	126%	**CAPACITÉ**	15 / 345	15 / 345	15 / 345
6500, avenue De Renty, Montréal, H1M1M4					**PRÉVISIONS**	38 / 642	40 / 676	41 / 709
L'école occupe la totalité de l'immeuble. L'école utilise le bâtiment #336 situé au 5100, rue Bossuet en cohabitation avec l'école Marie-Anne, édifice Rosalie-Jetté. Une partie de la déclaration est au bâtiment #336.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 015 **N° Bâtiment** : 399								

École Édouard-Montpetit	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1462	2596	1413	92%	**CAPACITÉ**	1462	1462	1462
6200, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, H1N1S4					**PRÉVISIONS**	1458*	1529*	1579*
Une partie de ce bâtiment est utilisée comme école transitoire. L'école cohabite avec le Bureau de l'entretien physique Est du CSSDM. L'école utilise les installations du terrain de baseball des parcs Liébert et Jean-Amyot pour son programme sports-études. Il y a une emphytéose avec la Ville de Montréal concernant la piscine qui se termine le 30 juin 2038. La cohabitation avec l'école Maisonneuve commencera à l'été 2020 (cette école est dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve). * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 256 **N° Bâtiment** : 014								

École Louis-Riel	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1485	1424	1422	95%	**CAPACITÉ**	1485	1485	1485
5850, avenue de Carignan, Montréal, H1M2V4					**PRÉVISIONS**	1458*	1529*	1579*
Une partie de ce bâtiment est utilisée comme école transitoire. L'école cohabite avec le centre Tétreaultville occupe temporairement la partie transitoire. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 254 **N° Bâtiment** : 030								

École Marguerite-De Lajemmerais	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1475	1424	815	51%	CAPACITÉ	1475	1475	1475
5555, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1N1A2					PRÉVISIONS	1458*	1529*	1579*
L'école cohabite avec l'ADERM et la Fédération québécoise de laryngectomisés. Les études pour un projet d'ajout d'espace ont été financées en septembre 2020 pour une école primaire. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					DESTINATION	AJOUT D'ESPACE Travaux si autorisé par le MEES	AJOUT D'ESPACE Travaux si autorisé par le MEES	AJOUT D'ESPACE Travaux si autorisé par le MEES
N° Établissement : 258 **N° Bâtiment** : 033								

École Marie-Anne, édifice Rosalie-Jetté	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	6/15	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
5100, rue Bossuet, Montréal, H1M2M4					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école Marie-Anne. L'école cohabite avec le Centre de la petite enfance Carcajou et l'école Saint-Fabien. *Élèves du secondaire.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 218 **N° Bâtiment** : 336								

École des métiers de l'aérospatiale de Montréal	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
5300, rue Chauveau, Montréal, H1N3V7					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Trois annexes sont liées à cet établissement. L'école cohabite avec l'École des Métiers de l'Horticulture de Montréal.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 494 **N° Bâtiment** : 088								

Bâtiment 014—Maisonneuve	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE - Défavorisée	15 / 270	S.O.	13/204	S.O.	CAPACITÉ	15 / 270	15 / 270	15 / 270
6200, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, H1N1S4					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
École Maisonneuve délocalisée, localisation temporaire. Une partie de ce bâtiment est utilisée comme école transitoire. L'espace transitoire est utilisé par l'école Maisonneuve depuis la rentrée 2020-2021.					DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Analyse en cours.	ESPACE TRANSITOIRE Analyse en cours.
N° Établissement : 028 **N° Bâtiment** : 014								

Bâtiment 336—5100, rue Bossuet	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	9 / 207	S.O.	6/144	66%	CAPACITÉ	9 / 207	9 / 207	9 / 207
5100, rue Bossuet, Montréal, H1M2M4					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. L'école utilise le bâtiment #336 situé au 5100, rue Bossuet en cohabitation avec l'école Marie-Anne, édifice Rosalie-Jetté. Une partie de la déclaration est au bâtiment #336.					DESTINATION	ESPACE TRANSITOIRE. Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE. Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE. Occupation complète.
N° Établissement : 015 **N° Bâtiment** : 336								

Centre Tétreaultville	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
5850, avenue de Carignan, Montréal, H1M2V4					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Une partie de ce bâtiment est utilisée comme école transitoire. Le centre Tétreaultville occupe temporairement la partie transitoire.					**DESTINATION**	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.
N° Établissement : 371 **N° Bâtiment** : 030								

Le 1905, rue de Cadillac	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
1905, rue de Cadillac, Montréal, H1N2T4					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Processus d'aliénation enclenché. Occupé par : Ville de Montréal | Location de 20409 pi² jusqu'au 30/06/2021					**DESTINATION**	PROCESSUS D'ALIÉNATION Demande d'autorisation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 381								

Le 5100, rue Bossuet	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
5100, rue Bossuet, Montréal, H1M2M4					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Centre de la petite enfance Carcajou inc.(1/2) | Emphytéose de 13688 pi² jusqu'au 29/08/2024 Centre de la petite enfance Carcajou inc.(2/2) | Location de pi² jusqu'au 30/06/2023					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 336								

Le 5300, rue Chauveau	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
5300, rue Chauveau, Montréal, H1N3V7					**PRÉVISIONS**	-	-	-
École polytechnique de Montréal | Location de 10150 pi² jusqu'au 18/09/2022					**DESTINATION**	Statu quo.	Analyse en cours.	Analyse en cours.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 088L								

Le 5555, rue Sherbrooke Est	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
5555, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1N1A2					**PRÉVISIONS**	-	-	-
(partie louée Marguerite-De Lajemmerais) Le Service des ressources humaines du CSSDM récupère les bureaux se libérant. Association des directeurs d'école retraités de Montréal - ADERM | Location de 1036 pi² jusqu'au 03/06/2023 Fédération québécoise des laryngectomisés | 1 de 910 pi² jusqu'au 30/06/2023 Service des ressources humaines | Administratif de 7 bureaux					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 033L								

Secteur 13 – Mercier

Le 6905, rue Notre-Dame Est	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
6905, rue Notre-Dame Est, Montréal, H1N2G1					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Processus d'aliénation enclenché. Signature de l'acte de vente au début de l'année 2020. L'immeuble est inoccupé.					**DESTINATION**	PROCESSUS D'ALIÉNATION Demande d'autorisation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 346								

Centre administratif	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
ADMINISTRATIF	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
5100, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1V3R9					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : S.O.								

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	2422	2470	2481	2460	2411
	Variation annuelle –>	1,48 %	0,45 %	-0,85 %	-1,99 %
Secondaire	1169	1140	1161	1171	1211
	Variation annuelle –>	0,35 %	1,84 %	0,86 %	3,42 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Baril	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	22 / 396	504	21/383	100%	**CAPACITÉ**	22 / 396	22 / 396	22 / 396
3603, rue Adam, Montréal, H1W1Z1					**PRÉVISIONS**	35 / 579	36 / 598	36 / 600
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 041 **N° Bâtiment** : 202								

École Maisonneuve	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	S.O.	S.O.*	S.O.	86%	**CAPACITÉ**	S.O.	26 / 468	26/ 468
1680, avenue Morgan, Montréal, H1V2P9					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Une annexe temporaire est liée à cette école. L'école est délocalisée dans la partie transitoire de l'école Édouard-Montpetit (quartier Mercier) jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation.					**DESTINATION**	Travaux de réhabilitation en cours. École délocalisée.	Retour prévu de l'école Maisonneuve	Statu quo.
N° Établissement : 028 **N° Bâtiment** : 103								

École Maisonneuve, annexe temporaire	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	S.O.	S.O.*	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
4650, rue Ontario Est, Montréal, H1V1L2					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe temporaire de l'école Maisonneuve. L'école est délocalisée dans la partie transitoire de l'école Édouard-Montpetit (quartier Mercier) jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation.					**DESTINATION**	Occupée par l'école Maisonneuve.	Départ prévu de l'école Maisonneuve.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction de l'avancement des travaux de l'école Maisonneuve
N° Établissement : 028 **N° Bâtiment** : 388								

École Notre-Dame-de-l'Assomption	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	14 / 252	245	13/220	85%	**CAPACITÉ**	14 / 252	14 / 252	14 / 252
2430, rue Darling, Montréal, H1W2X1					**PRÉVISIONS**	15 / 270	14 / 251	13 / 236
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 049 **N° Bâtiment** : 210								

Secteur 14 – Hochelaga-Maisonneuve

École Saint-Clément	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	23 / 414	447	21/327	95%	**CAPACITÉ**	23 / 414	23 / 414	23 / 414
4770, rue La Fontaine, Montréal, H1V1R3					**PRÉVISIONS**	29 / 500	28 / 475	27 / 459
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des travaux majeurs devraient être réalisés dans les prochaines années. Advenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance.					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : 025 **N° Bâtiment** : 082								

École Sainte-Jeanne-d'Arc	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	23 / 414	276	21/295	95%	**CAPACITÉ**	23 / 414	23 / 414	23 / 414
3700, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1X1Z8					**PRÉVISIONS**	19 / 318	19 / 321	19 / 329
L'école cohabite avec le CSSDM. Deux (2) locaux sont utilisés par les archives du CSSDM.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 035 **N° Bâtiment** : 365								

École Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	19 / 342	376	19/299	94%	**CAPACITÉ**	19 / 342	19 / 342	19 / 342
2355, boulevard Pie-IX, Montréal, H1V2E6					**PRÉVISIONS**	28 / 458	27 / 462	27 / 465
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 032 **N° Bâtiment** : 140								

École Saint-Nom-de-Jésus	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	22 / 396	355	24/382	77%	**CAPACITÉ**	22 / 396	22 / 396	22 / 396
4131, rue Adam, Montréal, H1V1S8					**PRÉVISIONS**	23 / 373	21 / 352	21 / 346
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 033 **N° Bâtiment** : 152								

École Chomedey-De Maisonneuve	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	821	1250	532	62%	**CAPACITÉ**	821	821	821
1860, avenue Morgan, Montréal, H1V2R2					**PRÉVISIONS**	1161*	1171*	1211*
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Location de locaux au bâtiment situé au 4240, rue Ontario (auto financée). * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 259 **N° Bâtiment** : 187								

École Eulalie-Durocher	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	609	S.O.	464	86%	CAPACITÉ	609	609	609
2455, avenue Letourneux, Montréal, H1V2N9					PRÉVISIONS	1161*	1171*	1211*
L'école cohabite avec le Centre Eulalie-Durocher FGA. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 260 **N° Bâtiment** : 344								

École Irénée-Lussier	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
Secondaire	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
4100, rue Hochelaga, Montréal, H1V1B6					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Des annexes sont liées à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires d'installés à cet immeuble, soit 3 classes. Une partie des élèves est scolarisée à l'école Jeanne-Mance (cinq groupes). Le MEQ a autorisé la construction d'une nouvelle école.					DESTINATION	Travaux en cours. Classes modulaires maintenues.	Travaux en cours. Classes modulaires maintenues.	Travaux en cours. Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 221 **N° Bâtiment** : 132								

Centre Eulalie-Durocher FGA	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
2455, avenue Letourneux, Montréal, H1V2N9					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Le Centre cohabite avec l'école Eulalie-Durocher.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 332 **N° Bâtiment** : 344								

Centre Hochelaga-Maisonneuve	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
2500, rue Théodore, Montréal, H1V3C6					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe du Centre Tétreaultville. Le Centre occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 373 **N° Bâtiment** : 353								

E.M.C.M, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
3320, rue Hochelaga, Montréal, H1W1H1					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'École des métiers de la construction de Montréal. L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 480 **N° Bâtiment** : 067								

E.M.E.M.M, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
5600, rue Hochelaga, suite 400, Montréal, H1N3T1					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal. L'école cohabite avec l'EMHM.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 436 **N° Bâtiment** : 814								

Le 1635, rue Darling	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
1635, rue Darling, Montréal, H1W2W4					**PRÉVISIONS**	-	-	-
L'immeuble est inoccupé.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 162								

Le 1691, boulevard Pie-IX	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
1691, boulevard Pie IX, Montréal, H1V2C3					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve | Location de 46898 pi² jusqu'au 30/06/2032					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 079								

Le 2570, rue Nicolet	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
2570, rue Nicolet, Montréal, H1W3L5					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Un projet d'utilisation comme école transitoire de 28 classes a été présenté au MEES à l'automne 2019. Occupé par Communauto (1), la garderie - Halte-répit Hochelaga-Maisonneuve (2) et une partie vacante (3). L'immeuble est inoccupé.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Travaux si autorisé par le MEES	AJOUT D'ESPACE Travaux si autorisé par le MEES	AJOUT D'ESPACE Travaux si autorisé par le MEES
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 105								

Le 3349, rue Adam	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
3349, rue Adam, Montréal, H1W1Y2					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Anciennement l'école Hochelaga. Un projet de réhabilitation pour 21 classes a été financé à la hauteur de 10% afin de concevoir les plans pour la réhabilitation de l'immeuble à des fins primaires. L'immeuble est inoccupé.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Projet financé à 10% par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé à 10% par le MEES.	AJOUT D'ESPACE Projet financé à 10% par le MEES.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 160								

Le 4329, rue La Fontaine	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
4329, rue La Fontaine, Montréal, H1V1N9					PRÉVISIONS	-	-	-
L'immeuble est inoccupé.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 061								

Terrain Hochelaga (Sud) / Letourneux (Est)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
					PRÉVISIONS	-	-	-
Le MEES a autorisé la construction d'une nouvelle école (Irénée-Lussier).					DESTINATION	BÂTIMENT Nouvelle construction. Autorisé par le MEES.	BÂTIMENT Nouvelle construction. Autorisé par le MEES.	BÂTIMENT Nouvelle construction. FIN POSSIBLE DES TRAVAUX
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 954								

Le 3700, rue Rachel Est	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
ADMINISTRATIF	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
3700, Rachel, Montréal, H1X1Y6					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Inoccupé (ancien bâtiment administratif).					DESTINATION	ANALYSE EN COURS	ANALYSE EN COURS	ANALYSE EN COURS
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 074								

Le 3737, rue Sherbrooke Est	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
ADMINISTRATIF	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
3737, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1X3B3					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Inoccupé (ancien bâtiment administratif).					DESTINATION	ANALYSE EN COURS	ANALYSE EN COURS	ANALYSE EN COURS
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 493								

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	3733	3768	3736	3676	3647
	Variation annuelle –>	-0,55 %	-0,85 %	-1,61 %	-0,79 %
Secondaire	1124	1102	1148	1159	1141
	Variation annuelle –>	4,55 %	4,17 %	0,96 %	-1,55 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Arc-en-Ciel	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	9 / 207	S.O.	8/148	88%	CAPACITÉ	9 / 207	9 / 207	9 / 207
4265, avenue Laval, Montréal, H2W2J6					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
L'école cohabite avec l'école au Pied-de-la-Montagne, pavillon Saint-Jean-Baptiste au bâtiment 011.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 097 **N° Bâtiment** : 011								

École au Pied-de-la-Montagne, pavillon JJO	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	21 / 483	566	23/447	109%	CAPACITÉ	21 / 483	21 / 483	21 / 483
311, avenue des Pins Est, Montréal, H2W1P5					PRÉVISIONS	37 / 636*	35 / 616*	36 / 623*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions des effectifs incluent le pavillon Jean-Jacques Olier.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 114 **N° Bâtiment** : 008								

École au Pied-de-la-Montagne, pavillon Saint-Jean-Baptiste	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	8 / 96	S.O.*	6/44	75%	CAPACITÉ	8 / 96	8 / 96	8 / 96
4265, avenue Laval, Montréal, H2W2J6					PRÉVISIONS	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école au Pied-de-la-Montagne, pavillon Jean-Jacques-Olier. Cohabitation avec l'école Arc-en-Ciel.* Les élèves résidents et les prévisions des effectifs sont intégrés à l'école au Pied-de-la-Montagne, pavillon Jean-Jacques-Olier.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 112 **N° Bâtiment** : 011								

École Élan	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	12 / 264	S.O.	12/229	100%	CAPACITÉ	12 / 264	12 / 264	12 / 264
3450, avenue De Lorimier, Montréal, H2K3X6					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 081 **N° Bâtiment** : 360								

École FACE (primaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	S.O.	S.O.*	23/493	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
3449, rue University, Montréal, H3A2A8					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Cohabitation avec l'école FACE (Secondaire) et avec le CSSEM. Des travaux majeurs de réfection sont à venir. Un comité de travail a été créé pour travailler les informations (travaux à venir, scénario retenu, suivi de l'échéancier, etc.) avec les différents intervenants du milieu.					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS Délocalisation possible en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS Délocalisation possible en fonction des résultats.
N° Établissement : 127 **N° Bâtiment** : 095								

École Lambert-Closse	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	22 / 506	310	19/329	81%	**CAPACITÉ**	22 / 506	22 / 506	22 / 506
5840, rue Saint-Urbain, Montréal, H2T2X5					**PRÉVISIONS**	19 / 346	20 / 348	20 / 344
Cohabitation avec la Ville de Montréal et l'école de l'Étincelle.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 115 **N° Bâtiment** : 050								

École Lanaudière	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	14 / 322	298	15/292	107%	**CAPACITÉ**	14 / 322	14 / 322	14 / 322
4300, rue De Lanaudière, Montréal, H2J3N9					**PRÉVISIONS**	19 / 343	18 / 339	18 / 334
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 089 **N° Bâtiment** : 018								

École Laurier	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	23 / 505	505	26/499	108%	**CAPACITÉ**	23 / 505	23 / 505	23 / 505
505, avenue Laurier Est, Montréal, H2J1E9					**PRÉVISIONS**	32 / 550	32 / 565	32 / 574
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 103 **N° Bâtiment** : 034								

École Le Plateau	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	28 / 504	S.O.	25/439	89%	**CAPACITÉ**	28 / 504	28 / 504	28 / 504
3700, avenue Calixa-Lavallée, Montréal, H2L3A8					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au cours des prochaines années. Advenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.
N° Établissement : 090 **N° Bâtiment** : 196								

École Louis-Hippolyte-Lafontaine	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	21 / 483	257	14/307	76%	**CAPACITÉ**	21 / 483	21 / 483	21 / 483
4245, rue Berri, Montréal, H2J2P9					**PRÉVISIONS**	14 / 254	15 / 252	14 / 243
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 098 **N° Bâtiment** : 130								

École Paul-Bruchési	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	15 / 327	418	18/386	120%	**CAPACITÉ**	15 / 327	15 / 327	15 / 327
1310, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, H2J1M2					**PRÉVISIONS**	25 / 438	23 / 426	24 / 442
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Le projet d'ajout d'un gymnase a été livré au cours de l'année 2020-2021.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 087 **N° Bâtiment** : 159								

École Saint-Enfant-Jésus	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	28 / 644	337	24/355	96%	**CAPACITÉ**	28 / 644	28 / 644	28 / 644
75, rue Villeneuve Est, Montréal, H2T1L1					**PRÉVISIONS**	20 / 343	19 / 329	19 / 334
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 111 **N° Bâtiment** : 040								

École Saint-Louis-de-Gonzague	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	9 / 183	384	9/168	122%	**CAPACITÉ**	9 / 183	9 / 183	9 / 183
2430, terrasse Mercure, Montréal, H2H1P2					**PRÉVISIONS**	25 / 453*	26 / 448*	26 / 448*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 070 **N° Bâtiment** : 201								

École Saint-Louis-de-Gonzague, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	12 / 276	S.O.*	8/180	66%	**CAPACITÉ**	12 / 276	12 / 276	12 / 276
2175, rue Rachel Est, Montréal, H2H1R3					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Saint-Louis-de-Gonzague. L'école occupe la totalité de l'immeuble.* Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Saint-Louis-de-Gonzague.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 072 **N° Bâtiment** : 027								

École Saint-Pierre-Claver	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	22 / 506	425	24/460	109%	**CAPACITÉ**	22 / 506	22 / 506	22 / 506
2110, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, H2H1E7					**PRÉVISIONS**	28 / 499	28 / 493	29 / 502
L'école occupe la totalité de l'immeuble. L'école utilise des locaux au bâtiment situé au 2275, boulevard Saint-Joseph Est au Centre du Plateau. Une demande d'ajout d'un gymnase a été déposée au ministère de l'Éducation à l'automne 2020.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 079 **N° Bâtiment** : 166								

École FACE (secondaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	S.O.	S.O.	397	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
3449, rue University, Montréal, H3A2A8					**PRÉVISIONS**	1148*	1159*	1141*
Cohabitation avec l'école FACE (Primaire) et avec le CSSEM. Des travaux majeurs de réfection sont à venir. Un comité de travail a été créé pour travailler les informations (travaux à venir, scénario retenu, suivi de l'échéancier, etc.) avec les différents intervenants du milieu. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS Délocalisation possible en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS Délocalisation possible en fonction des résultats.
N° Établissement : 279 **N° Bâtiment** : 095								

École Jeanne-Mance	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1579	1124	928	55%	**CAPACITÉ**	1579	1579	1579
4240, rue de Bordeaux, Montréal, H2H1Z5					**PRÉVISIONS**	1148*	1159*	1141*
Cohabitation avec des élèves de l'école Irénée-Lussier. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 265 **N° Bâtiment** : 035								

École Robert-Gravel	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	377	S.O.	454	127%	**CAPACITÉ**	377	377	377
38, avenue Fairmount Est, Montréal, H2T1C9					**PRÉVISIONS**	1148*	1159*	1141*
L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 274 **N° Bâtiment** : 039								

Centre Dollard-Cormier (secondaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
3530, rue Saint-Urbain, Montréal, H2X2N7					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Le Centre occupe une partie de l'immeuble dans les locaux du Centre Dollard-Cormier - Institut universitaire sur les dépendances.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 232 **N° Bâtiment** : 858								

École de l'Étincelle (primaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
6080, avenue de l'Esplanade, Montréal, H2T3A3					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. L'école cohabite également avec l'école Lambert-Closse au bâtiment 050. Considérant les travaux majeurs de réfection planifiés, une relocalisation complète de l'école doit être envisagée. Un comité de travail a été créé pour travailler les informations (travaux à venir, scénario retenu, suivi de l'échéancier, etc.) avec les différents intervenants du milieu. Une étude de divers scénarios est financée par le ministère de l'Éducation au PQI 2020-2030. **N° Établissement** : 215 **N° Bâtiment** : 093					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.	ANALYSE EN COURS Délocalisation possible en fonction des résultats.

Espace-Jeunesse (secondaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
3655, rue Saint-Hubert, Montréal, H2L3Z9					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. **N° Établissement** : 242 **N° Bâtiment** : 017					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Centre Champagnat	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
5017, rue Saint-Hubert, Montréal, H2J2X9					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Le Centre occupe la totalité de l'immeuble et utilise une partie de l'établissement de détention Maison Tanguay, de l'établissement de détention de Montréal et de l'établissement de détention de Rivière-des-Prairies. Le Centre loue des locaux au bâtiment situé au 1200, boulevard Crémazie. **N° Établissement** : 328 **N° Bâtiment** : 015					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS À déterminer selon les résultats des analyses. Possible reprise pour la Formation générale des jeunes.	ANALYSE EN COURS À déterminer selon les résultats des analyses. Possible reprise pour la Formation générale des jeunes.	ANALYSE EN COURS À déterminer selon les résultats des analyses. Possible reprise pour la Formation générale des jeunes.

Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
5643, rue Clark, Montréal, H2T2V5					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Le volet administratif du Centre occupe le dernier étage du bâtiment et des classes sont scolarisées au bâtiment #318 situé au 2651, boulevard Crémazie (situé dans le quartier Saint-Michel Nord-Ouest). **N° Établissement** : 310 **N° Bâtiment** : 144					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Centre Saint-Louis	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
4285, rue Drolet, 3e étage, Montréal, H2W2L7					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Le Centre occupe une partie (3e et 4e étages) du bâtiment. Cohabitation avec Les Ateliers d'éducation populaire du Plateau pour certains locaux aux étages inférieurs. **N° Établissement** : 358 **N° Bâtiment** : 222					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

École des métiers de la construction de Montréal	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
5205, rue Parthenais, Montréal, H2H2H4					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Une annexe est liée à cet établissement. L'école offre des cours de restauration de maçonnerie dans 2 bâtiments externes : au 7401, rue Hochelaga (hôpital Louis Hippolyte Lafontaine - Institut universitaire en santé mentale de Montréal) et au 9, rue Monseigneur Gosselin à Lévis (Collège de Lévis). D'autres locaux pourraient être loués à Québec. **N° Établissement** : 477 **N° Bâtiment** : 084					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
5455, rue Saint-Denis, Montréal, H2J4B7					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. **N° Établissement** : 435 **N° Bâtiment** : 085					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Bâtiment 144—5643, rue Clark	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
5643, rue Clark, Montréal, H2T2V5					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Le volet administratif du C.R.E.P. occupe le dernier étage du bâtiment et des classes sont scolarisées au bâtiment #318 situé au 2651, boulevard Crémazie (situé dans le quartier Saint-Michel Nors Ouest). **N° Établissement** : S.O. **N° Bâtiment** : 144					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Le 4835, avenue Christophe-Colomb	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
4835, ave. Christophe-Colomb, Montréal, H2J3G8					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'immeuble fait l'état d'une reprise à des fins scolaires, notamment pour en faire une école primaire transitoire. La fin des travaux est prévue pour l'année scolaire 2022. **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 059					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ESPACE TRANSITOIRE Fin possible des travaux.	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.

Le 1130, boulevard Saint-Joseph Est	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
1130, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, H2J1L4					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par le Centre de la petite enfance Soleil du Quartier inc. Processus d'aliénation déclenché. Occupé par : Centre de la petite enfance Soleil du Quartier inc. | Location de 8645 pi² jusqu'au 30/06/2022 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 276					**DESTINATION**	PROCESSUS D'ALIÉNATION Demande d'autorisation.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape d'autorisation du MEES.	PROCESSUS D'ALIÉNATION Étape de l'aliénation.

Le 1860, rue Marie-Anne Est	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
1860, rue Marie-Anne Est, Montréal, H2H1M1					PRÉVISIONS	-	-	-
Occupé par : CPE Le Sablier | Emphytéose de 25833 pi² jusqu'au 22/01/2048 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 204E					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Le 3505, rue Durocher	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
3505, rue Durocher, Montréal, H2X2E7					PRÉVISIONS	-	-	-
Une analyse a été effectuée par le SRM afin de déterminer le potentiel de l'immeuble pour la scolarisation. Le bâtiment est actuellement occupé par Ballet Divertimento de Montréal. L'occupant quittera à l'échéance du bail. Retour du bâtiment vers l'actif. L'immeuble est inoccupé. **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 349					DESTINATION	ANALYSE EN COURS. Reprise potentielle pour la scolarisation FGJ.	ANALYSE EN COURS. Reprise potentielle pour la scolarisation FGJ.	ANALYSE EN COURS. Reprise potentielle pour la scolarisation FGJ.

Le 3744, rue Saint-Denis	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
3744, rue Saint-Denis, Montréal, H2X3L7					PRÉVISIONS	-	-	-
Occupé par Le Service de l'entretien physique du CSSDM. **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 072					DESTINATION			

Le 3749, rue Jeanne-Mance	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
3749, rue Jeanne-Mance, Montréal, H2X2K4					PRÉVISIONS	-	-	-
Occupé par : Ma Chambre inc. | Emphytéose de 5533 pi² jusqu'au 03/08/2029 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 129					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Secteur 15 – Le Grand-Plateau

Le 4245, avenue Laval	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
4265, avenue Laval, Montréal, H2W2J6					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ) | Location de 763 pi² jusqu'au 30/06/2021 Groupe-Ressource du Plateau Mont-Royal | Location de 535 pi² jusqu'au 30/06/2021 Réseau Québécois d'action pour la santé des femmes | Location de 623 pi² jusqu'au 30/06/2021 Mouvement action justice | Location de 818 pi² jusqu'au 30/06/2021 Centre de Ressources pour Hommes de Montréal | Location de 1251 pi² jusqu'au 30/06/2021 Fondation MUNTU | Location de 108 pi² jusqu'au 30/06/2021 **N° Établissement** : S.O. **N° Bâtiment** : 011L					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.

Le 4251, rue Saint-Urbain	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
4251, rue Saint-Urbain, Montréal, H2W1V6					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Analyse de potentiel pour la reprise du bâtiment à des fins de scolarisation en cours. L'immeuble est inoccupé. **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 089					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.

Le 4273, rue Drolet	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
4273, rue Drolet, Montréal, H2W2L7					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Ateliers d'Éducation Populaire du Plateau | Location de 18062 pi² jusqu'au 30/06/2032 **N° Établissement** : S.O. **N° Bâtiment** : 222					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Le 5643, rue Clark	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
5643, rue Clark, Montréal, H2T2V5					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Productions Mo'Fat inc. | Location de 716 pi² jusqu'au 30/06/2021 Centre de la petite enfance Alexis Le Trotteur | Location de 8676 pi² jusqu'au 30/06/2023 8 différents particuliers | Location de 7695 pi² jusqu'au 30/06/2021 **N° Établissement** : S.O. **N° Bâtiment** : 144					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	1313	1352	1381	1428	1441
	Variation annuelle –>	0,37 %	2,14 %	3,40 %	0,91 %
Secondaire	809	762	762	754	744
	Variation annuelle –>	2,01 %	0,00 %	-1,05 %	-1,33 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Champlain	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	14 / 252	240	12/194	85%	**CAPACITÉ**	14 / 252	14 / 252	14 / 252
2260, rue Logan, Montréal, H2K4K7					**PRÉVISIONS**	18 / 313	20 / 346	21 / 357
L'école cohabite avec l'EMFM.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 080 **N° Bâtiment** : 073								

École Garneau	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	23 / 414	498	18/244	78%	**CAPACITÉ**	23 / 414	23 / 414	23 / 414
1808, avenue Papineau, Montréal, H2K4J1					**PRÉVISIONS**	18 / 320	19 / 335	20 / 346
Cohabitation avec le projet «80, ruelle de l'avenir» qui occupe des locaux au-dessus du gymnase et cohabitation avec le Centre de la petite enfance Idée fixe Inc.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 085 **N° Bâtiment** : 118								

École Jean-Baptiste-Meilleur	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	27 / 486	141	19/257	77%	**CAPACITÉ**	27 / 486	27 / 486	27 / 486
2237, rue Fullum, Montréal, H2K3P1					**PRÉVISIONS**	12 / 208	12 / 215	12 / 208
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 074 **N° Bâtiment** : 032								

École Marguerite-Bourgeoys	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	14 / 252	498	15/239	107%	**CAPACITÉ**	14 / 252	14 / 252	14 / 252
2070, rue Plessis, Montréal, H2L2Y3					**PRÉVISIONS**	18 / 320	19 / 335	20 / 346
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 091 **N° Bâtiment** : 006								

École Saint-Anselme	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	21 / 378	209	19/247	95%	CAPACITÉ	21 / 378	21 / 378	21 / 378
2743, rue de Rouen, Montréal, H2K1N2					PRÉVISIONS	14 / 223	14 / 219	13 / 207
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 068 **N° Bâtiment** : 047								

École Pierre-Dupuy	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	600	757	314	53%	CAPACITÉ	600	600	600
2000, rue Parthenais, Montréal, H2K3S9					PRÉVISIONS	762*	754*	744*
L'école cohabite avec l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal, l'École des métiers de l'horticulture de Montréal et le « Projet TRIP » au bâtiment 437. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 264 **N° Bâtiment** : 437								

Centre Gédéon-Ouimet	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
1960, rue Poupart, Montréal, H2K3H2					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 343 **N° Bâtiment** : 099								

Centre Lartigue	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
2217, avenue Papineau, Montréal, H2K4J5					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des travaux sont en cours qui nécessitent une relocalisation partielle vers un autre immeuble durant la période estivale. Des options de relocalisation temporaire pour cette période sont à l'étude. Depuis l'été 2019, des locaux au bâtiment no 134 situé au 1750, rue Saint-André sont utilisés pour la scolarisation.					DESTINATION	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.
N° Établissement : 312 **N° Bâtiment** : 234								

École des métiers de l'Horticulture de Montréal	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
2000, rue Parthenais, Montréal, H2K3S9					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
L'école cohabite avec l'école Pierre-Dupuy et l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal (bâtiment 437). L'EMHM utilise 4 serres, la bibliothèque et des locaux au Jardin botanique de Montréal au pavillon Marie-Victorin, situé au 4101, rue Sherbrooke Est. Il y a 4 classes modulaires d'installées au Jardin botanique et un espace loué au bâtiment situé au 5600, rue Hochelaga. La construction et le réaménagement des serres ont été livrés à la rentrée 2019. Une demande visant la construction d'une nouvelle école a été transmise au ministère de l'Éducation à l'automne 2020.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 457 **N° Bâtiment** : 437								

École des métiers des Faubourgs de Montréal	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
2000, rue Parthenais, Montréal, H2K3S9					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'école cohabite avec l'École des métiers de l'horticulture de Montréal et l'école Pierre-Dupuy et l'école Champlain. L'école offre de la formation en milieu hospitalier à l'hôpital Verdun.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 474 **N° Bâtiment** : 437								

Bâtiment 073—École Champlain	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
2260, rue Logan, Montréal, H2K4K7					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Une partie de ce bâtiment utilisée comme espace transitoire est occupé par l'EMFM à partir de la rentrée 2021.					**DESTINATION**	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.
N° Établissement : S.O. **N° Bâtiment** : 073								

Garage Lafontaine	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
1690, rue de la Fontaine, Montréal, H2L1V2					**PRÉVISIONS**	-	-	-
					DESTINATION			
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 066								

Le 1111, rue Berri	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
1111, rue Berri, Montréal, H2L4C5					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Le Bâtiment est vacant. Le SRM a procédé à des analyses concernant le potentiel pédagogique de cet immeuble, notamment afin de déterminer si les programmes de la formation professionnelle qui sont relatifs à la santé pourraient y être localisés. Le bâtiment fait maintenant l'objet d'un projet de reprise et de réhabilitation. L'immeuble est inoccupé.					**DESTINATION**	TRAVAUX EN COURS Rénovation majeure.	TRAVAUX EN COURS Rénovation majeure.	TRAVAUX EN COURS Rénovation majeure.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 071L								

Le 1710, rue Beaudry	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
1710, rue Beaudry, Montréal, H2L3E7					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Comité social Centre-Sud inc. | Location de 37082 pi² jusqu'au 30/06/2032					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 048								

Secteur 16 – Ville-Marie

Le 1750, rue Saint-André	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
1750, rue Saint-André, Montréal, H2L3T8					PRÉVISIONS	-	-	-
Centre Lartigue (transitoire) Occupée par le Centre de la petite enfance La Souritheque (1) et les productions Série-noire (2). Depuis l'été 2019, des locaux sont occupés par le Centre Lartigue pour de la scolarisation. Occupé par : Centre de la petite enfance La Souritheque | Location de 14442 pi² jusqu'au 30/06/2024 Productions Série-Noire | Location de 1671 pi² jusqu'au 30/06/2023 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 134					DESTINATION	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.	ANALYSE EN COURS À déterminer en fonction des résultats.

Le 1808, avenue Papineau	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
1808, avenue Papineau, Montréal, H2K4J1					PRÉVISIONS	-	-	-
Cohabitation avec l'école Garneau. Occupé par : CPE IDÉE FIXE INC. | Location de 6781 pi² jusqu'au 30/06/2023 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 118M					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Le 2260, rue Logan	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
2260, rue Logan, Montréal, H2K4K7					PRÉVISIONS	-	-	-
Occupé par : Centre de pédiatrie sociale Centre-Sud | Location de 2569 pi² jusqu'au 30/06/2023 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 073L					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	1337	1350	1368	1421	1477
	Variation annuelle –>	1,43 %	1,33 %	3,87 %	3,94 %
Secondaire	809	815	838	844	820
	Variation annuelle –>	4,09 %	2,82 %	0,72 %	-2,84 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École De la Petite-Bourgogne	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	26 / 468	534	25/436	92%	**CAPACITÉ**	26 / 468	26 / 468	26 / 468
555, rue des Seigneurs, Montréal, H3J1Y1					**PRÉVISIONS**	40 / 646	43 / 708	48 / 793
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 129 **N° Bâtiment** : 024								

École Ludger-Duvernay	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	26 / 417	219	27/307	100%	**CAPACITÉ**	26 / 417	26 / 417	26 / 417
770, rue du Couvent, Montréal, H4C2R6					**PRÉVISIONS**	15 / 260	14 / 252	14 / 244
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 140 **N° Bâtiment** : 498								

École Saint-Zotique	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	13 / 234	217	12/192	92%	**CAPACITÉ**	13 / 234	13 / 234	13 / 234
4841, avenue Palm, Montréal, H4C1Y1					**PRÉVISIONS**	14 / 228	15 / 240	14 / 224
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Le service de garde cohabite avec le Centre Saint-Paul au bâtiment 070.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 154 **N° Bâtiment** : 005								

École Victor-Rousselot	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	24 / 432	214	21/264	79%	**CAPACITÉ**	24 / 432	24 / 432	24 / 432
3525, rue Sainte-Émilie, Montréal, H4C1Z3					**PRÉVISIONS**	16 / 261	16 / 267	18 / 280
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 139 **N° Bâtiment** : 054								

Secteur 17 – Saint-Henri - Petite-Bourgogne - Griffintown

École Saint-Henri	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1393	1107	1131	84%	**CAPACITÉ**	1393	1393	1393
4115, rue Saint-Jacques, Montréal, H4C1J3					**PRÉVISIONS**	838*	844*	820*
Cohabitation avec l'École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal. Il y a une emphytéose avec la Ville de Montréal concernant la piscine qui se termine le 31 juillet 2040. * Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 286 **N° Bâtiment** : 023								

Centre Saint-Paul	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
4976, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, H4C1S8					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Le Centre cohabite avec le service de garde de l'école Saint-Zotique. Une partie du bâtiment est occupée par le Regroupement économique et social du Sud-Ouest - RESO.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 303 **N° Bâtiment** : 070								

École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
717, rue Saint-Ferdinand, Montréal, H4C3L7					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'école cohabite avec l'école Saint-Henri.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 414 **N° Bâtiment** : 023								

Bâtiment 013—Annexe Charlevoix	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	13 / 299	S.O.	S.O.	92%	**CAPACITÉ**	13 / 299	13 / 299	13 / 299
633, rue De Courcelle, Montréal, H4C3C7					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Saint-Léon-de-Westmount. L'école Saint-Léon-de-Westmount (quartier Westmount) occupe la totalité de l'immeuble. * Les prévisions de l'effectif sont intégrées à l'école Saint-Léon-de-Westmount.					**DESTINATION**	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.	ESPACE TRANSITOIRE Occupation complète.
N° Établissement : 141 **N° Bâtiment** : 013								

Le 2515, rue Delisle	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
2515, rue Delisle, Montréal, H3J1K8					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Comité éducation des adultes Petite-Bourgogne/Saint-Henri CEDA | Location de 50005 pi² jusqu'au 30/06/2032 Centre de la petite enfance Le Train de Bourgogne | Location de 3771 pi² jusqu'au 30/06/2023					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 185								

Le 287, rue Eleanor	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
rue Eleanor, Montréal, H3C2C1					PRÉVISIONS	-	-	-
Lot 1 853 526 Le terrain est inoccupé.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 951								

Le 4976, rue Notre-Dame Ouest	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
4976, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, H4C1S8					PRÉVISIONS	-	-	-
Occupé par le Regroupement économique et social du Sud-Ouest - RESO. Une partie de ce bâtiment est occupée par le Centre Saint-Paul et le service de garde de l'école Saint-Zotique.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O. **N° Bâtiment** : 070								

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	753	773	793	797	796
	Variation annuelle –>	0,26 %	2,59 %	0,50 %	-0,13 %
Secondaire	298	310	315	328	329
	Variation annuelle –>	7,64 %	1,61 %	4,13 %	0,30 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Charles-Lemoyne	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	45 / 810	335	36/486	77%	**CAPACITÉ**	45 / 810	45 / 810	45 / 810
2001, rue Mullins, Montréal, H3K1N9					**PRÉVISIONS**	24 / 398	24 / 400	25 / 412
L'école cohabite avec la Maison des jeunes de Pointe-Saint-Charles (Ado zone), le Garde-Manger pour tous, le CPE les Enfants de l'Avenir, la Maison Saint-Charles et la Maison du Partage d'Youville inc.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 130 **N° Bâtiment** : 021								

École Jeanne-LeBer	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	28 / 504	357	20/295	67%	**CAPACITÉ**	28 / 504	28 / 504	28 / 504
2120, rue Favard, Montréal, H3K1Z7					**PRÉVISIONS**	25 / 414	24 / 414	24 / 405
L'école occupe une partie de l'immeuble. Une partie du bâtiment est utilisée comme espace transitoire pour la scolarisation de la formation générale jeune. *Inclut la partie utilisée comme espace transitoire.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 131 **N° Bâtiment** : 300								

Bâtiment 300—École Jeanne-LeBer	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE - Défavorisée	S.O.*	S.O.	S.O.	67%	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
2120, rue Favard, Montréal, H3K1Z7					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Une partie du bâtiment 300 est utilisée comme école transitoire et est disponible pour la scolarisation d'élèves de l'accueil du quartier ou des quartiers voisins qui pourraient arriver pendant l'année scolaire ou des élèves HDAA. * Capacité des locaux incluse dans celle de l'école Jeanne-LeBer, bâtiment #300.					**DESTINATION**	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.
N° Établissement : 131 **N° Bâtiment** : 300								

Le 1945, rue Mullins	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
2001, rue Mullins, Montréal, H3K1N9					**PRÉVISIONS**	-	-	-
(partie louée de l'école Charles-Lemoyne) Occupé par : Centre de la petite enfance Les enfants de l'avenir inc. | Location de 10105 pi² jusqu'au 30/06/2021 Maison Saint-Charles | Location de 32179 pi² jusqu'au 30/06/2021 Le Garde-Manger pour tous | Location de 6516 pi² jusqu'au 30/06/2021 La maison des jeunes de pointe st-charles inc. | Location de 2375 pi² jusqu'au 30/06/2021					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 021L								

Secteur 18 – Pointe-Saint-Charles

Le 2356, rue Centre	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
2356, rue Centre, Montréal, H3K1J7					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Occupé par : Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles | Location de 11453 pi² jusqu'au 30/06/2032 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 010					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	1530	1530	1528	1464	1411
	Variation annuelle –>	-3,47 %	-0,13 %	-4,19 %	-3,62 %
Secondaire	729	745	732	753	745
	Variation annuelle –>	7,81 %	-1,74 %	2,87 %	-1,06 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Coeur-Immaculé-de-Marie	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	19 / 437	235	11/233	83%	**CAPACITÉ**	19 / 437	19 / 437	19 / 437
1845, boulevard Desmarchais, Montréal, H4E2B7					**PRÉVISIONS**	14 / 238*	12 / 224*	11 / 203*
Une annexe est liée à cet établissement. Depuis la rentrée 2021-2022, l'école cohabite temporairement avec l'école primaire Saint-Jean-de-Matha délocalisée pour des travaux de réfection majeurs à son bâtiment. L'annexe est occupée que par le service de garde. *Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent l'annexe.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 165 **N° Bâtiment** : 286								

École Coeur-Immaculé-de-Marie, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	8 / 184	S.O.*	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	8 / 184	8 / 184	8 / 184
1825, rue Jolicoeur, Montréal, H4E1X3					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Coeur-Immaculé-de-Marie. Depuis la rentrée 2021-2022, l'école cohabite temporairement avec l'école Saint-Jean-de-Matha, délocalisée pour des travaux de réfection majeur. Une partie du bâtiment est occupée par Le CLSC de Ville-Émard-Côte-Saint-Paul. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Coeur-Immaculé-de-Marie.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 168 **N° Bâtiment** : 180								

École Dollard-des-Ormeaux	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	21 / 378	313	20/308	100%	**CAPACITÉ**	21 / 378	21 / 378	21 / 378
6639, rue D'Aragon, Montréal, H4E3B4					**PRÉVISIONS**	18 / 310	17 / 295	16 / 280
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 166 **N° Bâtiment** : 141								

École Marie-de-l'Incarnation	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	16 / 288	256	12/214	75%	**CAPACITÉ**	16 / 288	16 / 288	16 / 288
5446, rue Angers, Montréal, H4E4A3					**PRÉVISIONS**	15 / 247	15 / 246	15 / 252
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 162 **N° Bâtiment** : 053								

École Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	27 / 486	343	23/371	88%	**CAPACITÉ**	27 / 486	27 / 486	27 / 486
6025, rue Beaulieu, Montréal, H4E3E7					**PRÉVISIONS**	23 / 391	22 / 376	21 / 367
L'école cohabite avec le Centre de la petite enfance – Les Petits Lutins de la Côte-Saint-Paul. Au départ du locataire, les locaux seront repris pour la formation générale jeune.					**DESTINATION**	Reprise des locaux du CPE pour la FGJ.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 164 **N° Bâtiment** : 326								

École Saint-Jean-de-Matha	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	15 / 270	319	18/286	120%	**CAPACITÉ**	15 / 270	15 / 270	15 / 270
6970, rue Dumas, Montréal, H4E3A3					**PRÉVISIONS**	21 / 362	20 / 343	19 / 328
L'immeuble est temporaire inoccupé pour des travaux de réfection majeurs. L'école occupe l'espace transitoire de l'école Honoré-Mercier. Certains groupes sont scolarisés à l'école Coeur-Immaculé-de-Marie.					**DESTINATION**	ANALYSE EN COURS. Travaux de réhabilitation. Possible retrait des modulaires.	ANALYSE EN COURS. Travaux de réhabilitation.	ANALYSE EN COURS. Travaux de réhabilitation.
N° Établissement : 167 **N° Bâtiment** : 212								

École Honoré-Mercier	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1237	729	694	53%	**CAPACITÉ**	1237	1237	1237
1935, boulevard Desmarchais, Montréal, H4E2B9					**PRÉVISIONS**	732*	945	745*
L'école cohabite temporairement avec l'école primaire Saint-Jean-de-Matha qui occupe l'espace transitoire depuis la rentrée 2021-2022 pour des travaux de réfection majeur. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 287 **N° Bâtiment** : 347								

Bâtiment 347—transitoire - École Saint-Jean-de-Matha	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
TRANSITOIRE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	14 / S.O.	14 / S.O.	14 / S.O.
1935, boulevard Desmarchais, Montréal, H4E2B9					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Une partie du bâtiment 347 est utilisée comme espace transitoire. Cet espace transitoire est occupé par l'école Saint-Jean-de-Matha depuis la rentrée 2021. L'école secondaire Honoré-Mercier occupe l'autre partie de l'immeuble.					**DESTINATION**	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.	ESPACE TRANSITOIRE Disponible - occupant à venir.
N° Établissement : S.O. **N° Bâtiment** : 347								

Le 2180, rue de Biencourt et le 6000, rue Briand	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
2180, rue de Biencourt, Montréal, H4E1V1					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Coopérative d'habitation Le papillon du Sud-Ouest de Montréal | Emphytéose de 42271 pi² jusqu'au 16/07/2053					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 169L								

Le 6161, rue Laurendeau	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
6161, rue Laurendeau, Montréal, H4E3X6					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Cohabite avec l'école Cœur-Immaculée-de-Marie. Occupé par : CLSC de Ville-Émard-Côte-Saint-Paul. | Location de 18285 pi² jusqu'au 30/06/2021 **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 180					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	3033	3094	3043	2963	2894
	Variation annuelle –>	-2,37 %	-1,65 %	-2,63 %	-2,33 %
Secondaire	1389	1372	1392	1405	1418
	Variation annuelle –>	4,73 %	1,46 %	0,93 %	0,93 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Étoile filante	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	6 / 138	S.O.*	6/125	100%	**CAPACITÉ**	6 / 138	6 / 138	6 / 138
5619, chemin de la Côte-Saint-Antoine, Montréal, H4A1R5					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Cohabitation avec l'école Notre-Dame-de-Grâce, annexe.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 158 **N° Bâtiment** : 168								

École Judith-Jasmin	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	26 / 598	S.O.*	25/492	103%	**CAPACITÉ**	26 / 598	26 / 598	26 / 598
4575, avenue Mariette, Montréal, H4B2G3					**PRÉVISIONS**	30 / 491	28 / 450	27 / 437
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a 7 locaux modulaires installés à cet immeuble.					**DESTINATION**	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues. Analyse en cours pour le retrait.	Classes modulaires maintenues. Analyse en cours pour le retrait.
N° Établissement : 171 **N° Bâtiment** : 158								

École Les-Enfants-du-Monde	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	21 / 483	S.O.*	25/446	123%	**CAPACITÉ**	21 / 483	35 / 805	35 / 805
5350, avenue Rosedale, Montréal, H4V2H9					**PRÉVISIONS**	28 / 452	28 / 444	28 / 436
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires installés à cet immeuble, soit 6 classes et un bloc sanitaire. Un projet d'ajout d'espace a été présenté au MEES en septembre 2017 et 2018 pour 14 classes et un gymnase double. Il été financé en juin 2019. La fin des travaux est prévue pour la rentrée 2022-2023.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. Livraison	Statu quo.
N° Établissement : 169 **N° Bâtiment** : 086								

École Marc-Favreau	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	21 / 483	648	21/470	119%	**CAPACITÉ**	21 / 483	21 / 483	21 / 483
6310, avenue Somerled, Montréal, H3X2B8					**PRÉVISIONS**	44 / 747*	42 / 713*	42 / 702*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. L'école utilise l'immeuble situé au 4635, Place Borden. Ce bâtiment appartient au CSSEM et est l'annexe de l'école Marc-Favreau. * Inclut les données de Marc-Favreau, annexe.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 163 **N° Bâtiment** : 173								

Secteur 20 – Notre-Dame-de-Grâce

École Marc-Favreau, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	5 / 115	S.O.*	4/63	S.O.	**CAPACITÉ**	5 / 115	5 / 115	5 / 115
4635, Place Borden, Montréal, H4B1A1					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Marc-Favreau. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions des effectifs sont intégrés à l'école Marc-Favreau.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 163 **N° Bâtiment** : 824								

École Notre-Dame-de-Grâce	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	33 / 759	902	35/732	109%	**CAPACITÉ**	33 / 759	33 / 759	33 / 759
5435, avenue Notre-Dame-de-Grâce, Montréal, H4A1L2					**PRÉVISIONS**	59 / 1022*	60 / 1044*	60 / 1043*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Inclut les données de Notre-Dame-de-Grâce annexe.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 156 **N° Bâtiment** : 206								

École Notre-Dame-de-Grâce, annexe	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	5 / 115	S.O.*	6/100	120%	**CAPACITÉ**	5 / 115	5 / 115	5 / 115
5619, chemin de la Côte-Saint-Antoine, Montréal, H4A1R5					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Notre-Dame-de-Grâce. Cohabitation avec l'école Étoile filante. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Notre-Dame-de-Grâce.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 157 **N° Bâtiment** : 168								

École Sainte-Catherine-de-Sienne	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	21 / 483	S.O.*	14/253	S.O.	**CAPACITÉ**	21 / 483	21 / 483	21 / 483
7055, avenue Somerled, Montréal, H4V1V8					**PRÉVISIONS**	16 / 272	15 / 263	15 / 246
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 170 **N° Bâtiment** : 205								

École Saint-Raymond	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	16 / 368	S.O.*	11/158	50%	**CAPACITÉ**	16 / 368	16 / 368	16 / 368
2055, avenue d'Oxford, Montréal, H4A2X6					**PRÉVISIONS**	11 / 179	10 / 172	10 / 169
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 181 **N° Bâtiment** : 188								

École Saint-Luc	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1803	4091	1752	93%	**CAPACITÉ**	1803	1803	1803
6300, chemin de la Côte-Saint-Luc, Montréal, H3X2H4					**PRÉVISIONS**	1392*	1405*	1418*
Des annexes sont liées à cet établissement. Cohabitation avec le Centre de la petite enfance — Les Copains D'Abord De Montréal. L'école occupe également une partie du bâtiment 041 située au 3641, avenue Prud'homme et l'immeuble 242, situé au 3744, avenue Prud'homme. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. **N° Établissement** : 291 **N° Bâtiment** : 325					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

École Saint-Luc, annexe - 3641 Prud'homme	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	S.O.	S.O.*	62	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	1803	1803
3641, avenue Prud'homme, Montréal, H4A3H6					**PRÉVISIONS**	1392*	1405*	1418*
Annexe de l'école Saint-Luc Travaux en cours. Un projet de 15 classes et un gymnase simple a été autorisé. Les travaux ont débuté à la suite de la livraison du bâtiment no242 pour desservir les élèves d'accueil et seront terminés à la rentrée 2022-2023. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. **N° Établissement** : 291 **N° Bâtiment** : 041					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. LIVRAISON	Statu quo.

École Saint-Luc, annexe - 3744 Prud'homme	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	174	S.O.*	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	174	S.O.*	S.O.*
3744, avenue Prud'homme, Montréal, H4A3H4					**PRÉVISIONS**	1392*	1405*	1418*
Annexe de l'école Saint-Luc L'école occupe la totalité de l'immeuble. et l'établissement utilise le gymnase et les vestiaires du Centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce, situé au 3757, avenue Prud'homme. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. **N° Établissement** : 291 **N° Bâtiment** : 242					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

École Saint-Luc, annexe Terrebonne	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	254	S.O.*	173	65%	**CAPACITÉ**	254	S.O.*	S.O.*
7315, rue de Terrebonne, Montréal, H4B1E3					**PRÉVISIONS**	1392*	1405*	1418*
Annexe de l'école Saint-Luc L'école occupe la totalité de l'immeuble. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. **N° Établissement** : 292 **N° Bâtiment** : 214					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Hôpital de Montréal pour enfants (prim et sec)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
1001, boulevard Décarie, Montréal, H4A3J1					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école en milieu hospitalier (Primaire). L'école est située dans des locaux relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux. *Nbr d'élèves au primaire 2 et au secondaire 4.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : 213 **N° Bâtiment** : 851

Le 6300, chemin de la Côte-Saint-Luc	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	**CAPACITÉ**	-	-	-
6300, chemin de la Côte-Saint-Luc, Montréal, H3X2H4					**PRÉVISIONS**	-	-	-
Cohabitation avec l'école Saint-Luc. Centre de la petite enfance Les copains d'abord de Montréal | Location de 9913 pi² jusqu'au 30/06/2023					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 325

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	4045	4028	3972	3875	3724
	Variation annuelle –>	-3,47 %	-1,39 %	-2,44 %	-3,90 %
Secondaire	2180	2180	2187	2195	2237
	Variation annuelle –>	4,61 %	0,32 %	0,37 %	1,91 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Bedford	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	28 / 504	441	24/392	96%	**CAPACITÉ**	28 / 504	35 / 630	35 / 630
3131, rue Goyer, Montréal, H3S1H7					**PRÉVISIONS**	28 / 447	27 / 435	25 / 400
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un projet d'ajout d'espace de 6 classes est prévu. La fin des travaux est prévue pour la rentrée 2022. Aussi, 9 classes sont délocalisées dans des unités modulaires depuis l'automne 2019.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours. Classes modulaires maintenues.	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. Retrait possible des classes modulaires.	Statu quo.
N° Établissement : 135 **N° Bâtiment** : 091								

École des Nations	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	25 / 450	685	32/554	128%	**CAPACITÉ**	25 / 450	25 / 450	25 / 450
4860, rue Vézina, Montréal, H3W1C1					**PRÉVISIONS**	46 / 736	44 / 719	45 / 720
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires installés à cet immeuble, soit 6 classes. Le bâtiment appartient au CSSEM. Le MEES, le CSSDM et le CSSEM poursuivent des échanges afin de parvenir à un accord sur les termes de l'acquisition de l'immeuble.					**DESTINATION**	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 152 **N° Bâtiment** : 184								

École du Petit-Chapiteau	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	21 / 483	445	25/461	123%	**CAPACITÉ**	21 / 483	21 / 483	21 / 483
4890, avenue Carlton, Montréal, H3W1G6					**PRÉVISIONS**	28 / 463	28 / 469	28 / 450
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires installés à cet immeuble, soit 2 classes.					**DESTINATION**	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 153 **N° Bâtiment** : 176								

École Félix-Leclerc	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	14 / 252	439	11/224	S.O.	**CAPACITÉ**	14 / 252	14 / 252	14 / 252
6055, avenue Darlington, Montréal, H3S2H9					**PRÉVISIONS**	27 / 436	27 / 435	25 / 399
L'agrandissement de 14 classes et d'un gymnase a été livré à la rentrée 2020. Des groupes de l'école Félix-Leclerc sont délocalisés à l'immeuble situé au 35, rue Saint-Zotique Est (bâtiment 049). Le projet de réhabilitation du bâtiment principal est en cours.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Conception en cours. Délocalisation partielle.	AJOUT D'ESPACE Conception en cours. Délocalisation partielle.	AJOUT D'ESPACE Conception en cours. Délocalisation partielle.
N° Établissement : 134 **N° Bâtiment** : 087								

Secteur 21 – Côte-Des-Neiges Est

École Iona	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	37 / 851	432	33/518	94%	**CAPACITÉ**	37 / 851	37 / 851	37 / 851
5000, avenue Iona, Montréal, H3W2A2					**PRÉVISIONS**	30 / 481	30 / 480	28 / 466
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 155 **N° Bâtiment** : 101								

École Lucille-Teasdale	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	22 / 396	275	22/330	109%	**CAPACITÉ**	22 / 396	29 / 522	29 / 522
3975, rue Bouchette, Montréal, H3S2X1					**PRÉVISIONS**	18 / 292	19 / 296	18 / 301
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un projet d'ajout d'espace de 7 classes est en cours. Des classes maternelles ont été ajoutées au projet. La fin des travaux est prévue au courant de l'année 2021-2022.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. LIVRAISON	Statu quo.
N° Établissement : 144 **N° Bâtiment** : 175								

École Notre-Dame-des-Neiges	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	21 / 483	544	21/434	109%	**CAPACITÉ**	21 / 483	21 / 483	21 / 483
5309, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal, H3T1Y4					**PRÉVISIONS**	35 / 567	34 / 550	34 / 543
Une annexe est liée à cet établissement (bâtiment 802). Cohabitation avec le Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges. Il y a une emphytéose avec la Ville de Montréal concernant le gymnase qui se termine le 31 octobre 2092. Des travaux majeurs de réfection devraient être réalisés dans les prochaines années. Advenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	ANALYSE EN COURS Rénovation majeure.
N° Établissement : 142 **N° Bâtiment** : 115								

École Saint-Pascal-Baylon	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	19 / 342	592	23/357	126%	**CAPACITÉ**	19 / 342	19 / 342	19 / 342
6320, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal, H3S2A4					**PRÉVISIONS**	21 / 354	21 / 361	21 / 348
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires installés à cet immeuble, soit 2 classes.					**DESTINATION**	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 149 **N° Bâtiment** : 069								

École Simonne-Monet	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE - Défavorisée	19 / 342	342	28/397	147%	**CAPACITÉ**	19 / 342	19 / 342	19 / 342
3850, avenue Dupuis, Montréal, H3T1E6					**PRÉVISIONS**	20 / 321	20 / 322	20 / 322
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Il y a des locaux modulaires installés à cet immeuble, soit 7 classes et 1 bloc sanitaire.					**DESTINATION**	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.	Classes modulaires maintenues.
N° Établissement : 150 **N° Bâtiment** : 254								

Maîtrise des petits chanteurs du Mont-Royal	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	S.O.	S.O.*	4/93	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
4300, chemin Queen-Mary, Montréal, H3V1A6					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école Notre-Dame-des-Neiges. L'école occupe une partie du bâtiment. *Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école Notre-Dame-des-Neiges.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 143 **N° Bâtiment** : 802								

École La Voie	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	1109	4091	1106	96%	**CAPACITÉ**	1109	1509	1509
6755, rue Lavoie, Montréal, H3W2K8					**PRÉVISIONS**	2187*	2195*	2237*
L'école occupe la totalité de l'immeuble. Un projet d'ajout d'espace de 400 élèves et un gymnase simple à été autorisé en juin 2017 par le MEES. La livraison est prévue au cours de l'automne 2021. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. Le secteur voisin ne comporte pas d'école secondaire.					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux. Livraison	Statu quo.
N° Établissement : 288 **N° Bâtiment** : 112								

École en milieu hospitalier (primaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, local A-827, Montréal, H3T1C5					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Quatre annexes sont liées à cet établissement. L'école occupe une partie du bâtiment du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 212 **N° Bâtiment** : 852								

École en milieu hospitalier (secondaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, local A-827, Montréal, H3T1C5					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école en milieu hospitalier (Primaire). L'école occupe une partie du bâtiment du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 236 **N° Bâtiment** : 852								

Hôpital Général Juif (Sir Mortimer B. Davis) — (Primaire et Secondaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
3755, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal, H3T1E2					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école en milieu hospitalier (Primaire). L'école occupe une partie du bâtiment du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 211 **N° Bâtiment** : 854S								

Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal — (Secondaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EHDAA	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
6300, avenue Darlington, Montréal, H3S2J4					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'école Joseph-Charbonneau. L'école (un local) est située dans des locaux de l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 234 **N° Bâtiment** : 853								

Centre Pauline-Julien	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	CAPACITÉ	S.O.	S.O.	S.O.
6830, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal, H3S2A8					PRÉVISIONS	S.O.	S.O.	S.O.
Le Centre occupe une partie de l'immeuble qui est louée. Le centre Pauline-Julien loue des locaux situés au 6750, chemin de la Côte-des-Neiges et au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 339 **N° Bâtiment** : 809								

Le 5347, chemin de la Côte-des-Neiges - Résidences	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
EXCÉDENTAIRE	-	-	-	-	CAPACITÉ	-	-	-
5347, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal, H3T1Y4					PRÉVISIONS	-	-	-
5360, avenue Gatineau — Terrain logement concierge Des travaux majeurs de réfection sont en cours, ainsi l'occupation de cet excédentaire est impossible pour des raisons de sécurité. Advenant un impact sur l'occupation de l'école des consultations se tiendront à l'avance. Occupé par : Centre de la petite enfance De la Côte Inc. | Location de 5263 pi² jusqu'au 31/07/2021 Ville de Montréal | Emphytéose de 21966 pi² jusqu'au 31/10/2092 Ville de Montréal | Emphytéose de 7180 pi² jusqu'au 31/10/2092					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	ANALYSE EN COURSRénovation majeure.
N° Établissement : S.O **N° Bâtiment** : 115								

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	415	395	384	371	362
	Variation annuelle –>	-1,74 %	-2,78 %	-3,39 %	-2,43 %
Secondaire	290	267	261	251	235
	Variation annuelle –>	0,38 %	-2,25 %	-3,83 %	-6,37 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École des Cinq-Continents, pavillon Dupuis	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	18 / 414	S.O.*	18/246	100%	**CAPACITÉ**	18 / 414	18 / 414	18 / 414
5530, avenue Dupuis, Montréal, H3X1N8					**PRÉVISIONS**	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Annexe de l'école des Cinq-Continents, pavillon Saint-Antonin. L'école occupe la totalité de l'immeuble. * Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif sont intégrés à l'école des Cinq-Continents, pavillon Saint-Antonin.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 160 **N° Bâtiment** : 092								

École des Cinq-Continents, pavillon Saint-Antonin	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	19 / 437	379	13/232	84%	**CAPACITÉ**	19 / 437	19 / 437	19 / 437
5325, avenue MacDonald, Montréal, H3X2W6					**PRÉVISIONS**	24 / 399*	24 / 389*	23 / 380*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. *Les élèves résidents et les prévisions de l'effectif incluent le pavillon Dupuis.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 161 **N° Bâtiment** : 250								

École internationale de Montréal (primaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	15 / 345	S.O.*	14/307	93%	**CAPACITÉ**	15 / 345	15 / 345	15 / 345
5010, avenue Coolbrook, Montréal, H3X2K9					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'École internationale de Montréal (secondaire). L'école occupe la totalité de l'immeuble. Des travaux majeurs devraient être réalisés dans les prochaines années. Advenant un impact sur l'occupation de l'école, des consultations se tiendront à l'avance. L'école n'est pas comptabilisée dans la capacité d'accueil du quartier.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	ANALYSE EN COURSRénovation majeure.
N° Établissement : 136 **N° Bâtiment** : 108								

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	340	409	465	540	641
	Variation annuelle –>	1,74 %	13,69 %	16,13 %	18,70 %
Secondaire	105	98	102	103	103
	Variation annuelle –>	8,89 %	4,08 %	0,98 %	0 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

École Saint-Léon-de-Westmount	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	29 / 667	667	20/428	87%	**CAPACITÉ**	29 / 667	34 / 782	34 / 782
360, avenue Clarke, Montréal, H3Z2E6					**PRÉVISIONS**	56 / 925*	60 / 999*	66 / 1110*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité du bâtiment en plus d'occuper des locaux au 633, rue De Courcelle (annexe Charlevoix - quartier Saint-Henri - Petite-Bourgogne - Griffintown). Un projet d'ajout d'espace de cinq classes et une salle d'activités physiques a été autorisé en juin 2017 par le MEES. Relocalisation de 8 à 12 groupes à prévoir. *Incluant les élèves du quartier Centre-ville Ouest. **N° Établissement** : 137 **N° Bâtiment** : 046					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Fin possible des travaux.	Statu quo.

École internationale de Montréal (secondaire)	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	638	S.O.	542	83%	**CAPACITÉ**	638	638	638
11, chemin de la Côte-Saint-Antoine, Montréal, H3Y2H7					**PRÉVISIONS**	102*	103*	103*
Une annexe est liée à cet établissement. L'école occupe la totalité de l'immeuble. *Les prévisions de l'effectif sont celles de l'ensemble du secteur. **N° Établissement** : 284 **N° Bâtiment** : 045					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE DU SECTEUR

	OBSERVATIONS	PRÉVISIONS			
	2020-2021	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Primaire	371	414	404	408	421
	Variation annuelle –>	-3,50 %	-2,42 %	0,99 %	3,19 %
Secondaire	127	142	159	165	165
	Variation annuelle –>	23,48 %	11,97 %	3,77 %	0 %

IMMEUBLES DU SECTEUR

Le 1220-1230, rue de la Montagne	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
1220-1230, rue de la Montagne, Montréal, H3G1Z1					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
École primaire à venir. Un projet de remise aux normes du bâtiment pour une école primaire de 14 classes incluant un gymnase a été autorisé. Cet immeuble a fait l'objet de la démarche institutionnelle *Planifions notre école* en participation avec la communauté au cours de l'année 2019-2020. **N° Établissement** : S.O **N° Bâtiment** : 094					**DESTINATION**	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.	AJOUT D'ESPACE Travaux en cours.

École des métiers de la restauration et du toursime de Montréal	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
1822, boulevard De Maisonneuve Ouest, Montréal, H3H1J8					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
L'école occupe la totalité de l'immeuble. **N° Établissement** : 490 **N° Bâtiment** : 137					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.

Secteur H.T. – Hors-Territoire

École des métiers de l'aérospatiale de Montréal, annexe Mirabel	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
11800, rue Service A-5, Mirabel, J7N1G1					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal. L'école occupe la totalité du bâtiment loué.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 495 **N° Bâtiment** : 813								

École des métiers de l'aérospatiale de Montréal, annexe Québec	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
800, 8e rue de l'Aéroport, Québec, Québec, G2G2S6					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal. L'école occupe une partie du bâtiment louée.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 499 **N° Bâtiment** : 821								

École des métiers de l'aérospatiale de Montréal, annexe Trois-Rivières	CAPACITÉ	ÉLÈVES RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2021-2022	2022-2023	2023-2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	**CAPACITÉ**	S.O.	S.O.	S.O.
3005, rue Lindbergh, Trois-Rivière, G9B2N9					**PRÉVISIONS**	S.O.	S.O.	S.O.
Annexe de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal. L'école occupe une partie du bâtiment loué.					**DESTINATION**	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
N° Établissement : 493 **N° Bâtiment** : 818								

CA-10-202012-04
Annexe II

PLANIFICATION ET PORTRAIT DU TERRITOIRE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTRÉAL

ANNEXE II

Service de l'organisation scolaire
Bureau de la planification et de la gestion des espaces
Décembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

Planification et portrait du territoire 1
- **Table des matières** 2
- **Liste des acronymes** 4

Planification 2021-2024 5
- **Constats généraux** 5
- **Amélioration de la capacité d'accueil** 6

Portrait du territoire 10
- **Arrondissement Ahuntsic-Cartierville** 10
- **Secteur Cartierville Ouest** 10
- **Secteur Cartierville Est** 12
- **Secteur Ahuntsic–Bordeaux** 14

- **Arrondissement Villeray — Saint-Michel — Parc-Extension** 18
- **Secteur Saint-Michel Nord-Ouest** 18
- **Secteur Saint-Michel Nord-Est** 20
- **Secteur Saint-Michel Sud** 21
- **Secteur Villeray** 22
- **Secteur Parc-Extension** 26

- **Arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie** 28
- **Secteur La Petite-Patrie** 28
- **Secteur Rosemont Ouest** 30
- **Secteur Rosemont Est** 34

- **Arrondissement Mercier — Hochelaga — Maisonneuve** 38
- **Secteur Tétreaultville** 38
- **Secteur Mercier** 41
- **Secteur Hochelaga-Maisonneuve** 44

- **Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal** 47
- **Secteur Grand-Plateau** 47

- **Arrondissement Ville-Marie** 52
- **Secteur Ville-Marie** 52
- **Secteur Centre-Ville Ouest (Peter-McGill)** 54

Arrondissement Le Sud-Ouest **56**
Secteur Saint-Henri — Petite-Bourgogne — Griffintown **56**
Secteur Pointe-Saint-Charles **58**
Secteur Côte-Saint-Paul **60**

Arrondissement Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce **62**
Secteur Notre-Dame-de-Grâce **62**
Secteur Côte-des-Neiges Est **64**
Secteur Côte-des-Neiges Ouest **66**

Ville de Westmount **68**
Secteur Westmount **68**

Notes méthodologiques **70**
Prévisions de l'effectif scolaire **70**
Redécoupage d'un territoire-école **70**
Révision des ratios maitre-élève ..... Erreur ! Signet non défini.

LISTE DES ACRONYMES

CSSDM	Centre de services scolaire de Montréal
CSEM	Commision scolaire *English-Montréal*
DG	Direction générale
DU	Direction d'unité
EMCM	École des métiers de la construction de Montréal
EMEMM	École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal
EMFM	École des métiers des Faubourgs-de-Montréal
EMHM	École des métiers de l'horticulture de Montréal
FGJ	Formation générale jeune
FGA	Formation générale adulte
FP	Formation professionnelle
LIP	Loi sur l'instruction publique
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
UP	Unité(s) préfabriquée(s)
PPU	Programme particulier d'urbanisme
PQI	Plan québécois des infrastructures
PTRDI	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
SOS	Service de l'organisation scolaire
SRM	Service des ressources matérielles
SSG	Service du secrétariat général
TOD	*Transit Oriented Development*

PLANIFICATION 2021-2024

INFORMATIONS GÉNÉRALES

BILAN DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

En 2019-2020, au primaire seulement 250 locaux (bibliothèques, locaux de spécialistes, bureaux de professionnels, locaux de service de garde, etc.) étaient récupérés pour servir comme classes ou déplacés dans des classes modulaires, et ce, dans environ 80 établissements. Cette situation ne permet pas une vie scolaire équilibrée et des solutions à court, moyen et long terme sont nécessaires.

PROJETS D'AJOUT D'ESPACE

Le CSSDM dépose annuellement des projets d'ajouts d'espace dans le cadre du plan québécois des infrastructures (PQI). À l'automne 2019, le CSSDM a déposé six projets d'ajout d'espace en demande de financement au PQI 2020-2030 pour la formation générale jeune (FGJ). Des réponses positives ont été reçues pour cinq projets. Un projet a été refusé :

- Agrandissement de Saint-Justin (autorisé) ;
- Agrandissement de La Dauversière (autorisé) ;
- Nouvelle école transitoire au 9767, boulevard Saint-Laurent (autorisé) ;
- Nouvelle école primaire dans le secteur du Triangle/Jean-Talon (autorisé) ;
- Nouvelle école primaire sur le terrain de l'école Marguerite-De Lajemmerais (autorisé) ;
- Nouvelle école sur le terrain du site Angus (refusé).

À l'automne 2020, le CSSDM a déposé neuf projets d'ajout d'espace en demande de financement au PQI 2021-2031 pour la formation générale jeune (FGJ). Des réponses sont attendues pour l'ensemble des projets au courant de l'année 2021 :

- Nouvelle école dans le territoire nord pour 1 500 places-élèves ;
- Nouvelle école primaire dans le secteur Parc-Extension de 21 classes ;
- Ajout d'infrastructure pour l'école de Griffintown ;
- Reprise du 2205, rue Mousseau pour en faire une école primaire de 21 classes dans le secteur Tétreaultville ;
- Ajout de classes de maternelles 4 ans à l'école Sainte-Odile, annexe ;
- Ajout de classes de maternelles 4 ans au 4430, rue Bélanger ;
- Ajout de classes de maternelles 4 ans à l'école Saints-Martyrs-Canadiens ;
- Ajout d'un gymnase à l'école Saint-Pierre-Claver ;
- Ajout d'un gymnase à l'école Hélène-Boullé.

L'échéancier moyen d'un projet d'ajout d'espace, du dépôt de la demande au MEQ jusqu'à la rentrée des élèves, varie entre trois et cinq ans.

MAINTIEN D'ACTIF IMMOBILIER ET DES DÉLOCALISATIONS

À la rentrée 2020-2021, environ 108 groupes répartis dans neuf bâtiments sont délocalisés en raison d'un chantier, 21 groupes dans un projet de délocalisation partielle et 87 groupes pour une délocalisation complète de leur école.

Afin de programmer ces différents chantiers, le Service de ressources matérielles produit annuellement un plan directeur d'investissements dans lequel d'importants travaux sont identifiés pour plusieurs écoles sur un horizon de cinq ans. Dans certains cas, les travaux sont trop intrusifs pour être réalisés en cohabitation avec les élèves et le personnel. D'où l'importance de disposer d'espaces ou d'immeubles transitoires pour accueillir les populations scolaires qui ne peuvent pas occuper une école durant des travaux importants.

Lorsque des travaux d'agrandissement ou de rénovation sont terminés, ce sont d'autres populations scolaires qui remplacent les occupants actuels dans les espaces transitoires. De plus, de nouveaux emplacements transitoires doivent être développés afin de répondre à l'accélération anticipée des chantiers, deux demandes de financement ont été faites à cette fin.

Une augmentation du nombre de groupes à délocaliser est à prévoir puisque le nombre de travaux s'accroitra afin de rendre disponibles des centaines de locaux de classe additionnels et l'occupation des élèves pendant certains travaux est impossible. Dans certains cas, il serait préférable d'envisager une délocalisation à court, moyen ou long terme afin de limiter les impacts : humain, pédagogique et budgétaire.

Tous ces travaux ne sont pas au même stade d'avancement. Certains sont déjà connus des milieux. Parfois, des consultations ont été entamées. Pour d'autres projets, en consolidant l'ensemble des travaux à réaliser, il est préférable d'envisager une délocalisation partielle ou complète. Pour plusieurs cas, des scénarios sont à l'étude. Pour les autres, ils doivent être définis.

Il est important de clarifier les intentions des projets et de réaliser dès que possible les consultations afin d'être transparent avec les milieux : parents, élèves, personnels, partenaires communautaires et municipaux. De plus, ceux-ci peuvent contribuer de manière significative à ce que tous les aspects puissent être étudiés afin de desservir adéquatement les milieux. Des consultations en amont de la planification peuvent atténuer les inconvénients liés à ces travaux nécessaires et aux délocalisations potentiels. L'un des principaux objectifs est d'éviter des délocalisations inopinées en cours de chantier.

AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le Service de l'organisation scolaire (SOS), en étroite collaboration avec le Service des ressources matérielles (SRM), poursuit son analyse des solutions appropriées pour faire face aux défis concernant la capacité d'accueil des écoles et des secteurs où un déficit d'espace est envisagé. Les priorités pour le CSSDM à cet égard sont d'accueillir la population du préscolaire, du primaire et du secondaire à proximité du

lieu de résidence et d'offrir une organisation scolaire répartie de façon optimale et équitable :

- D'ici les cinq prochaines années, une décroissance d'environ 1000 élèves au préscolaire et au primaire est projetée et près de 3 000 élèves de plus sont prévus au secondaire. Par conséquent, la population scolaire devrait augmenter d'environ 2000 élèves.
- Actuellement, 2 720 locaux de classe avec titulaire sont disponibles dans les écoles préscolaires et primaires de secteur du CSSDM.
- Le déficit actuel est estimé à 200 locaux de classe au primaire et au préscolaire considérant les modifications au ratio maître-élève de plusieurs écoles.
- 520 locaux de classe seront ajoutés et pourraient être prêts dans les prochaines années. Ces ajouts ont déjà été autorisés par le MEQ.
- 125 groupes sont ou seront délocalisés en raison des travaux d'ici la fin de l'année scolaire. Une augmentation du nombre de chantiers, notamment en raison de l'ajout des 530 locaux, engendrera une augmentation du nombre de groupes à délocaliser.
- Environ 165 classes modulaires réparties sur une quarantaine de sites.

BESOINS SPÉCIFIQUES

Les démarches se poursuivent pour analyser chaque immeuble afin de déterminer son usage optimal pour répondre aux besoins de tous les élèves du CSSDM. Il est à noter que plusieurs écoles à vocation particulière sont situées dans des secteurs en forte croissance démographique. Ces écoles accueillent des élèves de tout le territoire du CSSDM. Par ailleurs, certains centres de FGA et de FP occupent des immeubles qui étaient auparavant des écoles primaires. Leur emplacement géographique est parfois idéal pour la population scolaire primaire. L'analyse prend notamment en considération les barrières géographiques et urbaines des différents secteurs ainsi que l'importance de favoriser des déplacements actifs et sécuritaires.

Les analyses se poursuivent afin d'examiner la possibilité de délocaliser certaines populations scolaires qui sont plus mobiles et moins vulnérables vers d'autres immeubles du CSSDM ou, si nécessaire, avoir recours à la location.

Compte tenu de l'échéancier de réalisation des projets d'ajout d'espace, il est parfois nécessaire d'avoir recours à des solutions à court terme pour combler temporairement les besoins de capacité d'accueil, notamment en installant ou en conservant des classes modulaires.

MATERNELLE 4 ANS

Le CSSDM devra arrimer son offre scolaire avec l'orientation ministérielle qui vise à offrir une place à la maternelle 4 ans à au moins 50 % de la population scolaire d'ici cinq ans, peu importe les contextes sociodémographiques. Dans une école, qu'elle soit régulière ou défavorisée, une classe de maternelle 4 ans compte de 14 à 17 élèves.

À l'automne 2019, sur le territoire du CSSDM, il y avait 8 699 enfants de quatre ans. Ce nombre sera en croissance d'ici les cinq prochaines années et pourrait atteindre près de 10 000 élèves de 4 ans. Il s'agit potentiellement de 5 000 places à planifier, 350 classes seraient nécessaires pour répondre aux besoins. À l'heure actuelle, il y

a plus de 90 groupes de maternelle 4 ans à temps partiel ou à temps plein. Ainsi, au moins 260 locaux de classes sont à ajouter pour atteindre l'objectif fixé.

Dès que les modalités d'implantation des classes de maternelle 4 ans seront clarifiées par le MEQ, les données de planification présentées au PTRDI seront ajustées en conséquence. Pour le moment, les besoins par secteur (nombre de locaux en déficit ou en réserve) ne prennent pas en considération l'ajout des classes de maternelle 4 ans.

PRIMAIRE

À la suite de la réception des plans précis pour environ 90 immeubles primaires, leur capacité d'accueil a été ajustée. Les capacités sont révisées et ajustées au fil de la réception des nouveaux plans précis.

SECONDAIRE

La situation de la capacité d'accueil des écoles secondaires de l'ensemble du CSSDM a été observée de près durant l'année 2019-2020 et un suivi rigoureux se poursuivra dans les prochaines années. Dans un premier temps, la révision de l'offre de service au secondaire permettra de faire des ajustements sur la répartition de la population scolaire sur le territoire en établissant un meilleur équilibre dans la distribution des programmes de formation sur l'ensemble de son territoire.

Dans un second temps, la méthode de calcul des capacités d'accueil au secondaire a été révisée, ce qui a entrainé des modifications pour cinq écoles secondaires. Les capacités d'accueil illustrent le nombre total de classes dont dispose chaque école, indépendamment de l'utilisation qui est faite des locaux. De plus, pour tenir compte de la complexité des horaires et de l'occupation réaliste des locaux au secondaire, l'occupation de ces cinq écoles est fixée à 90 %. Cette approche est cohérente avec la méthodologie appliquée par le MEQ. Cela occasionne une diminution de 208 places disponibles au secondaire pour des raisons de méthodologie de calcul.

La capacité d'accueil des écoles est révisée et ajustée au fil de la réception des nouveaux plans précis.

IMMIGRATION ET CLASSES D'ACCUEIL

Le CSSDM connait une augmentation continue du nombre d'élèves qui doivent être scolarisés dans une classe de soutien à la francisation (classe d'accueil).

Au 30 septembre 2019, il y avait 2 415 élèves de l'accueil au préscolaire et au primaire ainsi que 1 225 au secondaire pour un total de 3 640. En juin 2020, ce nombre a atteint 4 345 élèves, soit 2 926 au préscolaire et au primaire et 1 419 au secondaire.

Au primaire, entre le 30 septembre 2019 et le mois de juin 2020, un peu plus de 500 élèves sont arrivés de l'étranger et doivent être scolarisés dans une classe de soutien à la francisation, l'équivalent de 36 groupes. Au secondaire, ce sont plus de 200 élèves qui se sont ajoutés sur la même période, soit l'équivalent de 15 groupes.

Des élèves arrivant durant l'année scolaire, certains sont intégrés à une classe d'accueil déjà ouverte et qui n'a pas atteint son maximum d'élèves ; pour les autres, il faut ouvrir de nouveaux groupes. Le manque de locaux jumelé aux travaux de nature différente impacte le défi grandissant pour l'ajout de chaque groupe durant l'année scolaire.

Dans certains secteurs les écoles sont occupées à pleine capacité et il n'est pas possible d'ouvrir des points de service pour répondre aux besoins des élèves. Par conséquent, les élèves sont parfois transportés sur de longues distances (niveau primaire), ou font de longs parcours en transport en commun (niveau secondaire). Lorsque de nouveaux locaux sont rendus disponibles dans un secteur, il est essentiel d'inclure la réflexion sur l'inclusion des points de services afin de favoriser la proximité du lieu de résidence par rapport au lieu de scolarisation.

DÉVELOPPEMENTS RÉSIDENTIELS

Plusieurs secteurs de la ville sont en pleine requalification. De plus, la Ville de Montréal souhaite diversifier l'offre en logement dans les nouveaux développements résidentiels, notamment avec le *Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et communautaire*. Le projet de règlement a été annoncé en juin 2019. Les mesures qui y sont associées pourraient entrer en vigueur dès le 1er janvier 2021. À terme, elles auront pour effet de hausser les seuils de logements sociaux, abordables et familiaux à 20 % pour tout nouveau projet résidentiel de plus de 50 logements. Cela aura pour effet de moduler la typologie des habitations et des ménages qui y habiteront le territoire.

Les équipes de planification du CSSDM et de la Ville de Montréal collaborent activement afin de desservir les élèves et les citoyens de la ville avec des infrastructures, notamment scolaires, localisées à proximité des résidences, accessibles en transport actif et collectif, complémentaires ainsi que disponibles en quantité suffisante.

Le CSSDM poursuit ses représentations auprès du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal concernant les besoins d'espace pour les secteurs en développement et/ou en planification, notamment de Namur – De La Savane (Hippodrome et Triangle), du TOD de la gare Bois-Franc, du PPU Henri-Bourassa Ouest, du secteur de la gare Chabanel et de la gare Ahuntsic, du PPU Assomption-Nord, du Technopôle Angus, de Bridge-Bonaventure, de Louvain Est, du PPU des Faubourgs, du quartier Bellechasse, du centre-ville de Montréal, du TOD Radisson, du TOD Bois-Franc, du secteur de Rouen ainsi que tous les projets de développement résidentiel d'envergure.

Le CSSDM poursuit également des négociations avec la Commission scolaire English-Montreal (CSEM) concernant le partage, l'acquisition et la location d'immeubles. Le CSSDM poursuit ses représentations auprès du gouvernement du Québec concernant les couts liés à la reprise de bâtiments excédentaires, l'acquisition de terrains, la location d'espace à long terme, le codéveloppement avec des partenaires et le financement d'emphytéoses ou de droits superficiaires.

PORTRAIT DU TERRITOIRE

ARRONDISSEMENT AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Les limites de cet arrondissement sont similaires au regroupement de trois secteurs de planification scolaire : Cartierville Ouest, Cartierville Est et Ahuntsic-Bordeaux.

Faits saillants

La population scolaire dans l'ouest de cet arrondissement est relativement stable par rapport à l'est du territoire, en croissance. Ces dynamiques sont principalement dues à l'immigration pour l'ouest et les natalités pour l'est.

- Une augmentation de l'offre d'habitations familiales pourrait engendrer une croissance accrue du nombre d'élèves. Le CSSDM collabore avec l'arrondissement et s'implique dans les processus consultatifs afin de planifier en amont les besoins scolaires et l'implantation d'écoles dans les secteurs en planification, dont : Louvain Est (800 à 1000 unités d'habitation), secteur des gares Chabanel et Ahuntsic, secteur de la Gare Bois-Franc ainsi que le secteur du PPU Henri-Bourassa Ouest. D'autres projets immobiliers de 200 à 800 unités d'habitations sont aussi inclus dont les 800 unités d'habitations du projet Voltige, les 400 unités d'habitations du projet Crown et plusieurs autres.

- L'arrondissement est fracturé par l'autoroute 15, expliquant la division des secteurs Cartierville Est et Ouest. Il est séparé des autres secteurs scolaires au sud par l'autoroute 40.

SECTEUR CARTIERVILLE OUEST

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont relativement stables d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 1 479 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 7430 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2020-2021.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance d'environ 51 élèves, passant d'une prévision de 1 459 en 2020-2021 à une prévision de 1 408 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est d'environ 72 élèves, passant d'une prévision de 727 en 2020-2021 à 799 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 339 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 170 élèves, il faudrait environ 12 classes, à raison de 14 élèves par groupe.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de 12 locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de sept locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

SECONDAIRE

Les élèves du secondaire sont principalement scolarisés dans le secteur voisin : Cartierville Est. Pour sa part, Cartierville Est connaitra une hausse d'environ 200 élèves d'ici 2023-2024. Afin de mieux répondre aux besoins des élèves, un ajout d'espace sera fait à l'école La Dauversière, 623 places-élèves.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

La planification du secteur de la gare Bois-Franc a été adoptée en juin 2020, par les arrondissements Ahuntsic-Cartierville et Saint-Laurent. Le projet pourrait permettre de bâtir 7 670 logements pour les deux arrondissements. Des projets de constructions neuves, le long des boulevards Laurentien et Marcel-Laurin, ainsi que dans le quartier résidentiel au sud de l'école Louisbourg pourrait entrainer une augmentation de la population scolaire. Il est à noter que l'arrondissement Saint-Laurent est hors du territoire du CSSDM.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École Alice-Parizeau

La capacité d'accueil de l'école est de 21 classes. En 2020-2021, 28 groupes y sont scolarisés. Malgré le fait que deux classes modulaires y soient installées, cela ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins actuels et à long terme. Le CSSDM analyse différentes possibilités afin de trouver une solution adéquate qui permettrait notamment le retrait des classes modulaires. Parmi ces solutions, un rebalancement des territoires-écoles a été fait pour la rentrée 2020-2021. D'autres solutions pour répondre aux besoins d'espace scolaires devront être étudiées.

École Louisbourg

L'agrandissement de huit classes et d'un gymnase est livré pour la rentrée 2021-2022. Ainsi, l'école n'a pas besoin de renouveler la location d'un gymnase au 11885, boulevard Laurentien (YMCA Cartierville). Les quatre classes modulaires installées en raison du chantier sont retirées à la fin du chantier.

Immeuble excédentaire nº 327 situé au 11760, avenue Robert-Giffard

Cet immeuble était occupé par un CPE et le bail s'est terminé en 2019. Actuellement, en prenant en considération tous les facteurs, notamment :

- l'état de l'immeuble ;
- la configuration et le cout de reconversion de l'immeuble ;
- la mission du locataire ;
- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans ;
- La planification pour le développement du secteur Bois-Franc.

Une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation pourrait être envisagée.

SECTEUR CARTIERVILLE EST

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont relativement stables d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 1 632 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 960 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2020-2021.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 128 élèves, passant d'une prévision de 1 621 en 2020-2021 à une prévision de 1 493 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 201 élèves, passant d'une prévision de 958 en 2020-2021 à 1086 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 261 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 130 élèves, il faudrait environ neuf classes à raison de 14 élèves par groupe.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de quatre locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de référence du MEQ, en fonction des prévisions démographiques qui ne tiennent pas compte de l'immigration, le secteur connaitrait une décroissance de près de 160 élèves d'ici cinq ans ce qui porterait le secteur à l'équilibre en ce qui concerne la capacité d'accueil. Par contre, il s'agit d'un secteur où le besoin en classes d'accueil est important. De plus, environ 150 élèves sont transportés et scolarisés du côté ouest de Cartierville.

Présentement, 61 élèves HDAA sont transportés et scolarisés à l'extérieur du secteur, parce que les points de services répondant à leurs besoins ne sont pas disponibles à proximité, parfois par manque d'espaces. Lorsque des classes seront disponibles, il faut envisager de déployer des points de service HDAA à proximité pour que ces élèves soient scolarisés dans leur secteur.

SECONDAIRE

D'ici 2023, Cartierville Est connaitra une hausse d'environ 200 élèves au secondaire pour atteindre 986 élèves résidents. Par ailleurs, la majorité des 784 élèves du secondaire qui résident à l'ouest de l'autoroute 15 sont scolarisés dans Cartierville Est, ce nombre devrait s'accroitre d'environ 57 élèves.

Pour les deux secteurs, c'est plus de 1 800 élèves qui fréquenteront les écoles secondaires La Dauversière et Évangéline. Elles ont une capacité totale de 1 290 places. Le déficit prévu est de 539 places d'ici cinq ans et il pourrait être de 424 places d'ici dix ans. Afin de mieux répondre aux besoins des élèves, un ajout d'espace de 623 places-élèves sera fait à l'école La Dauversière.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École La Dauversière

Un agrandissement de 623 places-élèves est en cours pour l'école La Dauversière. Le MEQ a autorisé un financement à la hauteur de 10 % des couts du projet. L'état d'avancement du projet ne permet pas, pour l'instant, de déterminer un échéancier du projet.

La Dauversière, annexe (UP)

Les classes modulaires situées dans la cour arrière sont connectées au 2005, rue Victor-Doré. Elles seront utilisées temporairement par l'école La Dauversière pour diminuer la pression et l'occupation des locaux de l'école. Un agrandissement de 623 places-élèves est en cours pour l'école La Dauversière.

Gilles-Vigneault, annexe temporaire

Comme suite aux rencontres et consultations auprès du conseil d'établissement, le bâtiment n°323 — 2005 Victor-Doré est occupé depuis la rentrée 2020-2021 par l'école Gilles-Vigneault comme annexe temporaire.

Les classes modulaires servent aux besoins d'espaces de l'école secondaire La Dauversière. Les modulaires seront retirés pour le début du chantier d'ajout d'espace de l'école secondaire.

SECTEUR AHUNTSIC–BORDEAUX

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont relativement stables d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 5 382 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 2 214 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2020-2021.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 69 élèves, passant d'une prévision de 5 478 en 2020-2021 à une prévision de 5 409 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 266 élèves, passant d'une prévision de 2 153 en 2020-2021 à 2 419 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 888 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 444 élèves, il faudrait environ 32 classes, à raison de 14 élèves par groupe.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettaient d'estimer un déficit de 15 locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de 14 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

SECONDAIRE

Ahuntsic-Bordeaux connaitra une hausse d'environ 460 élèves d'ici 2023-2024. Au secondaire, uniquement en fonction de la prévision démographique du MEQ et malgré l'agrandissement autorisé à l'école Sophie-Barat (200 à 250 places supplémentaires) en juin 2018, un déficit de 544 places est encore prévu d'ici cinq ans. Ce déficit pourrait atteindre 680 places d'ici dix ans. Afin d'éviter un déficit de classes, un projet d'ajout d'espace pourrait être demandé à l'automne 2020 au MEQ pour l'annexe de Sophie-Barat. Cet enjeu est aussi considéré avec la révision de l'offre de service au secondaire.

Une demande d'ajout d'espace a été déposée au MEQ pour l'ajout de 1 500 places-élèves dans le territoire nord afin de combler le déficit d'espace restant dans le territoire nord composé des secteurs Cartierville, Ahuntsic-Bordeaux et Saint-Michel Nord.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

Le projet de développement du secteur Henri- Bourassa Ouest pourrait engendrer la construction d'environ 2 100 habitations, selon les estimations de la Ville de Montréal au PPU Henri-Bourassa Ouest. L'échéance de réalisation du projet n'est pas connue. Le MEQ et l'arrondissement sont sollicités afin de réserver un emplacement pour une école primaire.

D’autres projets de développement résidentiel sont suivis dans le secteur, notamment le projet « Crown » avec près de 462 unités d’habitations, dont 200 logements sociaux ou abordables. Le projet « Voltige » avec près de 800 unités d’habitations est aussi étudié.

Pour les trois projets précités, la capacité d’accueil du secteur voisin, soit Cartierville Est, doit être analysée de manière complémentaire et cohérente afin d’anticiper l’arrivée potentielle d’élèves dans le secteur.

Quant au projet de développement du site Louvain Est, il est suivi avec intérêt en collaboration avec les acteurs impliqués. Le nombre d’unités d’habitations projeté n’est pas connu. Cependant, le caractère social, abordable et familial a été soulevé par les acteurs impliqués dans le projet. Le MEQ et l’arrondissement seront sollicités afin de réserver, à même les terrains qui appartiennent déjà à la Ville de Montréal, un emplacement pour une école primaire d’au moins 16 groupes pouvant représenter de 250 à 310 élèves.

L’arrondissement a récemment entamé une démarche de planification pour les abords des stations de train de banlieue Ahuntsic et Chabanel. Cette démarche permettra de réaliser une planification urbaine détaillée de ces secteurs. Elle se basera sur des critères de développement établis pour les aires TOD (*Transit Oriented Development*). Ces critères préconisent la densification et l’urbanisation selon une approche de planification aménagement/transport, et ce, afin d’atteindre l’objectif d’orienter 40 % de la croissance des ménages du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) aux abords des points d’accès au réseau de transport en commun métropolitain.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École Ahuntsic

Des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années afin d’améliorer l’état du bâtiment. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement l’école. Pour le moment, l’état d’avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d’établissement de l’école. L’objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l’école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

Une délocalisation partielle ou complète pourrait se faire sur le terrain de l’école Marie-Anne, où des locaux modulaires sont installés. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d’établissement de l’école. L’objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l’école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

École Fernand-Seguin
L'école est fréquentée par des élèves de l'extérieur du secteur scolaire en raison de sa politique d'admission en lien avec sa vocation particulière. En conséquence, la capacité d'accueil de cette école n'est pas comptabilisée dans le secteur.

L'école a deux bâtiments qui accueillent un programme à vocation scientifique et de douance. Un projet a permis l'ajout de dix nouvelles classes et la construction d'un gymnase à l'usage des élèves du secteur depuis l'automne 2020-2021. Les trois classes modulaires installées au pavillon Julie-Payette sont retirées avec la fin du chantier.

Par ailleurs, un projet de réhabilitation majeure du pavillon Julie-Payette pourrait débuter en 2021-2022. Une délocalisation complète des élèves du pavillon Julie-Payette dans le nouvel agrandissement du pavillon Hubert-Reeves sera nécessaire jusqu'à la fin des travaux prévue pour 2023.

D'ici la fin des travaux de réhabilitation et la réintégration des élèves du pavillon Julie-Payette dans leur immeuble d'origine, une réflexion sur la destination des dix nouvelles classes du pavillon Hubert-Reeves devra être entreprise avec la communauté du secteur et de l'école.

Une analyse permettra d'alimenter cette consultation. L'objectif étant de déployer et de répartir de manière cohérente et avantageuse l'offre de service en fonction des besoins. Les besoins pour le secteur sont importants. Les pistes suivantes pourraient être envisagées :

- Scolariser dans l'école agrandie dix groupes du secteur sans lien avec la vocation actuelle de l'école ;
- Scolariser dans l'école agrandie dix groupes d'élèves du secteur avec sélection afin de poursuivre le programme pédagogique actuel ;
- Scolariser dans l'école agrandie dix groupes d'élèves du secteur sans sélection en offrant un programme pédagogique de nature scientifique ;
- Toutes autres propositions équivalentes en couts humains, matériels et pédagogiques.

L'apport des familles, des résidents, de l'arrondissement, des intervenants communautaires et des pédagogues est essentiel afin de prendre la meilleure décision possible.

École Sophie-Barat (bâtiment nº 056)
En 2018, le MEQ a autorisé un projet d'ajout d'espace de 200 à 250 places. Dans les prochains mois, l'échéancier de réalisation des travaux doit être précisé en collaboration avec l'école. Dès que possible, il sera communiqué à la communauté.

Considérant l'état du bâtiment, des travaux majeurs de réfection sont réalisés depuis la rentrée 2020-2021. Durant les différentes phases de travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement l'école. Bien qu'une délocalisation d'urgence a dû être faite. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis pour

les prochaines étapes. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver des solutions adaptées aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

Immeuble nº 055, Terrain résiduel Marie-Anne située au 100, rue Sauvé Est/9767, boulevard Saint-Laurent

Des études de projet pour une école transitoire primaire et secondaire ont été financées par le ministère de l'Éducation. Lorsque le chantier débutera, les 6 classes modulaires devront être retirées. La composition est de 27 classes primaires convertibles en 464 places-élèves pour le secondaire.

Des travaux majeurs de réfection sont prévus dans plusieurs écoles du secteur, en particulier aux écoles Ahuntsic et Sophie-Barat, pour lesquelles des délocalisations partielles ou complètes pourraient être nécessaires.

Pour le moment, l'état d'avancement des projets ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification des chantiers seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de ces écoles. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires. Ainsi cette nouvelle école permettra de répondre à un besoin transitoire, dans les prochaines années, et ensuite pour les besoins du secteur.

Les six locaux de classes modulaires pourraient servir pour délocaliser une autre école. Étant donné que l'école Ahuntsic fera l'objet de travaux majeurs de réfection au courant des prochaines années, une délocalisation partielle ou complète pourrait se faire sur le terrain de l'école Marie-Anne où des classes modulaires sont installées. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

Immeuble nº 271, situé au 10730 et 10770, rue Chambord

Cet immeuble est présentement occupé par des locataires. L'analyse de cet immeuble par le SRM se poursuit afin de déterminer son potentiel pour la scolarisation des élèves du CSSDM.

Immeuble nº 114 situé au 10780, rue Laverdure

Cet immeuble est présentement occupé par des locataires. La configuration du terrain ne semble pas favorable à l'utilisation de l'immeuble pour des groupes du primaire, car la cour arrière est exiguë. L'analyse de cet immeuble par le SRM se poursuit afin de déterminer son potentiel à contribuer à la scolarisation des élèves du CSSDM.

ARRONDISSEMENT VILLERAY — SAINT-MICHEL — PARC-EXTENSION

Les limites de cet arrondissement sont comparables au regroupement de cinq secteurs de planification scolaire : Saint-Michel Nord-Est, Saint-Michel Nord-Ouest et Saint-Michel Sud, Villeray et Parc-Extension.

Faits saillants

- La population scolaire est relativement stable dans l'arrondissement, à l'exception du secteur Parc-Extension où il y a une croissance au niveau de la démographie et de l'immigration.
- Les différents secteurs scolaires sont isolés en raison de barrières urbaines importantes.

SECTEUR SAINT-MICHEL NORD-OUEST

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en légère décroissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 2 122 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 1 285 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2020-2021.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 92 élèves, passant d'une prévision de 2 137 en 2020-2021 à une prévision de 2 045 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 128 élèves, passant d'une prévision de 1 278 en 2020-2021 à 1 406 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 313 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 151 élèves, il faudrait environ 11 classes, à raison de 14 élèves par groupe.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de neuf locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans.

Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de sept locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

SECONDAIRE

Une croissance d'environ 115 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 1 300 élèves, en 2023-2024. Par ailleurs, le secteur scolaire voisin, Saint-Michel Nord-Est, ne dispose pas d'école secondaire et compterait en 2023-2024 plus de 520 élèves, sans croissance importante prévue. C'est plus de 1 800 élèves qui pourraient fréquenter l'école Louis-Joseph-Papineau d'ici cinq ans, dont la capacité d'accueil n'est que de 1 423 places. Ce qui amène ces secteurs à un déficit d'environ 375 places. Cet enjeu est aussi considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École Sainte-Lucie

L'école reprendra possession de son bâtiment principal lorsque le bâtiment sera disponible. Les travaux de reconstruction du bâtiment principal devraient se terminer pour l'automne 2021.

Espace transitoire dans l'immeuble n° 028 — École Louis-Joseph-Papineau

Les travaux de reconstruction de l'école Sainte--Lucie devraient se terminer à l'automne 2021. Par conséquent, la cohabitation devrait se poursuivre jusqu'à la fin des travaux. Lors du départ de l'école Sainte-Lucie, à moins d'un besoin urgent pour un autre établissement, l'espace transitoire devrait revenir à l'école Louis-Joseph-Papineau pour scolariser sa clientèle étant donné les travaux à réaliser au bâtiment qui pourraient empiéter sur les locaux actuellement disponibles. Une fois ces travaux terminés, l'école devrait occuper la totalité du bâtiment.

Écoles Marie-Rivier, pavillon Louvain

Afin de répondre aux besoins d'espace à court terme, l'école a scolarisé, de 2013 à 2020, des élèves dans des locaux de l'école St. Dorothy de la CSEM située au 8961, 6e Avenue. Compte tenu des besoins en locaux de l'ensemble du secteur, il serait pertinent de poursuivre la cohabitation au sein de l'école St. Dorothy à moyen terme. Il faut envisager l'acquisition du bâtiment. En effet, la proximité du bâtiment de l'école Marie-Rivier permettrait de scolariser les élèves de l'accueil et HDAA dans leur quartier au lieu de les déplacer. Présentement, ils sont déplacés à l'école Saint-Noël-Chabanel (Saint-Michel Nord-Est) qui devra être réhabilitée dans les prochaines années. Une consultation auprès des différentes instances sur la récupération de l'immeuble est à prévoir.

Immeuble excédentaire nº 318L situé au 7950, 2e Avenue

Cet immeuble est présentement occupé par un CPE et le bail se termine prochainement. Actuellement, en prenant en considération tous les facteurs, notamment, l'état de l'immeuble, la configuration, le cout et l'échéancier de reconversion ainsi que la mission du locataire, la reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation ne serait pas avantageux.

SECTEUR SAINT-MICHEL NORD-EST

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont relativement stables d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 1 381 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 629 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2020-2021.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 74 élèves, passant d'une prévision de 1 225 en 2020-2021 à une prévision de 1 151 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 12 élèves, passant d'une prévision de 551 en 2020-2021 à 563 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 181 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 104 élèves, il faudrait environ six classes, à raison de 14 élèves par groupe.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de huit locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Celle-ci permet d'accueillir des élèves d'autres secteurs, principalement des élèves de l'accueil et des élèves HDAA du secteur de Saint-Michel Nord-Ouest.

Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de 11 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

SECONDAIRE

Le secteur Saint-Michel Nord-Est ne dispose pas d'école secondaire et compte, en 2019-2020, un peu plus de 560 élèves, sans croissance significative de prévue d'ici 2023-2024. L'école Louis-Joseph-Papineau dans le secteur voisin, dont la capacité d'accueil est d'un peu plus de 1 400 places, accueille une partie des élèves du présent secteur.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Découvreurs

La réhabilitation majeure du pavillon des Découvreurs est en cours. Les deux premières phases sont complétées et la troisième et dernière phase est présentement en conception. Cette dernière phase sera difficilement réalisable en cohabitation considérant les impacts importants sur la vie scolaire. Ainsi des modulaires pourraient être installés dans la cour du pavillon des Découvreurs ou des Bâtisseurs afin de réaliser des travaux. Ces modulaires pourraient également être utilisés dans le cadre de la réhabilitation prévue au pavillon des Bâtisseurs.

École Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Bâtisseurs

Considérant l'état du bâtiment, des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement l'école. Pour le moment, la solution qui

semble la plus envisageable est celle d'une délocalisation sur site dans des modulaires. L'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

Immeuble excédentaire nº 418 situé au 4121, 43e Rue
Cet immeuble est présentement occupé par un CPE et la Ville de Montréal. Actuellement, en prenant en considération tous les facteurs, notamment :

- l'état de l'immeuble ;
- la configuration et le cout de reconversion de l'immeuble ;
- la mission du locataire ;
- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans et les besoins prévus dans le secteur ;

une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation ne serait pas avantageuse.

SECTEUR SAINT-MICHEL SUD

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 894 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 503 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2020-2021.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 65 élèves, passant d'une prévision de 912 en 2020-2021 à une prévision de 847 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 57 élèves, passant d'une prévision de 489 en 2020-2021 à 546 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 156 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 78 élèves, il faudrait environ six classes, à raison de 14 élèves par groupe.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de sept locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans.

Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de dix locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

SECONDAIRE

Une croissance d'environ 100 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 575 élèves. Avec une croissance plutôt faible, d'ici dix ans, le secteur devrait accueillir 585 élèves secondaires de plus. L'école Joseph-François-Perrault dispose d'une capacité d'un peu plus 1700 places. Ce secteur a la capacité d'accueillir plus ou moins

1200 élèves provenant des secteurs voisins. Cet enjeu est aussi considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École Joseph-François-Perrault

L'école dispose d'un seul gymnase double et ne peut répondre aux exigences du régime pédagogique pour le programme d'éducation physique. Par conséquent, l'école loue des locaux à l'Académie Ness Martial, située au 3700 boulevard Crémazie Est, et utilise le gymnase du Centre Étienne-Desmarteaux situé au 3430, rue de Bellechasse. Ces deux locations devraient se poursuivre.

Un projet de construction d'un équipement culturel, d'une salle d'enseignement de musique et de locaux de pratique est à l'étude. Cela pourrait permettre de libérer des locaux pour la scolarisation dans l'école. Le MEQ a alloué un montant de 4 millions de dollars au CSSDM.

Ce projet s'inscrit également dans une réflexion globale sur la mise aux normes des aménagements intérieurs de cette école, notamment des gymnases. Cette démarche pourrait engendrer la réalisation de travaux importants au courant des prochaines années. Toutes les mesures seront mises en œuvre afin de réduire les impacts sur le régime pédagogique, les élèves et le personnel de l'école. Les démarches menant à la réalisation complète du projet se poursuivent avec la collaboration des différents services et des instances impliquées. Lorsque plus d'informations seront disponibles sur les échéanciers et les travaux à réaliser, les milieux concernés seront informés.

École Joseph-François-Perrault, annexe

Des travaux majeurs de réfection sont planifiés au plan directeur d'investissement 2019-2024 d'environ six millions de dollars.

Le scénario qui avait été proposé par le passé était de délocaliser complètement l'école en 2020-2021 pour une durée d'une année dans des classes modulaires sur site. Celui-ci a été décalé à une date ultérieure afin de coordonner les travaux avec le projet prévu au bâtiment principal.

Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier et de la délocalisation seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école afin de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école.

SECTEUR VILLERAY

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 3 579 élèves de niveaux préscolaire et primaire ainsi que 1 443 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2020-2021.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 97 élèves, passant d'une prévision de 3 547 en 2020-2021 à une prévision de 3 450 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 50 élèves, passant d'une prévision de 1 435 en 2020-2021 à 1 485 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 596 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 298 élèves, il faudrait environ 21 classes, à raison de 14 élèves par groupe.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de neuf locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, le secteur présentera un déficit de huit locaux en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur. Celle-ci pourrait permettre d'accueillir des élèves d'autres secteurs, principalement des élèves de l'accueil et des élèves HDAA.

SECONDAIRE

Une croissance d'environ 170 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 1390 élèves. D'ici dix ans, le nombre d'élèves devrait rester stable à 1380 élèves résidents. Au total, le secteur dispose de 4 264 places en combinant l'école Georges-Vanier, les espaces transitoires occupés par l'Académie de Roberval et l'école Lucien-Pagé. Le secteur voisin, Parc-Extension, qui accueillera près de 1 250 élèves d'ici cinq ans et près de 1 500 d'ici dix ans, ne dispose pas d'école secondaire. La majorité des élèves fréquentent l'école Lucien-Pagé. Le déficit actuel de 1 476 places des secteurs au nord de Villeray est aussi partiellement absorbé par la présence de Lucien-Pagé à proximité. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

7378, rue Lajeunesse (nº 278)

Cet immeuble a été repris à des fins scolaires au printemps 2020 et servira d'espace transitoire lors de sa livraison. Pour le moment, le scénario en analyse est de délocaliser les groupes de l'annexe de l'école Saint-Gabriel-Lalemant pour une durée de deux ans lors des travaux à leur bâtiment. Ce scénario semble minimiser les inconvénients humains, pédagogiques et budgétaires. Lorsque plus d'information concernant la date d'occupation prévue sera disponible, les milieux concernés seront consultés.

Académie de Roberval

Afin de réaliser les améliorations qui permettront une utilisation saine et sécuritaire de l'immeuble no 113 qu'occupait l'école, celle-ci a été délocalisée dans l'espace transitoire du bâtiment no 025 situé au 1205, rue Jarry Est pour la durée des travaux en cohabitation avec l'école Georges-Vanier. Le projet est présentement au stade de dossier d'opportunité avec le MEQ. Ce dernier présente l'étendue des travaux à effectuer ainsi que l'option favorisée pour la remise en état de l'immeuble, soit la démolition partielle de l'immeuble, la reconstruction ainsi que la réhabilitation.

École Saint-Gabriel-Lalemant, annexe

La partie au centre de l'immeuble est vacante depuis le départ de la Clinique médicale Jean-Talon (de l'hôpital Jean-Talon). Les deux ailes de l'immeuble constituent

l'annexe scolaire. Un projet d'ajout d'espace de huit classes et une salle d'activités a été autorisé par le MEQ en juin 2019 pour reprendre la partie vacante.

De plus, des travaux majeurs de réfection du bâtiment sont planifiés au plan directeur d'investissement 2020-2025 à hauteur de 25,5 millions de dollars. Considérant l'envergure des travaux, le bruit, la poussière, la circulation du chantier à l'extérieur comme les ouvriers à l'intérieur, ainsi que d'autres irritants pourraient pénaliser significativement la vie scolaire et les conditions pédagogiques pour plusieurs années. Il est préférable de ne pas réaliser ces travaux en cohabitation avec le personnel et les élèves. Malheureusement, la période d'été n'est pas suffisante pour exécuter l'ensemble des travaux. Dans ce contexte, une relocalisation complète des élèves et du personnel de l'école doit être envisagée.

Certains sites ont déjà fait l'état d'une analyse en fonction de la proximité, la capacité, la disponibilité et les travaux d'aménagements à réaliser au lieu temporaire pour recevoir l'école. De plus, les conditions préalables pour minimiser la complexité pour l'équipe-école, les élèves et leur famille (diner, transport, etc.) ont été considérées.

Pour le moment, le scénario en analyse qui semble minimiser les inconvénients humains, pédagogiques et budgétaires consisterait en une délocalisation complète pour une durée de deux années au 7378, rue Lajeunesse, et ce, lorsque les travaux prévus au bâtiment seront terminés.

Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier et de la délocalisation seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école afin de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école.

École Hélène-Boullé

Cette école connait un déficit de locaux de classe depuis plusieurs années. À l'automne 2019, une demande d'ajout d'espace a été refusée par le MEQ. À l'été 2020, un redécoupage des territoires-écoles d'Hélène-Boullé et Saint-Gérard a été fait pour atténuer le manque d'espace. Advenant un manque d'espace à la suite de ce redécoupage, d'autres scénarios pourraient être envisagés afin de minimiser les impacts de la croissance de la population scolaire.

Centre Sainte-Croix

Ce centre de formation générale des adultes est situé à proximité des coins des rues Jarry Ouest et du boulevard Saint-Laurent. Le SRM a réalisé une analyse confirmant le potentiel de transformation de cet immeuble en école transitoire pour des classes du préscolaire et du primaire en ajoutant un gymnase sur le terrain. Pour le moment, les besoins ne justifient pas la reprise de cet immeuble pour le préscolaire et le primaire. Si un tel scénario devait se réaliser, une délocalisation du centre Sainte-Croix serait nécessaire dans un espace en location. De plus, une consultation serait effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement du centre. L'objectif serait de trouver une solution adaptée aux besoins du centre afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires pour l'ensemble de la population scolaire : adulte et jeune.

Advenant le besoin de reprise, un projet pourrait éventuellement être déposé au MEQ concernant la conversion de ce bâtiment et l'ajout d'un gymnase pour l'utiliser comme

espace transitoire pour des classes du préscolaire et du primaire. Le projet pourrait consister en une école transitoire d'environ 17 classes avec un gymnase.

Écoles Henri-Julien et annexe Accès (bâtiment nº 367)
Cet immeuble fera l'objet d'une analyse par le SRM afin de déterminer son potentiel optimal pour répondre aux besoins des élèves, notamment en modifiant son usage à l'intention des élèves adultes du centre Champagnat. Advenant une analyse concluante, des consultations seront effectuées auprès des instances concernées, notamment les conseils d'établissements du secteur. L'objectif serait de trouver une solution adaptée aux besoins de tous les élèves en minimisant les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

Immeuble excédentaire nº 364 situé au 6970, rue Marquette
Cet immeuble est présentement occupé par deux locataires, dont un CPE. En considérant :

- l'état de l'immeuble ;
- la configuration et le cout de reconversion de l'immeuble ;
- la mission du locataire ;
- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans ;

une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation ne serait pas avantageuse.

SECTEUR PARC-EXTENSION

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en forte croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 2 040 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 1 092 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une croissance de 142 élèves, passant d'une prévision de 2 202 en 2020-2021 à une prévision de 2 344 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 186 élèves, passant d'une prévision de 1 107 en 2020-2021 à 1 293 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 238 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 119 élèves, il faudrait environ huit classes. Le secteur dispose d'une école consacrée à la scolarisation des élèves de 4 et 5 ans, soit Camille-Laurin.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de 17 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Celle-ci permet d'accueillir des élèves d'autres secteurs, principalement des élèves de l'accueil et des élèves HDAA.

Au niveau démographique, c'est une augmentation d'environ 230 élèves qui est prévue d'ici 2023-2024. Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de 12 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

Une demande d'ajout d'espace pour 21 classes a été déposée au MEQ à l'automne 2020 pour répondre au déficit d'espace prévu.

SECONDAIRE

Une croissance d'environ 220 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 1 250 élèves. D'ici dix ans, la croissance est de la même envergure avec 250 nouveaux élèves supplémentaires. L'école Lucien-Pagé, dans le secteur Villeray, est à très grande proximité de ce secteur et dispose d'une capacité de 2 351 places pouvant desservir cette population scolaire. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

Centre William-Hingston et école Barthélemy-Vimont

Des travaux majeurs de réfection sont prévus au bâtiment occupé par l'école primaire Barthélemy-Vimont, le centre de formation des adultes William-Hingston, un CPE et la Ville de Montréal. En vertu de l'ampleur des travaux à réaliser et l'échéancier, une délocalisation complète du centre de formation des adultes est nécessaire. L'école primaire pourrait aussi devoir moduler son occupation à l'intérieur du bâtiment. Pour

répondre aux besoins du centre de formation, il pourrait être envisagé de louer des espaces à l'extérieur du parc immobilier du CSSDM.

L'école primaire Barthélemy-Vimont pourrait aussi devoir moduler son occupation à l'intérieur du bâtiment. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment les conseils d'établissements ainsi que les organismes et partenaires occupants afin de trouver des solutions adaptées aux besoins des élèves, du personnel et des partenaires occupants.

École Camille-Laurin, annexe

Considérant l'état du bâtiment, des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement les élèves et le personnel de cet immeuble. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

ARRONDISSEMENT ROSEMONT — LA PETITE-PATRIE

Les limites de cet arrondissement sont similaires au regroupement de trois secteurs de planification scolaire : La Petite-Patrie, Rosemont Ouest et Rosemont Est.

Faits saillants

- L'arrondissement connait une stabilité relativement à sa démographie et en afflux d'immigration.
- Des développements résidentiels sont prévus ou envisagés, notamment le PPU Bellechasse et le secteur Angus. Une augmentation de l'offre d'habitations familiales pourrait engendrer une croissance du nombre d'élèves. En collaboration avec l'arrondissement et la Ville, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel et s'implique dans les processus de planification en amont des besoins d'implantation d'écoles.

SECTEUR LA PETITE-PATRIE

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 2 096 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 845 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2020-2021.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 69 élèves, passant d'une prévision de 2 088 en 2020-2021 à une prévision de 2 019 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 157 élèves, passant d'une prévision de 844 en 2020-2021 à 1 001 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 381 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 190 élèves, il faudrait environ 14 classes.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de 26 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Celle-ci permet d'accueillir des élèves d'autres secteurs, principalement des élèves de l'accueil et des élèves HDAA. Les projets d'ajout d'espace dans les secteurs voisins peuvent accuser un retard qui ne doit pas pénaliser la scolarisation des élèves de La Petite-Patrie. Jusqu'à la réalisation des projets déjà autorisés, pour éviter de fragiliser les élèves HDAA déjà scolarisés et intégrés dans les écoles de La Petite-Patrie, il convient de privilégier la stabilité pour ces élèves.

Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de 18 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

SECONDAIRE

Une croissance d'environ 250 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 850 élèves qui résident dans le secteur Petite-Patrie. L'école Père-Marquette a une

capacité de 1 315 places. En 2019-2020, c'est 1 372 élèves qui fréquentent cette école. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie et la Ville de Montréal, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans le secteur.

Le projet de relocalisation du garage Bellechasse de la Société de transport de Montréal (STM) a débuté au printemps 2019 et les travaux pourraient s'échelonner jusqu'en 2022. Cette délocalisation entrainera un réaménagement du secteur et l'émergence d'un nouveau secteur résidentiel. Parallèlement, la Ville et l'arrondissement travaillent à l'élaboration d'un PPU pour le secteur Bellechasse dont le dépôt est prévu en 2022. En continuité avec la première version du PPU de 2012, 1200 nouvelles habitations sont estimées par la Ville qui souhaite également en faire un développement mixte répondant aux besoins de la population, notamment des familles. Le MEQ et la Ville sont sollicités afin de réserver, au moins, un emplacement pour une école. La Ville a déjà souligné son appui dans cette démarche et une collaboration a été entamée.

ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITION

École Saint-Ambroise, annexe

Considérant l'état du bâtiment, des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement les élèves et le personnel de cet immeuble. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

École La Petite-Patrie, pavillon Saint-Jean-de-la-Croix

Ce bâtiment est occupé par l'école Félix-Leclerc (école du secteur Côte-des-Neiges Est) de manière transitoire pour la durée des travaux effectués à son bâtiment (nº 087) situé au 6055, avenue Darlington.

Considérant le besoin d'espace transitoire pour réaliser les travaux majeurs de réfection de plusieurs écoles à proximité dans les prochaines années, la vocation transitoire de cet immeuble pourrait se poursuivre après l'occupation de l'école Félix-Leclerc.

Immeuble excédentaire no 172 situé au 6839, rue Drolet

Cet immeuble excédentaire est occupé par plusieurs locataires et partenaires du CSSDM**.** Actuellement, en prenant en considération tous les facteurs, notamment :

- l'état de l'immeuble ;
- le cout pour réaliser un tel projet ;
- la mission des locataires ;

- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans ;

une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation ne serait pas avantageuse.

Immeuble excédentaire no 057 situé au 6255, rue Boyer

Cet immeuble est présentement occupé par le locataire, l'Hôte maison. Le bail se termine prochainement. Actuellement, en prenant en considération tous les facteurs, notamment :

- l'état de l'immeuble ;
- la configuration et le cout de reconversion de l'immeuble ;
- la mission du locataire ;
- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans et les besoins prévus dans le secteur ;

une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation ne serait pas avantageuse.

SECTEUR ROSEMONT OUEST

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont relativement stables d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 4 119 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 1 863 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2020-2021.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 128 élèves, passant d'une prévision de 4 087 en 2020-2021 à une prévision de 3 959 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 30 élèves, passant d'une prévision de 1 813 en 2020-2021 à 1 943 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 644 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 322 élèves, il faudrait environ 23 classes.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de 1 local de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans.

D'ici cinq ans, le secteur serait en décroissance d'environ 150 élèves. Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, en prenant en considération les données d'immigration à ce jour et avec les projets d'agrandissement réalisés, si tous les élèves fréquentaient une école dans leur secteur, il y aurait un déficit de sept locaux dans le secteur en 2023-2024. Ceci ne tient pas compte des développements résidentiels.

SECONDAIRE

Une croissance d'environ 200 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 1 800 élèves. D'ici dix ans, les besoins seront pour environ 1 722 élèves. Des écoles de secteurs avoisinants, comme Joseph-François-Perrault, Père-Marquette et Jeanne-Mance pourraient contribuer à scolariser les élèves de Rosemont Ouest. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets pour le secteur Angus et ses environs. Les nouveaux développements résidentiels actuellement en construction et à venir offriront plus de 1 000 nouvelles unités d'habitation.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École « secteur Angus »

Différentes possibilités sont analysées en collaboration avec l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie afin de planifier l'arrivée de la population scolaire dans le secteur. Des projets résidentiels sont en construction ou en élaboration dans le secteur Angus — plus de 1 000 unités supplémentaires dans un horizon de cinq ans — alors que les écoles primaires à proximité sont déjà occupées au maximum de leur capacité.

Un avis d'appel d'intérêt a été publié au mois d'octobre 2018 pour recevoir différentes propositions pour permettre éventuellement d'implanter une école dans le secteur Angus. Dans le cadre de cet avis d'appel d'intérêt, deux propositions ont été reçues. Selon la grille d'évaluation servant à l'analyse des propositions, un seul proposant a été retenu. Les analyses et démarches avec le proposant ont permis de déposer un projet d'ajout d'espace au MEQ. Le projet n'a pas été autorisé par le MEQ par deux reprises en 2019 et 2020.

École Saint-Jean-de-Brébeuf

Considérant l'envergure des travaux majeurs de réfection planifiés au plan directeur d'investissement 2019-2024 à hauteur de 10,5 millions de dollars, le bruit, la poussière, la circulation du chantier à l'extérieur comme les ouvriers à l'intérieur, ainsi que d'autres irritants pourraient pénaliser significativement la vie scolaire et les conditions pédagogiques pour plusieurs années. Il est donc préférable de ne pas réaliser ces travaux en cohabitation avec le personnel et les élèves. Malheureusement, la période d'été n'est pas suffisante pour exécuter l'ensemble des travaux. Dans ce contexte, une relocalisation complète des élèves et du personnel de l'école doit être envisagée.

Certains sites ont déjà fait l'état d'une analyse en fonction de la proximité, la capacité, la disponibilité et les travaux d'aménagements à réaliser au lieu temporaire pour recevoir l'école. De plus, les conditions préalables pour minimiser la complexité pour l'équipe-école, les élèves et leur famille (diner, transport, etc.) ont été considérées.

Pour le moment, le scénario en analyse qui semble minimiser les inconvénients humains, pédagogiques et budgétaires consisterait en une délocalisation complète pour une durée de deux ans au 6361, 6e Avenue, et ce, à partir de l'année scolaire 2022-2023.

Plusieurs renseignements ont déjà été donnés au conseil d'établissement. Dorénavant, une consultation officielle peut être effectuée auprès des instances concernées, notamment, le conseil d'établissement, le personnel, et l'ensemble des parents de l'école afin de présenter le contexte, les faits, les scénarios à l'étude et organiser la mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins des élèves et du personnel de l'école.

École Saint-Jean-de-la-Lande
En 2019-2020, l'école scolarisait 31 groupes et possède une capacité d'accueil de 32 en incluant le bâtiment principal et l'annexe. De plus, trois classes modulaires sont installées dans la cour d'école du bâtiment principal. Les prévisions de l'effectif scolaire suggèrent une augmentation de la population de l'école dans les prochaines années.

Ainsi, suite au retour de l'école Saint-Albert-le-Grand à son bâtiment principal, l'immeuble no340 (5015, 9e Avenue) deviendrait l'annexe de l'école Saint-Jean-de-la-Lande en raison de sa proximité aux autres bâtiments de l'école. Ce scénario semble être une solution envisageable pour répondre aux besoins et, potentiellement, planifier le retrait des classes modulaires au bâtiment principal.

Plusieurs renseignements ont déjà été donnés au conseil d'établissement. Dorénavant, une consultation officielle peut être effectuée auprès des instances concernées, notamment, le conseil d'établissement.

École Saint-Albert-le-Grand
Un projet d'agrandissement de dix classes et d'un gymnase est livré à l'hiver 2022. Sa nouvelle capacité est de 26 locaux de classe. De plus, il y a des locaux modulaires — cinq classes — d'installés et l'école utilise l'immeuble no 340 pour scolariser des groupes. Ces deux situations sont maintenues au moins jusqu'à la fin des travaux d'agrandissement du bâtiment principal.

École Saint-Albert-le-Grand, annexe
L'utilisation de cet immeuble par l'école Saint-Albert-le-Grand devrait se poursuivre jusqu'à la fin des travaux d'agrandissement à son bâtiment principal prévus pour l'hiver 2022. À la suite de départ de Saint-Albert-le-Grand, le bâtiment fera l'objet de travaux pour une durée d'environ 1 an.

La destination de cet immeuble a fait l'état d'une première analyse et d'une consultation auprès du comité de secteur à l'automne2019. Suite au retour de l'école Saint-Albert-le-Grand dans son bâtiment, l'immeuble pourrait devenir une nouvelle annexe de l'école Saint-Jean-de-la-Lande en raison de sa proximité aux autres bâtiments de l'école. Ce scénario semble être une solution envisageable pour répondre aux besoins et, potentiellement, planifier le retrait des classes modulaires au bâtiment principal. Il devra être présenté au conseil d'établissement au cours des prochains mois.

École Saint-Émile
Des travaux de réhabilitation majeure sont prévus, par phase, dans ce bâtiment au courant de l'été 2021 et de l'été 2022. Présentement l'échéancier prévoit que les travaux pourront être exclusivement réalisés en période estivale. Si ces derniers prennent plus de temps que prévu, toutes les mesures nécessaires afin de minimiser les impacts de la cohabitation pendant des travaux seront mises en place.

Immeuble transitoire nº 340 – 5015, 9e Avenue
L'utilisation de cet immeuble par l'école Saint-Albert-le-Grand devrait se poursuivre jusqu'à la fin des travaux d'agrandissement à son bâtiment principal prévus pour l'automne 2021.

La destination de cet immeuble a fait l'état d'une première analyse et d'une consultation auprès du comité de secteur à l'automne 2019. À la suite du retour de l'école Saint-Albert-le-Grand dans son bâtiment, l'immeuble pourrait devenir une nouvelle annexe de l'école Saint-Jean-de-la-Lande en raison de sa proximité aux autres bâtiments de l'école. Ce scénario semble être une solution envisageable pour répondre aux besoins et, potentiellement, planifier le retrait des classes modulaires au bâtiment principal. Il devra être présenté au conseil d'établissement au cours des prochains mois.

EMICA, annexe — 6255, 13e Avenue (bâtiment no 253)
Ce centre de FP occupe un emplacement de choix pour une école primaire. Pour le moment les besoins ne justifient pas la reprise de cet immeuble pour le préscolaire et le primaire. Si un tel scénario devait se réaliser, une délocalisation du centre serait nécessaire dans un espace en location.

De plus, une consultation serait effectuée auprès des instances concernées, notamment, le conseil d'établissement. L'objectif serait de trouver une solution adaptée aux besoins de l'EMICA tout en minimisant les impacts humains, pédagogiques et budgétaires pour l'ensemble de la population scolaire : adulte et jeune.

Advenant le besoin de reprise, un projet pourrait éventuellement être déposé au MEQ concernant la conversion du bâtiment en espace transitoire. Le projet pourrait être une école d'environ 19 locaux de classe.

6361, 6e Avenue (bâtiment no 215)
Le projet de reprise de l'immeuble et de réhabilitation majeure pour en faire une école de 23 classes devrait être livré pour la rentrée 2022. La destination de cet immeuble a fait l'état d'une première consultation auprès des milieux concernés à l'automne 2019. L'immeuble accueillera l'école Saint-Jean-de-Brébeuf lors des travaux majeurs de réfection qui devraient débuter en automne 2022. Ce scénario de délocalisation a été présenté au conseil d'établissement ainsi qu'au comité de secteur de Rosemont.

Plusieurs renseignements ont déjà été donnés au conseil d'établissement. Dorénavant, une consultation officielle peut être effectuée auprès des instances concernées, notamment, le conseil d'établissement, le personnel, et l'ensemble des parents de l'école afin de présenter le contexte, les faits, les scénarios à l'étude et organiser la mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins des élèves et du personnel de l'école.

Immeuble excédentaire no 252 situé au 6315, 13e Avenue
Cet immeuble est présentement occupé par le CPE *Galijode Inc.* et le bail se termine en 2020. Actuellement, en prenant en considération tous les facteurs, notamment :

- l'état de l'immeuble ;
- la configuration et le cout de reconversion de l'immeuble ;
- la mission du locataire ;
- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans ;

une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation ne serait pas avantageuse.

SECTEUR ROSEMONT EST

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 1 851 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 806 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2020-2021.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une stabilité, passant d'une prévision de 1 861 en 2020-2021 à une prévision de 1 863 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 100 élèves, passant d'une prévision de 780 en 2020-2021 à 880 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 292 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 146 élèves, il faudrait environ 11 classes.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de 17 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans.

Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, un déficit de 30 locaux est estimé dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur. Lors du comité de secteur de l'automne 2019, un exercice de réflexion sur le déploiement optimal de l'offre scolaire a été effectué. À terme, certains bâtiments du secteur viendront s'ajouter à la capacité d'accueil et pourront améliorer la desserte du secteur et atténuer le déficit en locaux de certaines écoles. En attendant, le suivi des tendances démographiques et l'analyse des scénarios se poursuivent.

SECONDAIRE

Une croissance d'environ 180 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 935 élèves. D'ici dix ans, les besoins seront pour environ 970 élèves. Bien que dans le secteur Mercier, l'école Louis-Riel a une capacité d'un peu plus de 1 450 places et l'école Marguerite-De Lajemmerais a une capacité de 1 450 places, ces écoles pourraient contribuer à scolariser les élèves de Rosemont Est. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École des Monarques, édifice Marie-Rollet

La capacité globale des deux immeubles est de 26 groupes et 35 groupes y étaient scolarisés en 2019-2020. Par conséquent, des locaux modulaires — quatre classes et un local de services — sont installés. Les besoins des élèves du secteur sont révisés annuellement afin de planifier le retrait des classes modulaires dès que possible. L'école occupe une annexe temporaire au bâtiment nº267 — 4430, rue Bélanger.

Considérant l'envergure des travaux majeurs de réfection planifiés au plan directeur d'investissement 2019-2024 à hauteur de 22,7 millions de dollars, le bruit, la poussière, la circulation du chantier à l'extérieur comme les ouvriers à l'intérieur, ainsi que d'autres irritants pourraient pénaliser significativement la vie scolaire et les conditions pédagogiques pour plusieurs années. Il est donc préférable de ne pas réaliser ces travaux en cohabitation avec le personnel et les élèves. La période d'été n'est pas suffisante pour exécuter l'ensemble des travaux. Dans ce contexte, une relocalisation complète des élèves et du personnel de l'école doit être envisagée.

Certains sites ont déjà fait l'état d'une analyse en fonction de la proximité, la capacité, la disponibilité et les travaux d'aménagements à réaliser au lieu temporaire pour recevoir l'école. De plus, les conditions préalables pour minimiser la complexité pour l'équipe-école, les élèves et leur famille (diner, transport, etc.) ont été considérées.

Pour le moment, le scénario en analyse qui semble minimiser les inconvénients humains, pédagogiques et budgétaires consisterait en une délocalisation complète pour une durée de trois ans au 6755, 36e Avenue, à partir de l'année scolaire 2021-2022. Afin de combler l'ensemble des besoins, des classes modulaires pourraient être ajoutées à cet immeuble ou être agencées à l'édifice Saint-Jean-Vianney. Des analyses doivent se poursuivre afin d'identifier l'option la plus réaliste autant pour les élèves et le personnel qu'en terme technique.

Plusieurs renseignements ont déjà été donnés au conseil d'établissement. Dorénavant, une consultation officielle peut être effectuée auprès des instances concernées, notamment, le conseil d'établissement, le personnel, et l'ensemble des parents de l'école afin de présenter le contexte, les faits, les scénarios à l'étude et organiser la mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins des élèves et du personnel de l'école.

École des Monarques, Édifice Saint-Jean-Vianney

Malgré l'ajout des quatre classes modulaires, les espaces ne sont pas suffisants dans les deux édifices pour scolariser tous les élèves. Afin de pallier le manque de locaux, l'école utilise l'immeuble nº 267, situé au 4430, rue Bélanger. Cette utilisation devrait se poursuivre jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée afin de permettre à tous les élèves du secteur d'être scolarisés à proximité de leur résidence.

Immeuble primaire n° 190 – 4315, rue Beaubien Est

Depuis la rentrée 2020-2021, le bâtiment est vacant. En raison de travaux majeurs de réfection au bâtiment, l'école Rose-des-Vents a été relocalisée au 3000, rue Beaubien (n° 288). Lorsque les travaux seront terminés, le bâtiment reviendra à la capacité d'accueil du secteur.

La destination de cet immeuble a fait l'état d'une première consultation auprès des milieux concernés à l'automne 2019. Lors de cette consultation, quatre scénarios ont été présentés afin qu'il puisse desservir les élèves du secteur qui habitent à proximité. À la suite d'une analyse préliminaire et aux résultats de la consultation, l'immeuble devrait être combiné à un autre bâtiment considérant sa taille restreinte. L'option envisagée pourrait être d'annexer cet immeuble au bâtiment situé au 4430, rue

Bélanger (actuellement occupé par l'école des Monarques) pour en faire une nouvelle école au service des élèves de Rosemont Est.

Immeuble transitoire nº 267 – 4430, rue Bélanger
L'école des Monarques utilise cet immeuble transitoire depuis la rentrée 2019-2020. Cette utilisation devrait se poursuivre jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée afin de permettre à tous les élèves du secteur d'être scolarisés à proximité de leur résidence.

La destination de cet immeuble a fait l'état d'une première consultation auprès des milieux concernés à l'automne 2019. Lors de cette consultation, quatre scénarios ont été présentés afin qu'il puisse desservir les élèves du secteur qui habitent à proximité. À la suite d'une analyse préliminaire et aux résultats de la consultation, l'immeuble devrait être combiné à un autre bâtiment considérant sa taille restreinte. L'option envisagée pourrait être d'annexer cet immeuble au bâtiment situé au 4315, rue Beaubien Est pour en faire une nouvelle école au service des élèves de Rosemont Est.

Immeuble transitoire nº 194 – 6650, 39e Avenue
L'école Alphonse-Desjardins utilise cet immeuble transitoire à titre d'annexe temporaire. Pour le moment, considérant les besoins du secteur, cette occupation se poursuit.

La destination de cet immeuble a fait l'état d'une première consultation auprès des milieux concernés à l'automne 2019. Lors de cette consultation, quatre scénarios ont été présentés afin qu'il puisse desservir les élèves du secteur qui habitent à proximité. À la suite d'une analyse préliminaire et aux résultats de la consultation, l'immeuble devrait être combiné à un autre bâtiment considérant sa taille restreinte. L'option envisagée pourrait être d'annexer cet immeuble au bâtiment situé au 6755, 36e Avenue suite au départ de l'école des Monarques Édifice Marie-Rollet pour en faire une nouvelle école au service des élèves de Rosemont Est.

6755, 36e Avenue (bâtiment nº 297)
Étant donné les besoins d'espace du secteur, ce bâtiment a été repris en 2018. La livraison du projet d'ajout d'espace de dix classes est prévue pour l'année 2021-2022.

La destination de cet immeuble a fait l'état d'une première consultation auprès des milieux concernés à l'automne 2019. L'immeuble, dans un premier temps, accueillera les élèves de l'école des Monarques, Édifice Marie-Rollet lors des travaux majeurs de réfection à leur bâtiment d'origine. Ce scénario de relocalisation a été présenté au conseil d'établissement. Afin de combler l'ensemble des besoins, des classes modulaires pourraient être ajoutées à cet immeuble ou être agencées à l'édifice Saint-Jean-Vianney. Des analyses doivent se poursuivre afin d'identifier l'option la plus réaliste autant pour les élèves et le personnel qu'en terme technique.

Plusieurs renseignements ont déjà été donnés au conseil d'établissement. Dorénavant, une consultation officielle peut être effectuée auprès des instances concernées, notamment, le conseil d'établissement, le personnel, et l'ensemble des parents de l'école afin de présenter le contexte, les faits, les scénarios à l'étude et organiser la mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins des élèves et du personnel de l'école.

Suite au départ de l’école des Monarques édifice Marie-Rollet, et en vertu de l’analyse préliminaire et des résultats de la consultation de l’automne 2019, l’immeuble pourrait être annexé au bâtiment situé au 6650, 39e Avenue pour en faire une nouvelle école au service des élèves de Rosemont Est.

ARRONDISSEMENT MERCIER — HOCHELAGA — MAISONNEUVE

Les limites de cet arrondissement sont similaires au regroupement de trois secteurs de planification scolaire : Hochelaga, Mercier et Tétreaultville.

Faits saillants

- Les secteurs enregistrent une hausse significative du nombre d'élèves et une légère hausse du nombre de familles immigrantes dont les enfants ont besoin de fréquenter une classe d'accueil (francisation).
- Un développement résidentiel d'envergure est prévu dans le cadre du PPU Assomption Nord. Une augmentation de l'offre en habitations familiales pourrait engendrer une croissance accrue du nombre d'élèves dans le secteur Mercier. En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille du projet et s'implique dans les processus consultatifs afin de planifier en amont les besoins scolaires et possiblement l'implantation d'une école.

SECTEUR TÉTREAULTVILLE

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 3 452 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 1 854 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2020-2021.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une croissance de 112 élèves, passant d'une prévision de 3 463 en 2020-2021 à une prévision de 3 575 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 356 élèves, passant d'une prévision de 1 804 en 2020-2021 à 2 160 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 524 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 262 élèves, il faudrait environ 19 classes.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de 37 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, en prenant en considération les données d'immigration à ce jour et avec les projets d'agrandissement réalisés, si tous les élèves fréquentaient une école dans leur secteur, il y aurait encore un déficit de 24 locaux dans le secteur en 2023-2024.

SECONDAIRE

Une croissance d'environ 530 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 2 060 élèves. Continuant de s'accroitre, le secteur pourrait accueillir 2 397 élèves d'ici dix ans. L'école Louise-Trichet a une capacité d'environ 475 places et l'Académie Dunton a une capacité de près de 900 places. En juin 2019, le MEQ a octroyé un montant, de l'ordre du 10 % des couts de projet, afin de réaliser les études nécessaires à la concrétisation d'un projet d'agrandissement de l'Académie Dunton

dans les prochaines années. Le déficit pour le secteur serait de 701 places en 2023 et de 1030 places en 2028. À terme, la réalisation des travaux d'agrandissement à l'Académie Dunton viendrait réduire ce déficit.

Le secteur voisin, Mercier dispose de places pouvant scolariser les élèves de Tétreaultville, avec en autres, 1 460 places à l'école Édouard-Montpetit. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans ce secteur. Le secteur du Faubourg Contrecœur comporte des défis particuliers. 1 700 habitations y ont été construites au cours des dernières années. Aujourd'hui, 413 enfants de zéro à quatre ans ainsi que 275 élèves du préscolaire et du primaire y habitent et une centaine de nouvelles habitations familiales sont encore en construction.

La majeure partie de ce nouveau développement est sur le territoire de l'école Saint-Justin et quelques rues au sud sont sur le territoire de l'école Philippe-Labarre. C'est pourquoi un agrandissement de 15 classes primaires a été financé par le MEQ en 2020 pour l'école Saint-Justin.

Le développement de la cour de voirie au coin des rues Honoré-Beaugrand et Hochelaga amènera la construction de 325 nouvelles habitations, dont 67 habitations sociales, 99 logements abordables, 32 logements de trois chambres à coucher. Les autres unités auront une ou deux chambres à coucher.

Un autre développement résidentiel est en conception, un projet d'environs 625 unités au 9205, rue Notre-Dame Est. En fonction de la typologie et de la densité des habitations qui pourraient y être construites, un suivi sera réalisé auprès de l'arrondissement afin de planifier l'arrivée potentielle d'élèves additionnels.

Les développements résidentiels, les livraisons de projets d'ajout d'espace à venir, l'installation de locaux modulaires et la réhabilitation d'immeubles pour fin de scolarisation sont des facteurs qui vont apporter des changements importants dans les années à venir pour le secteur.

La démarche institutionnelle *Planifions notre école* s'est déroulée au printemps 2019 dans le secteur afin de mieux définir l'école qui sera reconstruite au 8075, rue Hochelaga. De plus, une consultation a été entamée et se poursuivra auprès de la communauté de Tétreaultville afin de déployer de manière cohérente et avantageuse les immeubles suivants qui vont permettre d'accroitre l'offre scolaire dans le secteur pour les prochaines années :

- nº 303 - 8300, rue De Teck (capacité : 22 groupes/696 places-élèves au secondaire) ;
- nº 110 – 3075, rue Lebrun (capacité : 16 groupes) ;
- nº 177 – 2205, rue Mousseau (capacité à confirmer).

L'apport des familles, des résidents, de l'arrondissement, des intervenants communautaires et surtout des pédagogues est essentiel afin de prendre de bonnes décisions.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

3075, avenue Lebrun (bâtiment nº 110)

La fin des travaux est prévue au cours de l'année 2022. Des classes de maternelles 4 ans sont ajoutées au projet pour un total de 16 classes. L'immeuble fait l'objet de consultation auprès de la communauté du secteur de Tétreaultville. Pour le moment, cet immeuble constituerait l'annexe de l'école Sainte-Claire qui est située à proximité.

Immeuble transitoire nº 303 – 8300 De Teck

Considérant les besoins du secteur au niveau préscolaire et primaire et compte tenu de l'échéancier de réalisation des projets d'ajout d'espace, l'immeuble est utilisé par les groupes de l'école Saint-Justin jusqu'à la livraison de l'agrandissement.

L'immeuble fait l'objet de consultation auprès de la communauté du secteur de Tétreaultville afin d'en déterminer l'occupation la plus avantageuse pour les élèves du secteur lorsqu'il ne sera plus utilisé à des fins transitoires. L'immeuble pourrait :

- Conserver une occupation préscolaire et primaire ;
- Redevenir une école secondaire comme à l'origine ;
- Redevenir un centre de formation aux adultes.

Pour le moment, le scénario en analyse qui semble maximiser les bénéfices pour les élèves du secteur consiste en sa reconversion en école secondaire dès l'agrandissement de l'école Saint-Justin terminée. Considérant l'arrivée des élèves qui sont actuellement de niveaux primaires au secondaire, et malgré l'autorisation du MEQ pour réaliser les études nécessaires à l'agrandissement de l'Académie Dunton, les espaces au niveau secondaire ne sont pas suffisants dans le secteur.

Bien que le bâtiment ait déjà été une école secondaire, selon le document de référence actuel du MEQ, pour une utilisation autonome de ce bâtiment à des fins secondaires, il faudrait considérer l'ajout d'espace de regroupement, d'un plateau sportif ainsi que d'espaces de bibliothèque.

Centre Tétreaultville

Le centre est délocalisé dans l'espace transitoire de l'immeuble nº 030 situé au 5850, avenue de Carignan en cohabitation avec l'école secondaire Louis-Riel (voir secteur Mercier).

École Longue-Pointe (nom temporaire) au 8075, rue Hochelaga (immeuble nº 068)

L'immeuble sera reconstruit pour accueillir une école de 16 groupes. Des classes de maternelle 4 ans sont ajoutées au projet. Le territoire de cette école se superposerait à celui de toute les écoles du secteur donnant ainsi aux parents un choix additionnel, sans sélection, sans transport scolaire, avec la proximité comme seul critère d'admission. La fin des travaux est prévue pour la rentrée 2022-2023. Cet immeuble a fait l'objet de la démarche institutionnelle *Planifions notre école* en participation avec la communauté au printemps 2019.

École Irénée-Lussier, annexe — 2205, rue Mousseau

Considérant le départ de l'école Irenée-Lussier après la construction de la nouvelle maison-mère et le projet domiciliaire d'environ 625 unités prévu en bordure de la rue

Notre-Dame (750 mètres), une demande de financement pour l'ajout d'une école primaire dans le sud du secteur a été déposée au MEQ afin que le 2205, rue Mousseau soit utilisée comme école primaire.

École Louise-Trichet
Les gymnases sont déjà utilisés à pleine capacité. Des solutions pour que les élèves de l'école Louise-Trichet puissent disposer de plateaux d'activité physique suffisants devront être envisagées.

Académie Dunton
En juin 2019, le MEQ a octroyé un montant, de l'ordre du 10 % des couts de projet, afin de réaliser les études nécessaires à la concrétisation d'un projet d'agrandissement de plus ou moins 500 places supplémentaires dans les prochaines années.

SECTEUR MERCIER

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 2 607 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 1 360 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une croissance de 17 élèves, passant d'une prévision de 2 579 en 2020-2021 à une prévision de 2 596 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 242 élèves, passant d'une prévision de 1 337 en 2020-2021 à 1 579 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 460 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 230 élèves, il faudrait environ 16 classes.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de neuf locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de neuf locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

SECONDAIRE

Une croissance d'environ 460 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 1 700 élèves. D'ici dix ans, la présence de 200 élèves supplémentaires est prévue. L'école Louis-Riel a une capacité d'environ 1 480 — places, l'école Marguerite-De Lajemmerais de 1 475 places et l'école Édouard-Montpetit disposent de 1 462 places. Bien que ces écoles contribuent à la scolarisation des élèves de Tétreaultville, de Rosemont Est et d'Hochelaga-Maisonneuve, elles ne seraient pas au maximum de leur capacité d'ici cinq ans. D'ici dix ans, il est prévu que cette réserve soit beaucoup moins importante avec la croissance des secteurs Mercier et Tétreaultville. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans ce secteur.

Dans le secteur du PPU Assomption Nord, 3 000 logements pourraient être construits au cours des 20 prochaines années, générant la venue d'environ 4 400 nouveaux résidents. La densification des activités pourrait permettre d'accueillir 1 600 nouveaux travailleurs. Le MEQ et l'arrondissement sont sollicités afin de réserver, à même les terrains qui appartiennent à la Ville de Montréal, un emplacement pour une école primaire d'au moins 14 groupes (de 250 à 310 élèves).

De plus, l'Arrondissement entame la planification du secteur du TOD Radisson afin d'intensifier l'utilisation du sol aux abords de la station de métro Radisson où plusieurs milliers d'habitations pourraient y être construites. Les abords de la rue Sherbrooke Est pourraient aussi se voir densifier dans les prochaines années.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École Marie-Anne, édifice Rosalie-Jetté

L'école cohabite avec les élèves de l'école Saint-Fabien et le CPE *Carcajou* au bâtiment nº 336 situé au 5100, rue Bossuet.

Espace transitoire dans l'immeuble nº 030 — École Louis-Riel

Le centre Tétreaultville occupe l'espace transitoire dans l'immeuble nº 030 en cohabitation avec l'école secondaire Louis-Riel.

École Édouard-Montpetit

L'école offre un programme sports-études pour lequel des espaces extérieurs sont nécessaires pour la pratique de plusieurs sports, dont le baseball. Afin de répondre à ce besoin, l'école a une entente avec la Ville de Montréal concernant l'utilisation de terrains de baseball des parcs Liébert, situés au 2826, rue Liébert et Jean-Amyot, situés au 6110, rue de Marseille. L'utilisation des installations de la Ville pour le programme de baseball devrait se poursuivre.

Espace transitoire dans l'immeuble nº 014 — École Édouard-Montpetit

Les espaces transitoires sont occupés par l'école Maisonneuve depuis la rentrée 2020-2021, qui doit être délocalisée en raison d'un chantier. L'école devrait occuper ces espaces jusqu'à la rentrée 2022-2023. Des analyses sont en cours afin de déterminer la destination de l'espace transitoire suite au départ de l'école Maisonneuve en 2022-2023.

Immeuble excédentaire nº 381 situé au 1905, rue de Cadillac

Cet immeuble est présentement occupé par la Ville de Montréal et le bail se termine prochainement. Actuellement, en prenant en considération tous les facteurs, notamment :

- l'état de l'immeuble ;
- la configuration et le cout de reconversion de l'immeuble ;
- la mission du locataire ;
- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans ;

une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation ne serait pas avantageuse. Le processus d'aliénation du bâtiment a été déclenché.

Immeuble excédentaire nº 346 situé au 6905, rue Notre-Dame
Cet immeuble est présentement inoccupé. Actuellement, en prenant en considération tous les facteurs, notamment :

- l'emplacement et l'état de l'immeuble ;
- la configuration et le cout de reconversion de l'immeuble ;
- la mission du locataire ;
- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans.

une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation ne serait pas avantageuse. Le processus d'aliénation du bâtiment a été déclenché.

Immeuble nº 033, terrain résiduel École Marguerite-de-Lajemmerais situé au 5555, rue Sherbrooke Est
Des travaux majeurs de réfection sont prévus dans plusieurs écoles pour lesquelles des délocalisations partielles ou complètes pourraient être nécessaires dans le secteur. De plus, le secteur de planification Assomption-Nord fera l'objet d'un développement dans les prochaines années, il est prévu d'y accueillir plusieurs milliers de nouvelles unités d'habitation.

Une demande de financement pour la construction d'une nouvelle école primaire a été déposée au MEQ à l'automne 2019. Cette nouvelle école permettra de répondre à un besoin transitoire, dans les prochaines années, et pourrait ensuite répondre aux besoins scolaires de niveau primaire.

SECTEUR HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont relativement stables d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 2 422 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 1 169 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2020-2021.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 59 élèves, passant d'une prévision de 2 470 en 2020-2021 à une prévision de 2 411 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 71 élèves, passant d'une prévision de 1 140 en 2020-2021 à 1 211 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 450 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 225 élèves, il faudrait environ 16 classes.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de 11 locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de huit locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur. Cette réserve ne prend pas en compte le projet d'ajout d'espace au 3349, rue Adam — bâtiment n°160 puisqu'aucune date de livraison n'a été identifiée.

SECONDAIRE

En 2023-2024 c'est plus de 1 100 élèves qui sont attendus dans le secteur scolaire. L'école Chomedey-De Maisonneuve a une capacité d'environ 850 places. Toutefois, dans le secteur voisin à l'est, Mercier, les écoles Marguerite-De Lajemmerais, d'une capacité de 1 450 places, et Édouard-Montpetit, d'une capacité similaire, pourraient contribuer à la scolarisation des élèves d'Hochelaga. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans ce secteur. Le principal projet du quartier est le secteur de Rouen, dont l'îlot Bennett-Letourneau où 2 000 nouvelles unités d'habitation pourraient y être construites d'ici cinq à dix ans. D'autres projets immobiliers d'envergures pourraient aussi voir le jour aux abords des stations de métro à densifier, dont la station Préfontaine.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École Chomedey-De Maisonneuve

Depuis quelques années, en partenariat avec le Club Rotary, l'école a mis sur pied le projet Déclic. Le Club Rotary contribue au financement du projet.

École Irénée-Lussier
Pour répondre à la demande de scolarisation, des locaux modulaires — neuf classes — sont installés (trois classes à l'école et six classes à l'annexe située dans Tétreaultville). De plus, les élèves de cinq classes sont scolarisés au bâtiment nº 035 situé au 4240, rue de Bordeaux en cohabitation avec l'école Jeanne-Mance[1]. La cohabitation et les unités préfabriquées devraient être maintenues.

Par ailleurs, le MEQ a autorisé le financement d'un projet qui vise à construire une nouvelle école Irénée-Lussier. Le projet fait actuellement l'objet d'un dossier d'affaires. En fonction des analyses du bâtiment principal de l'école et de l'annexe Le Caron, un projet de reconversion de ces immeubles pour la scolarisation au préscolaire et au primaire pourrait être envisagé et faire l'objet d'une demande de financement au MEQ.

École Saint-Clément
Considérant l'état de vétusté du bâtiment, des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement l'école. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

École Maisonneuve
L'école Maisonneuve est délocalisée dans les espaces transitoires de l'immeuble no014, situé au 6200, avenue Pierre-De Coubertin depuis la rentrée 2020-2021. Afin de maintenir un service de proximité aux familles, le 4650, rue Ontario, bâtiment no388 est utilisé par le service de garde pour la durée de la délocalisation.

2570, rue Nicolet (bâtiment no 105)
L'immeuble est partiellement occupé par une halte-répit. En fonction des analyses qui ont été réalisées par le SRM, un projet de travaux majeurs de réfection pourrait faire l'objet d'une demande de financement, notamment pour desservir les besoins des élèves et du personnel de l'école De l'Étincelle (secteur Grand-Plateau).

La destination future de cet immeuble a fait l'état d'une première consultation auprès du milieu concerné à l'automne 2019. L'immeuble pourrait accueillir les élèves de l'école De l'Étincelle lors des travaux majeurs de réfection qui devraient avoir lieu à la rentrée 2023. D'autres sites doivent être analysés.

L'objectif étant de travailler ensemble afin de mettre en œuvre une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires. Le Service des communications et de la participation citoyenne, en collaboration avec le Service des ressources matérielles

[1] Voir le secteur Grand-Plateau.

et le Service de l'organisation scolaire, organisera en partenariat avec la direction de l'école et la direction d'unité des rencontres avec le personnel, le conseil d'établissement, et l'ensemble des parents de l'école afin de présenter le contexte, les faits et les scénarios à l'étude pour qu'une consultation ouverte et transparente soit réalisée en fonction de l'échéancier des travaux prévus.

4650, rue Ontario Est (bâtiment nº 388)

Le Carrefour *Parenfants* a quitté l'immeuble à l'été 2020. Cet immeuble est utilisé par l'école Maisonneuve pour l'année scolaire 2021-2022 et pourrait servir pour la scolarisation des élèves du primaire ou du préscolaire. Une consultation sera réalisée, en fonction de la situation qui prévaut, auprès des conseils d'établissements et des intervenants du milieu, sur la destination potentielle à donner à l'immeuble.

ARRONDISSEMENT LE PLATEAU-MONT-ROYAL

Les limites de cet arrondissement sont similaires à celle du secteur de planification scolaire du Grand-Plateau.

Faits saillants

- Le secteur peut compter sur une réserve de quelques locaux.
- Les prévisions démographiques de la population scolaire sont en légère hausse.

SECTEUR GRAND-PLATEAU

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 3 733 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 1 124 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2020-2021.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 121 élèves, passant d'une prévision de 3 768 en 2020-2021 à une prévision de 3 647 en 2023-2024.

Au secondaire, les prévisions témoignent d'une croissance de 39 élèves, passant d'une prévision de 1 102 en 2020-2021 à 1 141 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 720 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 360 élèves, il faudrait environ 25 classes.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de 25 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans.

Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de 30 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur. Celle-ci permet d'accueillir des élèves des autres secteurs, principalement des élèves de l'accueil et des élèves HDAA.

SECONDAIRE

C'est près de 230 élèves de plus qui sont attendus d'ici 2023-2024 pour totaliser près de 950 élèves. D'ici dix ans, c'est 1 027 élèves qui habiteront le secteur, selon les prévisions.

L'école Jeanne-Mance a une capacité d'un peu moins de 1 600 places, ce qui permet à l'école de desservir ses élèves et aider à scolariser ceux des secteurs voisins tels que Rosemont Ouest. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École Le Plateau

Considérant l'état de vétusté du bâtiment, des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement l'école. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

École Paul-Bruchési

Pendant les travaux de construction du gymnase, l'école utilisait le gymnase et des locaux au bâtiment nº 059 situé au 4835, avenue Christophe-Colomb. Le gymnase a été livré durant l'année scolaire 2020-2021. Par conséquent, l'utilisation des locaux au bâtiment nº 059 pourrait se terminer pour effectuer les travaux au bâtiment nº 059.

4835, avenue Christophe-Colomb (bâtiment nº 059)

Le Service du développement et de l'innovation professionnelle (SDIP) qui occupait les étages supérieurs de cet immeuble a été délocalisé au bâtiment nº144 au 5643, rue Clark. L'immeuble sera repris à des fins scolaires, notamment pour en faire une école primaire transitoire. Pour le moment, la fin des travaux est prévue pour la rentrée 2022.

École des métiers de la construction de Montréal

L'EMCM offre des cours de restauration de maçonnerie dans deux bâtiments externes. Ces bâtiments sont situés au 7401, rue Hochelaga (hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine, Institut universitaire en santé mentale de Montréal) et au 9, rue Monseigneur-Gosselin à Lévis (Collège de Lévis). D'autres locaux à Québec pourraient être loués.

École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal

Pour répondre au besoin d'espace, l'EMEMM loue des locaux au bâtiment situé au 2350, rue Dickson, porte 400[2]. Les couts relatifs à cette location sont pris en charge par l'EMEMM.

[2] Afin d'éviter toute confusion, prenez note que le bâtiment situé au 2350, rue Dickson s'appelle le : « 5600 Hochelaga ».

École de l'Étincelle
Considérant l'envergure des travaux majeurs de réfection planifiés au plan directeur d'investissement 2019-2024 à hauteur de 36 millions de dollars, le bruit, la poussière, la circulation du chantier à l'extérieur comme les ouvriers à l'intérieur, ainsi que d'autres irritants pourraient pénaliser significativement la vie scolaire et les conditions pédagogiques pour plusieurs années. Il est donc préférable de ne pas réaliser ces travaux en cohabitation avec le personnel et les élèves. La période d'été n'est pas suffisante pour exécuter l'ensemble des travaux. Dans ce contexte, une relocalisation complète des élèves et du personnel de l'école doit être envisagée.

Certains sites font l'état d'analyses en fonction de la proximité, la capacité, la disponibilité et les travaux d'aménagements à réaliser au lieu temporaire pour recevoir l'école. De plus, les conditions préalables pour minimiser la complexité pour l'équipe-école, les élèves et leur famille (diner, transport, etc.) ont été considérées. L'un des scénarios analysés concerne une délocalisation au 2570, rue Nicolet (bâtiment nº 105). Il s'agit d'un immeuble excédentaire. Il serait complètement réhabilité et adapté en fonction des besoins de la population scolaire de l'école de l'Étincelle. Dans les prochains mois, d'autres scénarios seront envisagés.

Plusieurs renseignements ont déjà été donnés au conseil d'établissement, lors d'une précédente rencontre. Dans les prochains mois, le CSSDM entamera des rencontres avec le comité de travail de l'école pour suivre l'évolution de l'analyse des différents scénarios et des travaux qui seront réalisés et faire un suivi de l'échéancier avec les différents intervenants du milieu. Le but est de mettre en œuvre une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école ainsi que de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

Centre Champagnat
Étant donné le besoin d'espace du centre Champagnat, celui-ci loue entre deux et quatre salles de classe (selon les besoins), un bureau et un laboratoire informatique au bâtiment situé au 1200, boulevard Crémazie. Cette location devrait se poursuivre.

D'autres scénarios seront analysés afin d'envisager une solution pérenne pour répondre aux besoins de scolarisation des élèves adultes (21 ans et plus) ayant des besoins particuliers. Les scénarios pourraient inclure la construction d'un nouvel immeuble ayant une plus grande capacité d'accueil et qui serait mieux adaptée aux besoins particuliers de ces élèves. L'un des scénarios à l'étude pourrait être de changer l'usage de l'immeuble occupé par les établissements scolaires Henri-Julien et annexe Accès au 8150, rue Rousselot (bâtiment n° 367).

En effet, l'immeuble n° 367, occupé par les écoles Henri-Julien et Annexe Accès fera l'objet d'une analyse par le SRM afin de déterminer son potentiel optimal pour répondre aux besoins des élèves, notamment en modifiant son usage à l'intention des élèves adultes du centre Champagnat. Advenant une analyse concluante à cet effet, des consultations seront effectuées auprès des instances concernées, notamment les conseils d'établissements. L'objectif est de trouver une solution adaptée aux besoins de tous les élèves en minimisant les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

École FACE (Formation Artistique au Cœur de l'Éducation)
Considérant l'envergure des travaux majeurs de réfection, le bruit, la poussière, la circulation du chantier à l'extérieur comme les ouvriers à l'intérieur, ainsi que d'autres irritants pourraient pénaliser significativement la vie scolaire et les conditions pédagogiques pour plusieurs années. Il est donc préférable de ne pas réaliser ces travaux en cohabitation avec le personnel et les élèves. La période d'été n'est pas suffisante pour exécuter l'ensemble des travaux. Dans ce contexte, une relocalisation complète des élèves et du personnel de l'école doit être envisagée.

Certains sites ont déjà fait l'état d'une analyse en fonction de la proximité, la capacité, la disponibilité et les travaux d'aménagements à réaliser au lieu temporaire pour recevoir l'école. De plus, les conditions préalables pour minimiser la complexité pour l'équipe-école, les élèves et leur famille (diner, transport, etc.) ont été considérées. Un rapport distinct est soumis aux instances concernées afin de faire état de ces analyses.

Le CSSDM poursuit les rencontres avec le comité de travail pour suivre l'évolution de l'analyse des différents scénarios et des travaux qui seront réalisés et faire un suivi de l'échéancier avec les différents intervenants du milieu. La Société québécoise des infrastructures (SQI) est impliquée dans le comité considérant qu'elle pilote le dossier de réhabilitation. L'immeuble est un témoin de l'architecture institutionnelle le plus éminent du centre-ville : sa construction centenaire, sa grande qualité architecturale et son gabarit posent des défis exceptionnels lors des travaux d'entretien, de préservation et d'adaptation fonctionnelle. Une délocalisation complète de FACE (primaire/secondaire et des élèves des deux populations linguistiques CSSDM/CSSEM) serait le plus souhaitable considérant le projet éducatif de l'école. Mais compte tenu des besoins recensés et de la disponibilité des bâtisses excédentaires des deux centres de services scolaires, il serait envisageable de les répartir sur deux sites, en fonction des niveaux scolaires (primaire français/anglais – secondaire français/anglais), afin de nuire le moins possible au projet particulier de l'établissement. Le comité de travail poursuivra ses rencontres.

4251, rue Saint-Urbain (bâtiment nº 089)
L'immeuble est loué à la Ville de Montréal qui en donnait l'occupation à Jeunesse au Soleil. Le SRM poursuit son analyse afin de déterminer le potentiel de transformation de l'usage de cet immeuble à des fins de scolarisation. Considérant les besoins des élèves, une demande de financement a été transmise au MEQ dans le volet cheminement particulier à l'automne 2018. Le projet n'a pas été financé.

Immeuble excédentaire nº 276 situé au 1130, boulevard Saint-Joseph Est
Cet immeuble était occupé par un CPE et le bail s'est terminé en 2019. Une analyse tenant compte des éléments suivants est en cours :

- l'état de l'immeuble ;
- la configuration et le cout de reconversion de l'immeuble ;
- la mission du locataire ;
- l'échéancier d'une hypothétique reprise qui pourrait s'étendre de trois à cinq ans.

Une reprise de cet immeuble à des fins de scolarisation pourrait être envisagée.

École secondaire Espace-Jeunesse

Considérant l'état du bâtiment, d'importants travaux doivent être réalisés dans les prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de relocaliser partiellement ou complètement l'école. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE

Les limites de cet arrondissement sont similaires au regroupement de deux secteurs de planification scolaire : Ville-Marie et Centre-ville Ouest.

Faits saillants

- Pour le secteur Ville-Marie, les prévisions pour le préscolaire, primaire et secondaire sont légèrement à la hausse d'ici 2023-2024.
- L'arrondissement travaille actuellement à l'élaboration du PPU des Faubourgs, compris en totalité dans le secteur scolaire Ville-Marie. La requalification de trois grands sites dans le secteur pourrait entrainer la construction de 10 000 nouvelles habitations d'ici les dix prochaines années.
- Pour le secteur Centre-ville Ouest, les prévisions démographiques sont assez stables. Toutefois, plusieurs développements résidentiels sont à venir dans les prochaines années.

SECTEUR VILLE-MARIE

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 1 313 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 757 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une croissance de 89 élèves, passant d'une prévision de 1 352 en 2020-2021 à une prévision de 1 441 en 2023-2024.

Au secondaire, la décroissance prévue est de 18 élèves, passant d'une prévision de 762 élèves en 2020-2021 à 744 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 287 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 144 élèves, il faudrait environ dix classes.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de 30 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans 2019-2020.

Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, en prenant en considération les données d'immigration à ce jour et si tous les élèves fréquentaient une école dans leur secteur, il y aurait une réserve de 27 locaux dans le secteur en 2023-2024. Celle-ci permet d'accueillir des élèves d'autres secteurs, principalement des élèves de l'accueil et des élèves HDAA.

SECONDAIRE

C'est environ 20 élèves de plus qui sont attendus d'ici 2023-2024 pour totaliser près de 655 élèves. Ce chiffre reste stable sur un horizon de dix ans. L'école Pierre-Dupuy, qui partage actuellement ses espaces avec l'EMFM et l'EMHM a une capacité de 600 places. Dans ce sens, il est souhaitable de nuire le moins possible au volet particulier

@robas et au programme de cheminement particulier des élèves autistes en vigueur à l'école Pierre-Dupuy. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans ce secteur.

Plusieurs secteurs visés dans le PPU des Faubourgs, compris dans le quadrilatère délimité par le fleuve Saint-Laurent, la rue Saint-Hubert, la rue Sherbrooke et les rues Fullum et Iberville, seront appelés à se transformer au cours des prochaines années. Dans ce secteur, plusieurs grands terrains feront l'objet d'une transformation :

- les sites de la brasserie Molson Coors ;
- les terrains excédentaires du site de Radio-Canada ;
- le terrain des portes Sainte-Marie.

Au printemps 2020, l'arrondissement Ville-Marie a déposé son projet de PPU qui vise, notamment, la construction d'environ 7 500 nouveaux logements dans le secteur. Le réaménagement qui s'échelonnera sur les dix prochaines années s'inscrit dans l'intention de la Ville d'inclure du logement social, abordable et familial et d'en faire un secteur qui répond aux besoins de la population, particulièrement des familles. Le MEQ et l'arrondissement sont sollicités afin de réserver un terrain approprié pour construire au moins une école. Le CSSDM travaille en collaboration avec l'arrondissement Ville-Marie sur le dossier.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École des métiers de l'horticulture de Montréal (EMHM)

L'occupation, la location et l'utilisation des locaux modulaires et des autres lieux de scolarisation devraient se poursuivent. Un projet d'ajout d'espace pour l'école a été demandé au MEQ à l'automne 2019 afin de centraliser les espaces sur le site du Jardin botanique de Montréal.

Centre Lartigue

En raison de l'augmentation de la population scolaire, des groupes sont scolarisés depuis l'été 2019 au 1750, rue Saint-André, bâtiment n°134, en cohabitation avec le CPE *la Sourithèque.* L'utilisation devrait se poursuivre.

SECTEUR CENTRE-VILLE OUEST (PETER-MCGILL)

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 371 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 127 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020. Il n'y a aucune école primaire ou secondaire pour accueillir les élèves actuels ou à venir.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions sont stables. Il est prévu que 414 élèves résident dans le secteur en 2020-2021. Ce chiffre devrait se stabiliser autour de 421 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 23 élèves, passant d'une prévision de 142 en 2020-2021 à 165 en 2023-2024.

Il est à noter que le nombre d'élèves de 0 à 4 ans connait un recul marqué. En 2017, 757 enfants étaient dénombrés dans le secteur. En 2018, seulement 666 enfants étaient dénombrés. Ce recul influence grandement les prévisions démographiques. De plus, les données sont fortement influencées par l'afflux de familles immigrantes.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 98 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 49 élèves, il faudrait environ trois classes.

PRIMAIRE

Il n'y a actuellement pas d'école primaire dans ce secteur. Pour l'année scolaire 2021-2022, si les 316 élèves du préscolaire et du primaire fréquentaient une école dans le secteur, 23 locaux de classes seraient nécessaires, et ce, sans compter les maternelles 4 ans.

D'ici cinq ans, les prévisions démographiques sont relativement stables. Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de 23 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur. Ces données ne prennent pas en considération les nombreux développements résidentiels.

SECONDAIRE

C'est environ 45 élèves de plus qui sont attendus d'ici 2023-2024 pour totaliser près de 145 élèves. Ce chiffre est stable sur un horizon de dix ans. Il n'y a actuellement pas d'école secondaire dans ce secteur. Dans les secteurs voisins, les écoles Saint-Henri avec 1 393 places et Pierre-Dupuy contribuent à desservir cette population scolaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

Immeuble nº 094 – 1220-1230, rue de la Montagne

Un projet de remise aux normes de ce bâtiment excédentaire a été autorisé par le MEQ en juin 2018. Ce projet résultera en la création d'une école primaire de 14

classes (deux groupes de maternelle et douze groupes de primaire) incluant un gymnase. Dès qu'un échéancier sera envisagé, la communauté en sera informée.

Durant l'année scolaire 2019-2020, l'immeuble a fait l'objet de la démarche institutionnelle *Planifions notre école* pour planifier la destination et la répartition des immeubles et bien répondre aux besoins des élèves du secteur.

Le 1175-1187, rue Saint-Mathieu
Un financement a été accordé par le MEQ en juin 2018 afin de mener une étude pour la réalisation d'un projet de construction d'une nouvelle école primaire. Le nombre de classes est indéterminé.

La SQI prendra en considération les contraintes et les opportunités avant de poursuivre les démarches d'implantation.

Le 2065, rue Sherbrooke Ouest — Terrain du site du Grand Séminaire
En juin 2019, le MEQ a octroyé un montant, de l'ordre du 10 % des couts de projet, afin de réaliser les études nécessaires à la concrétisation du projet de construction d'une nouvelle école de huit classes préscolaires et 24 classes primaire dans le contexte d'une emphytéose.

ARRONDISSEMENT LE SUD-OUEST

Les limites de cet arrondissement sont similaires au regroupement de trois secteurs de planification scolaire : Saint-Henri — Petite-Bourgogne — Griffintown, Pointe-Saint-Charles et Côte-Saint-Paul.

Faits saillants

- Un avis d'appel d'intérêt a été publié en novembre 2018 pour l'implantation d'une école primaire dans le secteur Griffintown. Deux proposants ont été retenus pour élaborer un projet qui pourrait être soumis au MEQ. Un projet est en élaboration avec l'un des proposants suite à une annonce en novembre 2019.
- Les démarches de consultations visant à établir la vision pour redéveloppement le secteur Bridge-Bonaventure sont terminés. La suite du projet sera dévoilée prochainement.

SECTEUR SAINT-HENRI — PETITE-BOURGOGNE — GRIFFINTOWN

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 1 337 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 809 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une croissance de 127 élèves, passant d'une prévision de 1 350 en 2020-2021 à une prévision de 1 477 en 2023-2024.

Au secondaire, les prévisions témoignent d'une stabilité. Il est prévu que 815 élèves résident dans le secteur en 2020-2021. Ce chiffre devrait passer à 820 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 261 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 130 élèves, il faudrait environ neuf classes.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de 12 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de neuf locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur. Cette réserve ne prend pas en compte le projet d'ajout d'espace pour 14 locaux de classes dans le secteur Griffintown puisqu'aucune date de livraison n'a été identifiée.

SECONDAIRE

Les prévisions démographiques pour le secondaire, d'ici cinq ans, sont assez stables pour atteindre environ 630 élèves en 2023-2024 et en 2028-2029. L'école Saint-Henri a une capacité d'environ 1 400 places. Cette école dessert également une partie des élèves de Pointe-Saint-Charles, Centre-ville et de Côte-des-Neiges Est. Cet enjeu est considéré dans la révision de l'offre de service au secondaire.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans ce secteur. Un avis d'appel d'intérêt a été publié en novembre 2018 pour recevoir différentes propositions permettant l'implantation d'une école dans le secteur Griffintown. Deux proposants ont été retenus pour élaborer des propositions. L'une des propositions fait actuellement l'objet de démarches plus avancées.

Selon l'arrondissement, 5 500 unités d'habitations ont été construites depuis 2005. Pour le moment, il n'y a que 79 élèves au préscolaire et au primaire du CSSDM qui habitent Griffintown, dont seulement neuf à la maternelle. Des 13 enfants de quatre ans recensés en 2018, seulement neuf ont fait leur entrée à la maternelle cette année dans une école du CSSDM. C'est donc un taux de passage (ou de rétention) de 70 %.

Il pourrait rester environ 8 000 unités d'habitations additionnelles à construire dans Griffintown. L'échéancier de chaque projet n'est pas connu. À terme, le nombre d'habitations pourrait s'élever à 13 500.

En fonction du ratio actuel de 218 enfants âgés de zéro à quatre ans pour 5 500 unités d'habitations, soit 0,04 enfant/unité, c'est environ 535 enfants de zéro à quatre ans que pourrait compter Griffintown au terme des constructions résidentielles. D'ici là, plusieurs enfants auront sans aucun doute atteint l'âge scolaire. Considérant la difficulté à retenir les familles dans ce secteur, pour diverses raisons, dont l'absence d'école, il faut être prudent quant au nombre d'élèves anticipé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École Griffintown

Différentes possibilités sont analysées en collaboration avec l'arrondissement du Sud-Ouest afin de planifier l'arrivée de la population scolaire dans le secteur, qui prennent en compte les possibilités suivantes :

- En juin 2019, le MEQ a octroyé un montant, de l'ordre du 10 % des couts de projet, afin de réaliser les études nécessaires à la concrétisation du projet dans les prochaines années ;
- Une collaboration de la Ville de Montréal et du CSSDM dans un projet commun ;
- Le terrain de 834 m² au coin des rues Ottawa et Eleanor appartient au CSSDM.

Un avis d'appel d'intérêt a été publié en novembre 2018 pour recevoir différentes propositions permettant l'implantation d'une école dans le secteur Griffintown. Deux proposants ont été retenus pour élaborer des propositions. L'une d'elles fait actuellement l'objet de démarches plus avancées. En fonction de la conception, cette proposition pourrait être soumise au MEQ pour la suite du projet.

Immeuble transitoire nº 013 — Annexe Charlevoix

L'immeuble situé au 633, rue de Courcelles est occupé par des élèves de l'école Saint-Léon-de-Westmount (secteur Westmount) en raison de travaux d'agrandissement au bâtiment principal. L'occupation devrait se poursuivre jusqu'à la fin des travaux prévue au cours de l'année 2022-2023.

SECTEUR POINTE-SAINT-CHARLES

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 753 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 298 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une croissance de 23 élèves, passant d'une prévision de 773 en 2020-2021 à une prévision de 796 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 19 élèves, passant de 310 élèves en 2020-2021 à 329 en 2023-2024.

MATERNELLES 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 119 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 60 élèves, il faudrait environ quatre classes.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de 23 locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de 23 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur. Celle-ci permet d'accueillir des élèves d'autres secteurs, principalement des élèves de l'accueil et des élèves HDAA.

SECONDAIRE

C'est 52 élèves de plus qui sont attendus d'ici 2023-2024 pour totaliser près de 280 élèves. Ce nombre continuerait de croitre à 345 élèves d'ici dix ans. Comme le secteur n'a pas d'école secondaire, les élèves fréquentent une école des secteurs voisins, soit l'école Honoré-Mercier dans Côte-Saint-Paul ou l'école Saint-Henri dans le secteur Saint-Henri — Petite-Bourgogne — Griffintown.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans ce secteur. L'ensemble en requalification porte le nom de Bridge-Bonaventure. À l'intérieur de ce territoire, deux zones sont principalement suivies :

Le développement et la requalification des anciens Ateliers du CN
Ce projet pourrait impliquer l'arrivée d'environ 825 nouvelles habitations, dont la construction se ferait conformément à la *Stratégie d'inclusion du logement abordable dans les nouveaux projets résidentiels* de la Ville de Montréal et du *Plan d'action en matière d'inclusion dans les projets résidentiels* du Sud-Ouest.

Le redéveloppement du Bassin Wellington
Les terrains de 20,5 acres (8,5 hectares) sont la propriété de la Société immobilière du Canada (SIC). Cette dernière a mandaté un courtier pour piloter un processus d'appel public destiné aux promoteurs immobiliers afin de soumettre un dossier

d’intérêt pour former une entité conjointe avec la SIC afin de collaborer au développement de cette propriété. Advenant que ce projet soit résidentiel, le MEQ et l’arrondissement seront sollicités afin de réserver un terrain pour une école.

ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITION

Espace transitoire dans l’immeuble no 300 — École Jeanne-LeBer

Une partie de l’école Jeanne-LeBer (bâtiment n° 300) est considérée comme un espace transitoire et est disponible pour scolariser des élèves de l’accueil ou des élèves HDAA du secteur et des secteurs voisins qui pourraient arriver durant l’année scolaire.

SECTEUR CÔTE-SAINT-PAUL

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont relativement stables d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 1 530 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 729 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 119 élèves, passant d'une prévision de 1 530 en 2020-2021 à une prévision de 1 411 en 2023-2024.

Au secondaire, les prévisions sont stables. En 2020-2021 et en 2023-2024, il est estimé que 745 élèves résident dans le quartier.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 258 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 129 élèves, il faudrait environ neuf classes.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de 13 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de 16 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

SECONDAIRE

Ce sont 75 élèves de plus qui sont attendus d'ici 2023-2024 pour totaliser près de 690 élèves. Selon les prévisions sur dix ans, le nombre d'élèves est stable à 662. L'école Honoré-Mercier a une capacité de 1 237 élèves contribuant à desservir l'ensemble du secteur ainsi que les secteurs voisins, dont Pointe-Saint-Charles.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École Saint-Jean-de-Matha

Considérant l'état de vétusté avancé de l'intérieur du bâtiment, des travaux majeurs sont planifiés dans le plan directeur d'investissement 2019-2024 à hauteur d'environ 4,1 millions de dollars. L'impact de ces travaux pourrait être très pénalisant d'un point de vue humain, pédagogique et budgétaire. Les travaux de réhabilitation de l'immeuble sont importants. La période d'été n'est pas suffisante pour exécuter les travaux. Malheureusement, ces délais hors des paramètres de planification pourraient pénaliser significativement la vie scolaire et les conditions pédagogiques pourraient s'en trouver dégradées. De plus, le bruit, la poussière, la circulation du chantier à l'extérieur comme les ouvriers à l'intérieur, ainsi que d'autres irritants viendraient s'ajouter la complexité de la vie scolaire pour plusieurs années.

Pour l'instant afin de minimiser les impacts des travaux sur la population scolaire, le personnel et les familles, il est envisagé une délocalisation dès la rentrée 2021-2022 vers les lieux transitoires situés dans l'école Honoré-Mercier ainsi que dans l'école Cœur-Immaculé-de-Marie. Des consultations seront effectuées au courant de l'année scolaire, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver

une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires ainsi que de répondre aux questions du milieu.

École Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
Au départ du CPE *Les Petits Lutins de la Côte-Saint-Paul* les espaces seront récupérés à des fins de scolarisation primaire pour répondre aux besoins du secteur.

Espace transitoire dans l'immeuble nº 347 — École Honoré-Mercier
L'espace transitoire est disponible pour la scolarisation. L'école Honoré-Mercier occupe l'autre partie de l'immeuble.

ARRONDISSEMENT CÔTE-DES-NEIGES — NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Les limites de cet arrondissement sont similaires au regroupement de trois secteurs de planification scolaire : Notre-Dame-de-Grâce, Côte-des-Neiges Est et Ouest.

Faits saillants

- Un avis d'appel à intérêt a été publié pour le secteur Notre-Dame-de-Grâce. Une seule proposition conforme a été reçue. Cette dernière est présentement en analyse.
- L'arrondissement compte de nombreux projets immobiliers permettant une réhabilitation d'anciennes zones commerciales ou de divertissement, notamment dans le secteur Namur — De la Savane. Ce dernier comprend les secteurs du Triangle Namur/Jean-Talon et de l'ancien hippodrome.
- Un avis d'appel d'intérêt pour le projet du Triangle Namur/Jean-Talon a été publié pour recevoir des propositions potentielles pour construire une école dans ce secteur. Malheureusement aucune offre conforme n'a été présentée. Par conséquent, la Ville de Montréal a fait valoir son droit de préemption pour l'acquisition d'un terrain dans ce secteur en redéveloppement.
- Pour le secteur de l'ancien hippodrome , en collaboration avec l'arrondissement, des travaux seront entamés afin de planifier l'arrivée de la population scolaire dans le secteur. L'implantation d'écoles fera l'objet d'un travail collaboratif avec les instances municipales.

SECTEUR NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 3 033 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 1 389 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 200 élèves, passant d'une prévision de 3 094 en 2020-2021 à une prévision de 2 894 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 46 élèves, passant de 1 372 élèves en 2020-2021 à 1 418 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 420 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 210 élèves, il faudrait environ 15 classes.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de neuf locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de 22 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

SECONDAIRE

Une croissance d'environ 240 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre près de 1 420 élèves. D'ici dix ans, le nombre d'élèves devrait atteindre 1 445 élèves. Le bassin de population scolaire de l'école secondaire Saint-Luc et de son annexe est composé de toutes les écoles primaires de Notre-Dame-de-Grâce, Côte-des-Neiges, Westmount et Peter-McGill. Les élèves de ces écoles ont le choix de deux écoles secondaires, Saint-Luc (capacité totale avec annexe de 2 057 places) ou La Voie (capacité totale actuelle de 1 109 places). Un agrandissement de 400 places est planifié à cette dernière, ce qui portera sa capacité totale à 1 500 élèves.

Le projet de reprise du bâtiment situé au 3744, avenue Prud'homme ajouterait six classes du secondaire, soit 174 places. La reprise du bâtiment situé au 3641, avenue Prud'homme permettrait quant à elle d'ajouter 15 classes à la capacité d'accueil au secondaire du secteur, ce qui correspond à 435 places. À terme, lorsque tous les projets d'ajout d'espace et de reprise seront réalisés, la capacité d'accueil totale des secteurs combinés de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, Westmount et Peter-McGill sera de 4 175. Le nombre d'élèves attendus au secondaire dans ces secteurs combinés d'ici 2027-2028 s'élève 4 526 élèves. Il manque donc environ 350 places dans le secteur. Cet enjeu est considéré dans le cadre de la révision de l'offre de service au secondaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École Les-Enfants-du-Monde

Un projet d'agrandissement est en cours. Ces espaces pourraient être utilisés afin de répondre aux besoins du secteur ou de manière transitoire pour les besoins d'une autre école de l'arrondissement. La fin des travaux est prévue au cours du printemps 2022 pour cet agrandissement de 14 classes et d'un gymnase double.

À l'automne 2019, la Ville de Montréal a indiqué son intention de bonifier le projet d'agrandissement pour augmenter son offre de services récréatifs et communautaires du secteur.

École Saint-Luc

L'école occupe l'immeuble no 242, situé au 3744, avenue Prud'homme et éventuellement l'immeuble no 041, situé au 3641, avenue Prud'homme. Une partie du bâtiment no 325 est également occupée par le CPE Les copains d'abord de Montréal.

Pour ces annexes sur Prud'Homme, l'école utilise un gymnase et des vestiaires situés au Centre communautaire NDG, situé au 3757, avenue Prud'Homme. Le bail est valide de février à juin 2020 pour un horaire du lundi au vendredi entre 8 h et 15 h. Une nouvelle entente devra être faite pour l'année 2021-2022.

École Saint-Luc — annexe 3641, avenue Prud'homme

Un projet de remise aux normes du 3641, avenue Prud'homme a été autorisé par le MEQ à l'été 2017 pour l'utilisation de 15 classes et d'un gymnase simple, ce qui correspond à 435 places-élèves. La fin des travaux est prévue pour la rentrée 2022-2023.

Comme suite aux consultations avec la communauté, l'ensemble immobilier sera utilisé par l'école Saint-Luc pour répondre aux besoins des élèves du secteur. En fonction des travaux à réaliser, l'occupation des immeubles sera ajustée et la communauté en sera informée.

École Saint-Luc — annexe 3744, avenue Prud'homme

Comme suite aux consultations avec la communauté, l'ensemble immobilier sera utilisé par l'école Saint-Luc pour répondre aux besoins des élèves du secteur. En fonction des travaux à réaliser, l'occupation des immeubles sera ajustée et la communauté en sera informée.

Le projet de remise aux normes du 3744, avenue Prud'homme est livré pour la rentrée 2020-2021. À compter de cette date, des groupes de l'école Saint-Luc y seront scolarisés.

SECTEUR CÔTE-DES-NEIGES EST

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 4 045 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 2 180 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 304 élèves, passant d'une prévision de 4 028 en 2020-2021 à une prévision de 3 724 en 2023-2024.

Au secondaire, la croissance prévue est de 57 élèves, passant de 2 180 élèves en 2020-2021 à 2 237 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 532 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 266 élèves, il faudrait environ 19 classes.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de 32 locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de 11 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

Par contre, il s'agit d'un secteur où le besoin en classes d'accueil est important. Par exemple, en 2018-2019, huit groupes d'accueil ont dû être ouverts en cours d'année. De plus, au 30 septembre 2019, 82 élèves HDAA étaient transportés et scolarisés à l'extérieur du secteur, parce que les points de services répondant à leurs besoins ne sont pas disponibles à proximité, parfois par manque d'espaces. Lorsque des classes seront disponibles, il faut envisager de déployer des points de service HDAA à proximité pour que ces élèves soient scolarisés dans leur secteur.

SECONDAIRE

Une croissance d'environ 325 élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre plus de 2 350 élèves. L'école La Voie a une capacité d'environ 1 109 places. Afin de répondre au manque de places, la population scolaire de ce secteur doit se diriger vers de écoles dans des secteurs plus au sud qui ont des capacités d'accueil supérieures à leurs besoins, soit l'école Saint-Luc et son annexe dans le secteur Notre-Dame-de-Grâce et l'école Saint-Henri dans le secteur de Saint-Henri — Petite-Bourgogne — Griffintown.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans ce secteur. Au courant de l'année scolaire 2019-2020, un processus de consultation publique au sujet du redéveloppement du site de l'hippodrome a été entamé. Depuis le début du processus, le CSSDM participe activement aux conversations qui ont mené, à l'hiver 2020, au dépôt d'un mémoire présentant les positions de l'organisation quant aux besoins scolaires dans le secteur.

Le sous-secteur du Triangle Namur/Jean-Talon est délimité par l'avenue Mountain Sights à l'ouest, la rue de la Savane au Nord et à l'est et le chemin de fer du Canadien Pacifique (CP) au sud. À l'été 2018, 2 250 logements étaient déjà construits (3 300 d'ici 2025), dont 30 % de logements sociaux et abordables. Selon l'arrondissement, il est estimé que le développement du secteur du Triangle entrainera l'arrivée de plus de 2 500 ménages dans les cinq prochaines années. De plus, l'arrondissement est d'avis que de 200 à 500 nouveaux ménages avec enfants pourraient venir s'ajouter dans le Triangle et ses secteurs adjacents d'ici les dix prochaines années.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École Félix-Leclerc

Les élèves et le personnel de l'école sont délocalisés au bâtiment no049 situé au 35, rue Saint-Zotique Est (école La Petite-Patrie — pavillon Saint-Jean-de-la-Croix — ce bâtiment est dans le secteur Petite-Patrie), jusqu'à la fin des travaux.

Les travaux de réhabilitation du bâtiment principal sont en conception. Par conséquent, la délocalisation partielle au bâtiment nº049 doit être maintenue.

École La Voie

Un projet d'agrandissement a été autorisé par le MEQ à l'été 2017 pour un ajout d'espace de 440 places et d'un gymnase simple. Cet agrandissement se fera conjointement à celui de l'école Lucille-Teasdale. La livraison est prévue au cours de l'automne 2022. Si une délocalisation partielle ou complète devenait nécessaire pour réaliser cet agrandissement, en fonction de l'état d'avancement du projet, le milieu en serait informé dès que possible.

École Bedford

Un agrandissement de six classes et d'un gymnase est en cours. La livraison de l'agrandissement de l'école Bedford est prévue au cours de l'hiver 2021-2022.

Lucille-Teasdale

Un projet d'ajout d'espace de sept classes est prévu à l'école Lucille-Teasdale. La livraison du projet d'agrandissement de l'école Lucille-Teasdale est prévue à l'automne 2022.

Centre Pauline-Julien
Afin de répondre aux besoins du secteur et au manque d'espace, le centre Pauline-Julien loue des locaux au bâtiment situé au 6750, chemin de la Côte-des-Neiges (Plaza Côte-des-Neiges). Le centre loue également des locaux situés au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges. La location se poursuivra et l'utilisation d'espace additionnel est maintenue.

École dans le secteur Triangle Namur/Jean-Talon
Un avis d'appel d'intérêt a été publié par le CSSDM au début de l'année 2019 pour recevoir différentes propositions permettant l'implantation d'une école dans le secteur du Triangle. Aucune offre conforme n'a été reçue. Différentes possibilités sont analysées en collaboration avec l'arrondissement afin de planifier l'arrivée de la population scolaire dans le secteur. L'arrondissement a démontré un intérêt pour construire une école dans le secteur du Triangle suite à l'acquisition du 5010, rue Paré. Une demande d'ajout d'espace a été présentée au MEQ à l'automne 2019 pour l'ajout d'une école primaire dans ce secteur.

École Notre-Dame-des-Neiges
Considérant l'état de vétusté du bâtiment, des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement l'école. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

Le Centre de la Petite Enfance de la Côte inc., occupant un espace excédentaire situé dans l'école primaire, devrait être délocalisé. L'ampleur des travaux et la nature particulièrement intrusive de ceux-ci nécessiteraient la délocalisation du CPE, une reprise de ces espaces à des fins scolaires pourrait être envisagée.

SECTEUR CÔTE-DES-NEIGES OUEST

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont relativement stables d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 415 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 290 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une décroissance de 33 élèves, passant d'une prévision de 395 en 2020-2021 à une prévision de 362 en 2023-2024.

Au secondaire, la décroissance prévue est de 32 élèves, passant de 267 élèves en 2020-2021 à 235 en 2023-2024.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 79 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 40 élèves, il faudrait environ deux à trois classes.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer une réserve de 14 locaux de classes, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans. Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait une réserve de 14 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur.

SECONDAIRE

Le nombre d'élèves est stable au secondaire en 2023-2024 près de 235 élèves en 2023-2024 et 220 élèves en 2028-2029. Puisqu'il n'y a pas d'école secondaire dans ce secteur, les élèves fréquentent une école des secteurs voisins, principalement les écoles Saint-Luc et La Voie.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

En collaboration avec l'arrondissement, le CSSDM effectue une veille des projets de développement résidentiel dans ce secteur.

Le secteur Namur-Hippodrome fait l'objet d'un projet majeur de redéveloppement. La Ville prévoit que 6 000 habitations pourraient être construites dans les prochaines années. Différentes possibilités sont analysées en collaboration avec l'arrondissement afin de planifier l'arrivée de la population scolaire dans le secteur. Le MEQ et l'arrondissement sont sollicités afin de réserver des terrains pour construire des écoles directement dans le projet.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

École Internationale (primaire)

Considérant l'état de vétusté du bâtiment, des travaux majeurs de réfection devront être réalisés au courant des prochaines années. Durant les travaux, il pourrait être nécessaire de délocaliser partiellement ou complètement l'école. Pour le moment, l'état d'avancement du projet ne permet pas de définir un calendrier des opérations et des scénarios précis. Lorsque les renseignements nécessaires à la planification du chantier seront disponibles, une consultation sera effectuée auprès des instances concernées, notamment le conseil d'établissement de l'école. L'objectif étant de trouver une solution adaptée aux besoins des élèves et du personnel de l'école afin de minimiser les impacts humains, pédagogiques et budgétaires.

VILLE DE WESTMOUNT

La ville de Westmount est une municipalité indépendante de la Ville de Montréal. Ces limites sont définies par les secteurs du Centre-ville à l'est, Saint-Henri — Petite-Bourgogne — Griffintown au sud, Côte-des-Neiges Est au nord et Notre-Dame-de-Grâce à l'ouest. Actuellement, ce secteur dessert les élèves qui habitent dans Westmount et aussi ceux du secteur voisin du Centre-ville Ouest (Peter-McGill).

Faits saillants

- Forte croissance démographique au niveau préscolaire primaire dans le secteur scolaire de Westmount.

SECTEUR WESTMOUNT

Dans l'ensemble, les prévisions démographiques sont en croissance d'ici 2023-2024. Selon les observations du CSSDM, 340 élèves de niveaux préscolaire et primaire et 105 élèves de niveau secondaire résidaient dans le secteur en 2019-2020.

Au préscolaire et au primaire, les prévisions témoignent d'une forte croissance de 232 élèves, passant d'une prévision de 409 en 2020-2021 à une prévision de 641 en 2023-2024.

Au secondaire, les prévisions sont stables, soit de 98 élèves en 2020-2021 et 103 en 2023-2024.

La subdivision du secteur Westmount a permis de mieux cerner les besoins, particulièrement pour le secteur Peter-McGill (Centre-ville Ouest) où il n'y a aucune école primaire.

MATERNELLE 4 ANS

À l'automne 2019, il y avait 202 enfants de 4 ans. Pour desservir 50 % de cette population, soit 101 élèves, il faudrait environ sept classes.

PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2021-2022, les prévisions permettent d'estimer un déficit de 13 locaux de classe, sans compter les besoins pour des maternelles 4 ans.

D'ici cinq ans, c'est 550 élèves de plus qui sont attendus. Selon le document de références du MEQ, en fonction de la prévision démographique quinquennale, il y aurait un déficit de 24 locaux dans le secteur en 2023-2024. Cela considère les données d'immigration à ce jour, les projets d'agrandissement réalisés et estime que tous les élèves fréquentent une école dans leur secteur. Cette prévision doit être lue avec prudence et nuance. Il serait étonnant qu'autant de nouveaux élèves arrivent subitement dans ce secteur mature.

SECONDAIRE

Une croissance d'environ une vingtaine d'élèves est prévue d'ici cinq ans pour atteindre un peu plus d'une centaine d'élèves. Les prévisions sur dix ans portent le nombre d'élèves à 239. L'école Internationale de Montréal, niveau secondaire, est une école à vocation particulière et a une capacité d'accueil de 638 places. Les élèves n'étant pas dans une école à vocation peuvent être scolarisés dans des écoles à

l'ouest du secteur, tels Saint-Henri, Saint-Luc et Honoré-Mercier ainsi que dans Ville-Marie, à l'école Pierre-Dupuy.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT DES IMMEUBLES

Saint-Léon-de-Westmount

Le projet d'agrandissement de cinq classes, autorisé par le MEQ, est en cours. La livraison est prévue en cours d'année 2022-2023. Lorsque le projet sera livré, les élèves délocalisés reviendront au bâtiment principal.

Un projet d'école primaire a été autorisé par le MEQ dans le secteur Peter McGill à l'été 2018. Il s'agit du 1220-1230, rue de la Montagne qui accueillera 14 classes. De plus, une enveloppe de 10 % est réservée pour la mise à l'étude d'un projet de construction d'une école primaire de 28 classes (quatre groupes de maternelle et 24 groupes du primaire, ainsi qu'un gymnase double) sur le site du Grand Séminaire.

Si les deux projets étaient réalisés, il contribuerait grandement à la scolarisation des élèves de Peter-McGill dans leur secteur de résidence, mais pour le moment ce secteur est toujours dépourvu d'école. Cette situation ne changera probablement pas avant une période allant de trois à cinq ans, soit d'ici à ce que le 1220-1230, rue de la Montagne soit finalisée. Pendant ce temps, il est impératif que les besoins de tous élèves du territoire de l'école Saint-Léon-de-Westmount soient considérés et comblés.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

PRÉVISIONS DE L'EFFECTIF SCOLAIRE

Les prévisions transmises par le MEQ en juin 2020 ont permis de mettre à jour les données pour les trois années couvertes par le plan triennal 2021-2024. Les prévisions ne prennent pas considération les élèves issus de l'immigration qui arrivent en cours d'année scolaire, les vagues migratoires et les développements résidentiels.

Les calculs des prévisions par secteur et par territoire-école sont basés sur le profil des élèves résidents et excluent les élèves qui fréquentent une école pour EHDAA à mandat. Au primaire, les écoles qui n'ont pas de territoire-école propre (écoles à vocation particulière, écoles de quartier) ne possèdent pas de prévisions de l'effectif scolaire puisque leur clientèle provient des territoires-écoles et le nombre de places est restreint par leur capacité.

Au secondaire, les prévisions transmises par le MEQ sont calculées par secteurs de planification scolaire. Les écoles secondaires se trouvant dans le même secteur affichent des prévisions identiques, étant valides pour l'ensemble du secteur. Les prévisions ne correspondent pas aux bassins des écoles secondaires, tels que définis actuellement dans la politique d'admission au secondaire.

Les secteurs Cartierville Ouest, Saint-Michel Nord-Est, Parc-Extension, Rosemont Ouest, Rosemont Est, Pointe-Saint-Charles, Côte-des-Neiges Ouest et Peter-McGill (centre-ville Ouest) ne comportent pas d'écoles secondaires. Les élèves de niveau secondaire résidant dans ces secteurs fréquentent des écoles des secteurs adjacents.

REDÉCOUPAGE D'UN TERRITOIRE-ÉCOLE

En ce qui concerne le redécoupage de certains territoires-écoles, le PTRDI n'a pas cette fonction. Le CSSDM est composé de plus de 109 territoires-écoles uniquement au préscolaire et au primaire. Un redécoupage pourrait s'avérer nécessaire si plusieurs écoles à proximité vivent un débalancement important du nombre de groupes les unes par rapport aux autres, et ce, pendant plusieurs années.

En fonction des agrandissements ou des nouvelles constructions qui seront réalisés, chaque situation est examinée pour s'assurer que les besoins de tous les élèves du secteur soient pris en considération. Au besoin, un redécoupage pourrait faire l'objet d'un rapport distinct, sans impact sur le PTRDI, dont la fonction est de déterminer la destination et l'occupation des immeubles scolaires. Les redécoupages influencent le nombre d'élèves résidents d'un territoire-école comme indiqué dans les prévisions de l'effectif scolaire pour les années du plan. Les redécoupages sont étudiés par le SOS en collaboration avec les directions d'unités, le SRM et les écoles impactées.

CA-10-202012-04
Annexe III

RÉSOLUTIONS ISSUES DES CONSULTATIONS SUR LE PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DESTINATION DES IMMEUBLES 2021-2024 DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTRÉAL

ANNEXE III

Service de l'organisation scolaire
Bureau de la planification et de la gestion des espaces
Décembre 2020

Table des matières

001 École Philippe-Labarre 6
002 École Armand-Lavergne 7
003 École Saint-Justin 8
005 École La Vérendrye 9
009 École Sainte-Claire 10
013 École Boucher-De La Bruère 11
014 École Saint-Donat 12
015 École Saint-Fabien 13
017 École Louis-Dupire 14
019 École Guillaume-Couture 15
022 École Notre-Dame-des-Victoires 16
023 École Alphonse-Desjardins 17
024 École Notre-Dame-du-Foyer 18
025 École Saint-Clément 19
028 École Maisonneuve 20
029 École Rosemont 21
033 École Saint-Nom-de-Jésus 22
036 École Saint-Noël-Chabanel 23
039 École Léonard-De Vinci 24
040 École Saint-Albert-le-Grand 25
043 École Sainte-Bernadette-Soubirous 26
044 École Saint-François-Solano 27
045 École Sainte-Bibiane 28
048 École Saint-Émile 29
054 École Sainte-Lucie 30
055 École Montcalm 31
056 École Sans-Frontières 32
058 École Saint-Jean-de-la-Lande 33
059 École Marie-Rivier 34
061 École Saint-Bernardin 35
063 École Saint-Mathieu 36
064 École Saint-Jean-de-Brébeuf 37
065 École Saint-Marc 38
068 École Saint-Anselme 39
069 École Saints-Martyrs-Canadiens 40

070 École Saint-Louis-de-Gonzague 41
074 École Jean-Baptiste-Meilleur 42
075 École La Visitation 43
077 École Madeleine-de-Verchères 44
079 École Saint-Pierre-Claver 45
080 École Champlain 46
084 École Saint-Gabriel-Lalemant 47
085 École Garneau 48
086 École Saint-Ambroise 49
087 École Paul-Bruchési 50
091 École Marguerite-Bourgeoys 51
092 École Louis-Colin 52
094 École Marie-Favery 53
095 École Saint-Arsène 54
096 École Saint-Étienne 55
098 École Louis-Hippolyte-Lafontaine 56
101 École Fernand-Seguin 57
102 École Christ-Roi 58
104 École Saint-Gérard 59
105 École La Mennais 60
107 École Sainte-Cécile 61
110 École La Petite-Patrie 62
111 École Saint-Enfant-Jésus 63
115 École Lambert-Closse 64
117 École Ahuntsic 65
119 École Saint-André-Apôtre 66
120 École Saint-Simon-Apôtre 67
121 École Saint-Benoît 68
124 École Camille-Laurin 69
127 École FACE 70
131 École Jeanne-LeBer 71
134 École Félix-Leclerc 72
135 École Bedford 73
137 École Saint-Léon-de-Westmount 74
139 École Victor-Rousselot 75
142 École Notre-Dame-des-Neiges 76
144 École Lucille-Teasdale 77

145 École Gilles-Vigneault 78
146 École Sainte-Odile 79
147 École Alice-Parizeau 80
150 École Simonne-Monet 81
151 École Louisbourg 82
152 École des Nations 83
153 École du Petit-Chapiteau 84
154 École Saint-Zotique 85
155 École Iona 86
156 École Notre-Dame-de-Grâce 87
162 École Marie-de-l'Incarnation 88
164 École Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours 89
165 École Coeur-Immaculé-de-Marie 90
166 École Dollard-des-Ormeaux 91
167 École Saint-Jean-de-Matha 92
169 École Les-Enfants-du-Monde 93
170 École Sainte-Catherine-de-Sienne 94
201 École Gadbois 95
209 École Saint-Pierre-Apôtre 96
221 École Irénée-Lussier 97
225 École Joseph-Charbonneau 98
248 École Le Vitrail 99
252 École Louise-Trichet 100
253 Académie Dunton 101
256 École Édouard-Montpetit 102
258 École Marguerite-De Lajemmerais 103
259 École Chomedey-De Maisonneuve 104
262 École Joseph-François-Perrault 105
263 École Louis-Joseph-Papineau 106
264 École Pierre-Dupuy 107
265 École Jeanne-Mance 108
267 Académie De Roberval 109
268 École Père-Marquette 110
269 École Georges-Vanier 111
271 École Sophie-Barat 112
276 École Marie-Anne 113
278 École Lucien-Pagé 114

281 École Évangéline 115
282 École La Dauversière 116
284 École internationale de Montréal 117
286 École Saint-Henri 118
287 École Honoré-Mercier 119
310 Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP) 120
312 Centre Lartigue 121
315 Centre Marie-Médiatrice 122
328 Centre Champagnat 123
343 Centre Gédéon-Ouimet 124
358 Centre Saint-Louis 125
477 École des métiers de la construction de Montréal 126
478 École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal (EMICA) 127
Résolution de la Ville de Montréal 128

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

001 École Philippe-Labarre

Date de la consultation : 10/6/2020
Nom de la direction : Isabelle Grenier

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Refusé*

Explications : *Nous avons 2 gymnases et sur l'acte d'établissement, un seul est inscrit.*

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

002 École Armand-Lavergne

Date de la consultation : 11/11/2020

Nom de la direction : Myriam Scalzo

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Les membres du CÉ aimeraient conserver, même s'il y a une augmentation de la clientèle dans les prochaines années, la fonction des trois locaux suivant: bibliothèque, local de musique et local de judo. Il est également question de prendre en considération le fait que le gymnase est partagé par deux enseignants et 40 élèves au moins 4 jours sur 5 depuis quelques années.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

003 École Saint-Justin

Date de la consultation : 12/7/2020

Nom de la direction : Genevieve Tremblay

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *L'annexe Forbin-Janson fera l'objet d'un chantier extérieur de rejointement de la brique au printemps 2021. Le 5005 Mousseau fera l'objet d'un chantier de renovation de l'unité principale de ventilation. L'occupation de l'annexe sera déterminée en fonction des besoins en lien avec le chantier du 5005 Mousseau.*
Souhait: prévoir des groupes plus petits si l'espace le permet, cela pourrait être bénéfique pour tous les élèves.

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

005 École La Vérendrye

Date de la consultation : 9/23/2020
Nom de la direction : Annie St-Jean

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

009 École Sainte-Claire

Date de la consultation : 9/28/2020

Nom de la direction : Nathalie Langelier

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Cet énoncé : "Pour le moment, cet immeuble constituerait l'annexe de l'école Sainte-Claire qui est située à proximité." suscite un questionnement au sein du CÉ. L'utilisation du terme "pour le moment" pourrait laisser croire à une disposition temporaire de cet immeuble alors qu'il est prévu être occupé entièrement par l'école Ste-Claire suite à sa construction.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

013 École Boucher-De La Bruère

Date de la consultation : 9/23/2020

Nom de la direction : Dino Spassatempo

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

014 École Saint-Donat

Date de la consultation : 11/18/2020
Nom de la direction : Mullie Régis

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

015 École Saint-Fabien

Date de la consultation : 9/29/2020

Nom de la direction : Claudine Baril

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Les prévisions d'effectifs à partir de 2021-2022 nous semblent irréalistes. Nous croyons qu'il s'agit d'une erreur puisque nous passerions de 25 groupes (19 sur De Renty + 6 à l'annexe) à 38.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

017 École Louis-Dupire

Date de la consultation : 10/6/2020
Nom de la direction : Pascal D'asti

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *non*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

019 École Guillaume-Couture

Date de la consultation : 9/30/2020

Nom de la direction : Mélanie Champagne

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

022 École Notre-Dame-des-Victoires

Date de la consultation : 10/1/2020

Nom de la direction : Patricia Bouchard

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

023 École Alphonse-Desjardins

Date de la consultation : 9/23/2020

Nom de la direction : Chantale Couturier

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Aurons-nous des maternelles 4 ans à l'école Alphonse-Desjardins?*
Pourrons-nous avoir une consultation réelle pour l'orientation de l'Annexe temporaire (pavillon sur 39e avenue et la vocation de l'école Alphonse-Desjardins édifice principal (rue Lemay)? En ce moment, il n'y a pas d'information dans le PTRDI 2021-24.

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

024 École Notre-Dame-du-Foyer

Date de la consultation : 10/20/2020

Nom de la direction : Laurence Bergeron

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Les membres du CÉ sont préoccupés par l'augmentation constante de la prévision du nombre d'élèves et les impacts pour les familles quant au déplacement des élèves vers d'autres écoles. Les locaux sont utilisés à pleine capacité et nous avons dû nous départir de la bibliothèque ainsi que des locaux des spécialistes, des professionnels et du service de garde. Ce dernier n'a plus de local dédié. Ce partage des locaux est d'autant plus problématique dans la situation actuelle, augmentant ainsi les risques sanitaires. Le CÉ aimerait discuter avec la personne responsable du dossier au CSSDM.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

025 École Saint-Clément

Date de la consultation : 10/13/2020
Nom de la direction : Karine Groleau

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

028 École Maisonneuve

Date de la consultation : 9/28/2020
Nom de la direction : Julie Brodeur

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

029 École Rosemont

Date de la consultation : 9/29/2020
Nom de la direction : Julie Simard

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Le CÉ tient à être tenu régulièrement informé des réflexions des mises à jour concernant le projet de délocalisation et des travaux à faire à MR. Nous questionnons la durée de la délocalisation et aimerions avoir un échéancier détaillé pour nous prononcer*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

033 École Saint-Nom-de-Jésus

Date de la consultation : 10/14/2020

Nom de la direction : Francis Lamontagne

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Plusieurs projets résidentiels immobiliers sont prévus dans le quartier pour les prochaines années, nous suggérons au CSSDM de prendre en considération ces nouveaux immeubles pour s'assurer d'avoir suffisamment de places dans les écoles du quartier pour accueillir de nouveaux élèves.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

036 École Saint-Noël-Chabanel

Date de la consultation : 11/1/2020
Nom de la direction : Kathleen Legault

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Les travaux prévus au pavillon des Découvreurs, phase 3, rénovation de l'ancienne partie ne figurent pas au PTRDI.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

039 École Léonard-De Vinci

Date de la consultation : 9/29/2020

Nom de la direction : Andre Maisonneuve

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Refusé*

Explications : *Le CÉ veut modifier les noms des pavillons, car ce n'est plus la réalité:*
Actuellement : Pavillon 2e et 3e cycle *Modification demandée: Pavillon de la 19e Avenue*
Actuellement: Pavillon préscolaire - 1er cycle *Modification demandée:*

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Modification des noms des pavillons car ce n'est plus la réalité.*
Actuellement : Pavillon 2e et 3e cycle *Modification demandée: Pavillon de la 19e Avenue*
Actuellement: Pavillon préscolaire - 1er cycle *Modification demandée: Pavillon de la 22e Avenue*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

040 École Saint-Albert-le-Grand

Date de la consultation : 10/21/2020
Nom de la direction : Mélissa Martel

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

043 École Sainte-Bernadette-Soubirous

Date de la consultation : 10/27/2020

Nom de la direction : Marie-Claude Boucher

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

044 École Saint-François-Solano

Date de la consultation : 10/20/2020
Nom de la direction : Patrick Simard

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Prévision du nombre d'élèves VS la capacité d'accueil (29 classes qui nous questionnent)La capacité d'accueil indique 24 classes au maximum alors qu'on prévoit 29 classes pour les 3 prochaines années.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

045 École Sainte-Bibiane

Date de la consultation : 10/6/2020
Nom de la direction : Bernard Ouellet

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Heureux d'être de retour sur la 13e avenue!!!*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

048 École Saint-Émile

Date de la consultation : 10/14/2020

Nom de la direction : Caroline Waszczuk

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

054 École Sainte-Lucie

Date de la consultation : 10/14/2020
Nom de la direction : Christian Milliard

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Considérant la croissance de la population de la CSDM*
Considérant le taux d'occupation de l'école Sainte-Lucie
Considérant que la construction est prévue à court terme
Considérant l'augmentation du nombre d'inscriptions pour les écoles du quartier
ConsidéNous demandons que la nouvelle école ait une capacité d'accueil correspondant aux besoins des élèves du quartier Saint-Michel au moment même de la construction.
Nous demandons également qu'elle corresponde aux besoins éducatifs et d'aménagement permettant une pédagogie digne du XXIe siècle.

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

055 École Montcalm

Date de la consultation : 10/28/2020
Nom de la direction : Jennifer Ouellette

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Rénovation des salle de toilettes des élèves souhaitée par les membres du conseil.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

056 École Sans-Frontières

Date de la consultation : 10/5/2020
Nom de la direction : Véronique Barrette

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

058 École Saint-Jean-de-la-Lande

Date de la consultation : 11/3/2020
Nom de la direction : Nathalie Jarrin

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

059 École Marie-Rivier

Date de la consultation : 10/7/2020

Nom de la direction : Rachel Brassard

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

061 École Saint-Bernardin

Date de la consultation : 9/23/2020

Nom de la direction : Alexandre De Courcy

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Refusé*

Explications : *Locaux additionnels : École Saint-Bernardin, annexe, 2950, rue Jarry Est Montréal, H1Z 2C8 236 n'est pas disponible cette année.*
Compte tenu de la grande proximité avec l'école Saint-Bernardin et des besoins pour cette dernière, le 2950, rue Jarry Est, bâ

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

063 École Saint-Mathieu

Date de la consultation : 10/7/2020

Nom de la direction : Daphnée Landry

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Indiquer la date sur l'Acte d'établissement*
Changer la CSDM pour le CSSDM

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

064 École Saint-Jean-de-Brébeuf

Date de la consultation : 10/20/2020

Nom de la direction : Jean-Michel Lattaro

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Les membres du CÉ sont d'avis que des consultations détaillées auprès de l'ensemble de la communauté de l'école aient lieu afin de permettre aux usagers de partager les besoins de la clientèle au regard des rénovations et améliorations. Le CÉ insiste pour que suffisamment de temps soit alloué pour que les résultats des consultations soient prises en considération dans la planification des travaux.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

065 École Saint-Marc

Date de la consultation : 9/28/2020
Nom de la direction : Sylvain Cléroux

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Le conseil d'établissement de l'école Saint-Marc au CSSDM de profiter de la libération de certains espaces pour envisager déménager ou mettre en place des points de services (classes spéciales) dans le quartier Rosemont-Ouest, afin desservir les élèves du quartier dans leur quartier.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

068 École Saint-Anselme

Date de la consultation : 10/28/2020
Nom de la direction : Sylvie Beaudoin

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

069 École Saints-Martyrs-Canadiens

Date de la consultation : 10/13/2020

Nom de la direction : Christian Lacombe

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Nous comprenons l'importance de maintenir les unités préfabriquées pour les besoins du quartier. Par contre, nous souhaitons que son utilisation soit en dernier recours considérant que cela représente la gestion d'une 3e bâtisse. De plus, après 8 ans, celles-ci sont désuètes. Nous voudrions nous assurer qu'elles sont au norme.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

070 École Saint-Louis-de-Gonzague

Date de la consultation : 10/6/2020

Nom de la direction : France Verbeke

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

074 École Jean-Baptiste-Meilleur

Date de la consultation : 11/11/2020
Nom de la direction : Guy Coisman

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

075 École La Visitation

Date de la consultation : 10/5/2020

Nom de la direction : Marie-Hélène Aubé

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

077 École Madeleine-de-Verchères

Date de la consultation : 10/7/2020
Nom de la direction : Martine Caron

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

079 École Saint-Pierre-Claver

Date de la consultation : 11/17/2020

Nom de la direction : Elisenda Tomas

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *On aimerait qu'une toilette soit installée dans le local où il est prévu une maternelle 4 ans à temps plein. La demande a été faite aux RM.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

080 École Champlain

Date de la consultation : 10/14/2020
Nom de la direction : Julie Paré

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Nous attendons les précisions liées à l'occupation du 2e étage par les Faubourgs.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

084 École Saint-Gabriel-Lalemant

Date de la consultation : 9/22/2020

Nom de la direction : Fabienne Groslier-Cauchi

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Transport scolaire : est-ce que les élèves délocalisés lors des travaux vont avoir droit au transport scolaire ?*
Est-ce que les locaux situés sur la rue Lajeunesse seront adaptés pour recevoir une clientèle scolaire ?

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

085 École Garneau

Date de la consultation : 10/14/2020

Nom de la direction : Jean-François Lafleur

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

086 École Saint-Ambroise

Date de la consultation : 11/1/2020

Nom de la direction : Geneviève Cadieux

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

087 École Paul-Bruchési

Date de la consultation : 11/13/2020

Nom de la direction : Chantal Payette

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *La perte des locaux additionnels au bâtiment 059 qui aura un impact considérable sur la capacité d'accueil et l'accès à des locaux supplémentaires (bibliothèque, salle d'informatique, service de garde). L'école étant déjà à sa pleine capacité (120%) en 20Voir la Résolution du conseil d'établissement de l'école Paul-Bruchési qui contiendra des propositions relatives à la capacité d'accueil et à l'ajout d'espace.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

091 École Marguerite-Bourgeoys

Date de la consultation : 10/21/2020
Nom de la direction : Josée Lavoie

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

092 École Louis-Colin

Date de la consultation : 10/13/2020

Nom de la direction : Marie-Hélène Blouin

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Les membres du conseil d'établissement sont préoccupés du taux d'occupation de 112%. Ils sont conscients que le problème est généralisé, mais demandent au CSSDM de préparer et de fournir un plan visant à régler les enjeux de surpopulation et à offrir des solutions à moyen et long terme.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

094 École Marie-Favery

Date de la consultation : 10/15/2020
Nom de la direction : Guy Lauzé

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

095 École Saint-Arsène

Date de la consultation : 11/9/2020

Nom de la direction : Jean-François Dazé

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Il serait souhaitable que les classes d'adaptation scolaire (4 groupes) et d'élèves-athlètes (projet particulier - 3 groupes) apparaissent aux prévisions de clientèle présentées au PTRDI.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

096 École Saint-Étienne

Date de la consultation : 10/29/2020

Nom de la direction : François Branchaud

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Le CÉ se questionne sur l'éventualité d'une surpopulation de l'école en raison de l'augmentation de la population du quartier dans les années à venir.*
Le CÉ souhaite avoir un plan à long terme du CSSDM à se sujet.
Présentement, l'école accueille présentement 10 classes régulières et 5 classes spécialisées (8 élèves par classe au maximum). L'ensembles des classes sont ainsi utilisées.

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

098 École Louis-Hippolyte-Lafontaine

Date de la consultation : 10/21/2020

Nom de la direction : Anne-Sophie Maguire-Armand

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Nous profitons de cette tribune pour demander une révision de la politique du découpage du quartier et des libres choix exclus lors de nos inscriptions. Il serait important de recevoir une subvention plus importante pour engager des ressources supplémentaires et directes aux élèves en tenant compte de nos besoins.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

101 École Fernand-Seguin

Date de la consultation : 10/20/2020
Nom de la direction : Alain Rouillard

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *L'annexe (pavillon Julie-Payette) ne sera pas un bâtiment disponible pour les activités d'enseignement.*
Les nouveaux locaux ne sont pas encore disponibles car les travaux d'agrandissement ne sont pas terminés; la capacité d'accueil est alors modifiée.
Que l'agrandissement soit dédié à la vocation actuelle de l'école.

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

102 École Christ-Roi

Date de la consultation : 10/5/2020
Nom de la direction : Christian Chartier

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

104 École Saint-Gérard

Date de la consultation : 10/6/2020
Nom de la direction : Luc-Étienne Paris

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *fournir données démographiques antérieures afin de pouvoir les comparer avec les prévisions de clientèles.Avoir un suivi en lien avec les élèves qui résident au Nord du Métropolitain serait apprécié. Enjeux de sécurité à considérer.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

105 École La Mennais

Date de la consultation : 9/30/2020
Nom de la direction : Mireille Langlois

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Nous trouvons que la capacité d'accueil est haute!*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

107 École Sainte-Cécile

Date de la consultation : 10/6/2020

Nom de la direction : Amélie Pelletier-Houde

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Les prévisions manquent de précisions. si les prévisions sont justes, cela soulève des inquiétudes sur la capacité d'accueil.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

110 École La Petite-Patrie

Date de la consultation : 10/8/2020
Nom de la direction : Michaël Fortin

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Cohabitation (en location) avec le Centre de la petite enfance Saint-Edouard (bâtiment #211).Le CÉ souhaite être consulté lors du renouvellement du bail du locataire au bâtiment #211.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

111 École Saint-Enfant-Jésus

Date de la consultation : 10/8/2020
Nom de la direction : Katia Fornara

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

115 École Lambert-Closse

Date de la consultation : 11/18/2020
Nom de la direction : Éric Thermidor

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Quelles sont les conditions pour l'ouverture d'une classe de maternelle 4 ans?*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

117 École Ahuntsic

Date de la consultation : 11/1/2020
Nom de la direction : Nathalie Parent

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Les parents du CÉ voudraient que la formulation du PTRDI soit changé car pour le moment elle laisse présager qu'une délocalisation pourrait être possible dès 2021-2022. Ils aimeraient qu'il soit indiquer clairement à partir de quel moment une délocalisatiLe CÉ aimerait que les informations sur les travaux de rénovation concernant un délocalisation soient plus clairsMerci de modifier l'information contenu au PTRDI afin que je puisse assurer le suivi avec mon CÉ.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

119 École Saint-André-Apôtre

Date de la consultation : 10/6/2020
Nom de la direction : Steve Gaudreault

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

120 École Saint-Simon-Apôtre

Date de la consultation : 10/14/2020
Nom de la direction : Nadine Marier

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

121 École Saint-Benoît

Date de la consultation : 10/20/2020
Nom de la direction : Stéphane Rochefort

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

124 École Camille-Laurin

Date de la consultation : 11/18/2020
Nom de la direction : Benoît Grenier

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

127 École FACE

Date de la consultation : 10/5/2020
Nom de la direction : Annie Lamarre

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Refusé*

Explications : *Tous les locaux de l'école sont à l'usage de toute la communauté scolaire (CSSDM et CSEM).*

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Capacité d'accueil, prévision de l'effectif, renseignements en lien avec la délocalisation (en deux temps pour le primaire et le secondaire, si tel est le cas), destination prévue pour le primaire (connue mais non inscrite)Le lieu de délocalisation du primaire est connu. Il devrait donc être inscrit au PTRDI de FACE.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

131 École Jeanne-LeBer

Date de la consultation : 10/21/2020
Nom de la direction : Pascal Laroche

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Valider la capacité d'accueil versus la qualité de l'enseignement*
Les prévisions d'effectifs versus le plan du développement du quartier
Le 67 % est sous-évalué
Nous voulons valider certains points avec la CSSDM avant de nous prononcer.Comment est calculé l'utilisation des locaux par le service de garde ? Et le 67 % ?

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

134 École Félix-Leclerc

Date de la consultation : 10/13/2020

Nom de la direction : Véronique Matteau

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

135 École Bedford

Date de la consultation : 9/29/2020
Nom de la direction : Patrick Béchard

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

137 École Saint-Léon-de-Westmount

Date de la consultation : 9/23/2020
Nom de la direction : Tania Genzardi

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

139 École Victor-Rousselot

Date de la consultation : 11/23/2020
Nom de la direction : Maxime Tassé

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

142 École Notre-Dame-des-Neiges

Date de la consultation : 9/24/2020

Nom de la direction : Isabelle Pronovost

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *À la demande du CÉ, quand devons-nous informer les parents de la situation concernant une éventuelle délocalisation?*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

144 École Lucille-Teasdale

Date de la consultation : 10/6/2020
Nom de la direction : Héléna Da Costa

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

145 École Gilles-Vigneault

Date de la consultation : 10/6/2020
Nom de la direction : France Morais

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

146 École Sainte-Odile

Date de la consultation : 10/14/2020

Nom de la direction : Christiane Guyonneau

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Aucune modification*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

147 École Alice-Parizeau

Date de la consultation : 10/14/2020
Nom de la direction : Fatiha Djebbar

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Le CÉ, nonobstant l'approbation de l'acte d'établissement tel que proposé, réitère au Centre de Services scolaire ses préoccupations relatives à la surpopulation de l'école, au manque criant d'espace et à la vétusté des lieux.Déplacer des élèves aux écoles avoisinantes pour désengorger l'établissement et le ramener à sa réelle capacité d'occupation. Faire des puits de lumière dans les locaux sans fenêtres pour permettre aux élèves d'avoir accès à la lumière du jour.Les parents demandent de l'amour pour cette école! Les élèves ont besoin d'une bibliothèque et d'un local d'informatique.*
Les parents demandent que l'école Alice-Parizeau bénéficie de la même attention que les autres écoles avoisinantes du quartier.

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

150 École Simonne-Monet

Date de la consultation : 10/6/2020
Nom de la direction : Caroline Lefebvre

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

151 École Louisbourg

Date de la consultation : 10/20/2020
Nom de la direction : Caroline Cloutier

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

152 École des Nations

Date de la consultation : 11/26/2020
Nom de la direction : Christian Neveu

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

153 École du Petit-Chapiteau

Date de la consultation : 10/6/2020
Nom de la direction : Annie Labrie

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Nous voudrions avoir plus de locaux pour répondre aux besoins de l'école (rangement, bibliothèque, classes de spécialistes).Étant donné la capacité de l'école, il est difficile de répondre aux besoins de nos élèves concernant notre cour d'école.Quant n'est-il des démarches de la construction d'une nouvelle école en lien avec les projets de développement dans le quartier?*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

154 École Saint-Zotique

Date de la consultation : 10/7/2020
Nom de la direction : Isabelle Guérin

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

155 École Iona

Date de la consultation : 9/30/2020
Nom de la direction : Patrice Fournier

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

156 École Notre-Dame-de-Grâce

Date de la consultation : 10/22/2020

Nom de la direction : Johanne Carmichael

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

162 École Marie-de-l'Incarnation

Date de la consultation : 11/19/2020
Nom de la direction : Julie Rivard

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

164 École Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

Date de la consultation : 10/22/2020
Nom de la direction : Josée Rougeau

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

165 École Coeur-Immaculé-de-Marie

Date de la consultation : 12/3/2020

Nom de la direction : Jérôme Lamontagne

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

166 École Dollard-des-Ormeaux

Date de la consultation : 9/30/2020

Nom de la direction : Marie-Christine Binet

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

167 École Saint-Jean-de-Matha

Date de la consultation : 9/29/2020
Nom de la direction : Roxanne Lincourt

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

169 École Les-Enfants-du-Monde

Date de la consultation : 9/23/2020
Nom de la direction : Isabelle Gaigeard

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

170 École Sainte-Catherine-de-Sienne

Date de la consultation : 11/5/2020
Nom de la direction : Anne Gaudreau

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Dans l'acte d'établissement, il y a une coquille. Le mot "occupe" devrait avoir 2 "c".*
Merci de votre collaboration.
Anne Gaudreau

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

201 École Gadbois

Date de la consultation : 10/6/2020
Nom de la direction : Josée Favreau

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

209 École Saint-Pierre-Apôtre

Date de la consultation : 10/22/2020
Nom de la direction : Ariane Lavoie

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

221 École Irénée-Lussier

Date de la consultation : 10/1/2020
Nom de la direction : Rhéal Lauzon

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Le nom légal de l'école est: Irénée-Lussier et annexes.*
L'ordre d'enseignement est secondaire mais nous sommes une école spéciale. Le cycle n'est pas bon (1er cycle, 1re année).
Nous avons 5 classes à l'annexe Jeanne-Mance et non 6.

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

225 École Joseph-Charbonneau

Date de la consultation : 10/13/2020
Nom de la direction : Dominique Bello

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

248 École Le Vitrail

Date de la consultation : 10/14/2020
Nom de la direction : Maryvonne Robert

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

252 École Louise-Trichet

Date de la consultation : 10/15/2020
Nom de la direction : Karine Galipeau

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Refusé*

Explications : *Locaux additionnels : 3075, rue Lebrun n'est plus à la disposition de l'école.*

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Le nombre d'élèves (562) de l'école secondaire Louise-Trichet dépasse largement sa capacité d'accueil de 475. Il faut rapidement trouver une solution à l'augmentation de clientèle du secteur.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

253 Académie Dunton

Date de la consultation : 10/14/2020
Nom de la direction : Martin Talbot

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

256 École Édouard-Montpetit

Date de la consultation : 10/20/2020
Nom de la direction : Pierre Simard

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Le nombre de locaux attribués à l'école à partir de 2022-23 ne permet pas de desservir la population scolaire projetée. L'école devrait-elle récupérer les locaux de l'école transitoire ou de l'entretien physique?Le CÉ de l'école secondaire souhaite récupérer les locaux prêtés afin de respecter l'augmentation de la population scolaire du quartier.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

258 École Marguerite-De Lajemmerais

Date de la consultation : 10/6/2020

Nom de la direction : Nadine Leduc

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Refusé*

Explications : *Le CÉ demande le retrait du locataire ARPNE (association dissoute au 30 juin 2019).*

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Le CÉ n'est pas en accord avec l'ajout d'espace supplémentaire, soit par l'agrandissement ou par l'ajout d'un bâtiment sur les terrains extérieurs de l'école. Dans l'offre de services des écoles secondaires, dossier travaillé au CÉ et par l'équipe-écoleLe CÉ souhaite avoir une présentation concrète du projet ajout d'espace sur le terrain de l'école*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

259 École Chomedey-De Maisonneuve

Date de la consultation : 10/15/2020
Nom de la direction : Karine Paquette

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Refusé*

Explications : *Des modifications doivent être apportées à l'acte d'établissement car l'école Chomedey- De Maisonneuve n'occupe plus les locaux du 4240 Ontario Est.*
N.B. Le CÉ souligne que le texte traite toujours de la commission scolaire alors que celle-ci n'existe plu

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

262 École Joseph-François-Perrault

Date de la consultation : 9/28/2020
Nom de la direction : Éric Sirois

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *On parlera d'équipement culturel plutôt que d'une salle de concert. Le CÉ demande que cette correction soit faite dans l'acte d'établissement.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

263 École Louis-Joseph-Papineau

Date de la consultation : 10/15/2020
Nom de la direction : Caroline Claveau

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Le CÉ de l'école Louis-Joseph Papineau désire que, lorsque les travaux de l'école Ste-Lucie se terminent, il n'y ait aucune autre école d'installée comme école transitoire. L'intention est de mieux desservir les élèves de l'école Louis-Joseph Papineau.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

264 École Pierre-Dupuy

Date de la consultation : 10/27/2020
Nom de la direction : Antoine Daoust

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Nous nous questionnons sur la capacité qui a diminué à 600 élèves par rapport aux derniers plans triennaux. C'est le seul point qui nous empêche d'approuver.Pourrions nous avoir un suivi sur la capacité d'accueil.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

265 École Jeanne-Mance

Date de la consultation : 10/28/2020
Nom de la direction : Olivier Roy

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

267 Académie De Roberval

Date de la consultation : 10/20/2020
Nom de la direction : Bruno Laberge

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Capacité d'accueil: 580 élèves*
Prévisions de l'effectif: 580 élèvesLe CÉ souhaiterait comprendre comment sont calculés les effectifs prévisionnels.
Le CÉ souhaiterait comprendre si nous serons toujours en attente des directives en 2024.

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

268 École Père-Marquette

Date de la consultation : 10/6/2020
Nom de la direction : Éric Benoît

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Comment s'explique la baisse de plus ou moins 430 élèves entre le PTRDI de l'an dernier et celui-ci?*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

269 École Georges-Vanier

Date de la consultation : 10/21/2020
Nom de la direction : Kathy Lang

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

271 École Sophie-Barat

Date de la consultation : 10/6/2020

Nom de la direction : Jean-François Gagnon

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Refusé*

Explications : *Seulement une cafétéria (annexe)*
Il est projeté que cette relocalisation à St. Dorothy se termine avant la rentrée 2021

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Prévoir la capacité d'accueil et bien la répartir pour chacun des bâtiments.*
Bien indiquer que les prévisions sont pour les 3 bâtiments.
S'assurer de bien évaluer les capacités d'accueil des bâtiments actuels en fonction des prévisions de clientèle des pTransport scolaire insuffisant pour les élèves délocalisés à St.Dorothy.
Certains espaces ne sont pas adaptés pour la pédagogique du secondaire (ex. locaux de sciences, gymnase de l'annexe, locaux de musique et d'art dramatique)
Limiter au maximum l'impaI est urgent de réinvestir dans la rénovation des écoles publiques.
Une deuxième école secondaire dans le quartier est une priorité.
.

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

276 École Marie-Anne

Date de la consultation : 10/28/2020
Nom de la direction : Antonino Papalia

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *aucun commentaire*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

278 École Lucien-Pagé

Date de la consultation : 10/15/2020
Nom de la direction : Isabelle Forget

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

281 École Évangéline

Date de la consultation : 10/6/2020
Nom de la direction : Martin Sawyer

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Suite à l'approbation de l'acte d'établissement, les membres du CÉ demeurent préoccupés par les problèmes de capacité de l'école Évangéline. Il sera impossible pour l'école d'accueillir davantage d'élèves alors que les prévisions de clientèle annoncent de fortes augmentations de la population scolaire au cours des prochaines années. Il est urgent d'amorcer une réflexion sur le sujet afin de prévoir des solutions au problème. Le CÉ d'Évangéline veut être entendu à ce sujet et participer à cette réflexion. Les membres du CÉ 2020-2021 demande au CSSDM d'organiser une rencontre d'ici janvier 2021.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

282 École La Dauversière

Date de la consultation : 9/30/2020
Nom de la direction : Philippe Labrosse

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

284 École internationale de Montréal

Date de la consultation : 10/6/2020
Nom de la direction : Luc Claude

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Le CÉ désire être informé et consulté le plus rapidement possible considérant que l'école n'est pas une école de quartier et que nous avons plusieurs enjeux majeurs dont l'accès en transport collectif (métro)*
Le CÉ est inquiet face à l'éventuelle relocaliVoir point 6

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

286 École Saint-Henri

Date de la consultation : 10/4/2020
Nom de la direction : Michel Roy

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Besoin de locaux qui sont présentement utilisés par l'EMSOM (formation professionnelle) en raison de l'augmentation de clientèle.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

287 École Honoré-Mercier

Date de la consultation : 10/27/2020

Nom de la direction : Jonathan Tessier

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications : *Délocalisation de l'école primaire: prioriser les élèves du 2e et du 3e cycle à Honoré-Mercier afin qu'ils puissent se familiariser avec l'espace secondaire. Faciliter le passage primaire-secondaire le cas échéant.*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

310 Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP)

Date de la consultation : 10/14/2020
Nom de la direction : Jean Dupont

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Refusé*

Explications : *Modifications à l'acte d'établissement demandées à la section "Immeubles ou locaux":*
Annexe(s): Crep - Annexe, 2651, boulevard Crémazie Est, Montréal, H1Z 2H6
Correction :
Le centre occupe une partie de l'immeuble pour l'administration et la scolarisat

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

Résolution

Commission scolaire de Montréal

Centre Lartigue

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE ___**Centre Lartigue**_____.

TENUE LE ___**13 octobre 2020**_____ **à Montréal**_____.

OBJET : Consultation concernant la possibilité de modifier un élément de l'acte d'établissement

Le conseil d'établissement a été consulté concernant la proposition formulée dans le Plan triennale de répartition et de destination des immeubles 2021-2022 pour consultation pouvant mener à la modification d'un élément de l'acte d'établissement.

Considérant la situation et les renseignements présentés;

IL EST RÉSOLU :

☑ D'ACCEPTER la modification proposée à l'acte d'établissement dans le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour consultation, et ce dès la rentrée 2020.

ou

☑ DE PROPOSER, après avoir été consulté au sujet de la modification d'un élément de l'acte d'établissement tel qu'indiqué au s le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour consultation de la CSDM, la recommandation suivante :

D'opter pour avoir un plan A et B :

A : Formation en ligne pour tous les élèves du centre Lartigue pendant les travaux afin d'éviter un déménagement difficile et compliqué.

B : Garder comme plan B le déménagement à l'École Champlain.

La soussignée, présidente du conseil d'établissement du **Centre Lartigue**, certifie que le texte qui précède est celui d'une résolution dûment adoptée par le conseil d'établissement **le 13 octobre 2020** et que cette résolution est toujours en vigueur dans son intégralité.

Montréal, le _ 2020-10-14

Présidence du conseil d'établissement

Véronica Islas
Présidente du CÉ

Solange Champagne, directrice

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

315 Centre Marie-Médiatrice

Date de la consultation : 11/5/2020
Nom de la direction : Daniel Mailhot

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Refusé*

Explications : *Dans l'acte d'établissement, la destination des locaux doit se lire comme suit:*
Le centre cohabite avec l'École des métiers du meuble de Montréal et les organismes suivants: DÉCLIC et PITREM.Locaux à usage commun (en dehors des heures de classe):1 gymn

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

328 Centre Champagnat

Date de la consultation : 11/10/2020
Nom de la direction : Andrée Dubé

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Refusé*

Explications : *Le centre Champagnat n'occupe plus les espaces suivants:*
Établissement de détention Maison Tanguay situé au 555, boulevard Henri-Bourassa Ouest H3L 1P3
Établissement de détention de Rivière-des-Prairies (bâtiment #796.
Les services y sont donnés par un au

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Le centre Champagnat n'occupe plus les espaces suivants:*
Établissement de détention Maison Tanguay situé au 555, boulevard Henri-Bourassa Ouest H3L 1P3
Établissement de détention de Rivière-des-Prairies (bâtiment #796.
Les services y sont donnés par un auLe CÉ réitère l'importance et le besoin d'avoir plus de locaux de classe à la disposition des élèves handicapés physiques et intellectuels

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

343 Centre Gédéon-Ouimet

Date de la consultation : 9/30/2020
Nom de la direction : Stéphane Richard

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

358 Centre Saint-Louis

Date de la consultation : 9/30/2020

Nom de la direction : Stéphane Richard

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :

L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Refusé*

Explications : *Le centre occupe le 3 et le 4 e étage de l'immeuble et il partage avec les Ateliers d'Éducation Populaire, la cafétéria, le local 208 et le local 104. Les locaux 208 et 104 sont utilisés par le centre de 8h00 à 13h00. La cafétéria est partagée de 8h00 à*

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:

Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Le centre occupe le 3 et le 4 e étage de l'immeuble et il partage avec les Ateliers d'Éducation Populaire, la cafétéria, le local 208 et le local 104. Les locaux 208 et 104 sont utilisés par le centre de 8h00 à 13h00. La cafétéria est partagée de 8h00 à*

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

477 École des métiers de la construction de Montréal

Date de la consultation : 10/22/2020
Nom de la direction : Mario Bilodeau

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *En désaccord*

Explications : *Retirer dans l'acte d'établissement dans la section : Destination des locaux, que l'école des métiers de la construction cohabite avec le centre de formation professionnelle pour Autochtones dans les métiers de la construction (bâtiment #084).*
Retirer l'aPeut-être ajouter la possibilité de joindre un document? J'aimerais joindre le document officiel:
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU COMITÉ DE GESTION DE l'école des métiers de la construction de Montréal.
TENUE LE 22-10-2020 À Montréal.

RÉPONSES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Année scolaire 2020-2021

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

478 École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal (EMICA)

Date de la consultation : 11/11/2020
Nom de la direction : Alain Guillemette

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Loi sur l'Instruction Publique – Art.39 :
L'acte d'établissement indique : le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense, le cycle ou, exceptionnellement, la partie de l'ordre d'enseignement concerné, si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CÉ a révisé l'acte d'établissement et validé que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et que l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'établissement :

Réponse : *Approuvé*

Explications :

PTRDI 2021-2024 en consultation

Loi sur l'Instruction Publique – Art.40, 101, 193, 211:
Le PTRDI indique : le nom, l'adresse, les locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, la destination autre que pédagogique des locaux, la capacité d'accueil, les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan

Ces renseignements sont-ils présents, compris et, s'ils impliquent une modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires :

Le CÉ est : *D'accord*

Explications :

Montréal

Direction générale
Bureau du directeur général
155, rue Notre-Dame Est, 1er étage - bureau 108
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-5753

PAR COURRIEL

Le 6 novembre 2020

Madame Joëlle Simard
Service de l'organisation scolaire
Bureau de la planification et de la gestion des espaces
Centre de services scolaire de Montréal
5100, rue Sherbrooke Est, 1er étage, bureau 180
Montréal (Québec) H1V 3R9
planifions@csdm.qc.ca

N/Réf. : Mandat DG 2020-061

Objet : Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires 2021-2024
Version pour consultation – Centre de services scolaire de Montréal

Madame,

Nous vous remercions de nous avoir soumis le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires 2021-2024* (PTRDI) *et la liste des écoles et des centres du* Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique.

À la lecture de ce document, nous observons que la croissance de la population scolaire se stabilise dans la majorité des secteurs au niveau de l'enseignement primaire, cependant certains d'entre eux connaissent même une décroissance. À l'opposé, nous remarquons une croissance au niveau secondaire, laquelle peut être qualifiée de majeure dans certains secteurs.

Nous sommes conscients de l'importance des enjeux et des défis pouvant découler de l'achalandage scolaire. La Ville de Montréal a constaté que de nombreux projets d'agrandissement, de transformation, d'acquisition et de construction sont actuellement en phase de conception ou de réalisation. Le tout additionné aux projets en cours et en attente de financement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), démontre bien votre intention de vous prémunir d'un plus grand nombre d'espaces afin d'augmenter la desserte scolaire. Nous avons également constaté que vous avez entamé l'optimisation de votre parc immobilier, tel qu'abordé dans le PTRDI 2020-2023. La Ville de Montréal accueille et apprécie favorablement de telles initiatives.

Depuis décembre 2017, dans le cadre de la mise en œuvre de l'entente « Réflexe Montréal », le MÉES, le Secrétariat à la région métropolitaine (SRM), la Ville de Montréal, ses arrondissements et les centres de services scolaires de Montréal ont mis sur pied deux comités de travail administratifs. Le comité de planification immobilière est appelé à discuter et à convenir de solutions sur la planification et l'implantation ou l'agrandissement de nouvelles écoles, et des règles qui régissent les transactions immobilières entre la Ville de Montréal et le CSSDM.

Le comité de planification immobilière constitue le lieu privilégié de partage d'information, de discussions et de planification conjointe des besoins immobiliers des centres de services scolaires et d'implantation des futurs équipements sur le territoire de Montréal. La révision prochaine du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal sera également une occasion d'échanger sur les enjeux et de convenir d'orientations partagées.

La Ville de Montréal reconnaît les efforts de collaboration entamés par les représentants du CSSDM, plus précisément par le Bureau de la planification et de la gestion des espaces au Service de l'organisation scolaire, auprès des différents services et arrondissements de la Ville de Montréal. Cette collaboration pour les différents secteurs de planification en cours ou futurs va bon train, notamment pour le secteur Griffintown, le Programme particulier d'urbanisme des Faubourgs, le secteur Angus et les autres secteurs de planification. À cet égard, la Ville de Montréal invite le MÉES et le CSSDM à maintenir la communication avec les différents services et arrondissements, afin de poursuivre la collaboration entamée avec le CCSDM en ce qui concerne les futurs projets résidentiels pouvant influencer la demande en matière d'achalandage scolaire.

En plus des enjeux généraux mentionnés plus haut, plusieurs arrondissements et services centraux sont interpellés par les citoyennes et les citoyens dans le secteur des sports et des loisirs ainsi que pour le soutien apporté à la population la plus vulnérable de la communauté. Nous sollicitons la collaboration du CSSDM afin de discuter de ces besoins avec les arrondissements et les services centraux. À cet effet, nous vous invitons à consulter l'annexe en pièce jointe qui fait état de ces enjeux particuliers.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Serge Lamontagne, MBA, ASC

p. j. Enjeux particuliers des services centraux et des arrondissements

c. c. Mme Marianne Cloutier, directrice – Service de l'habitation
M. Mathieu Desjardins, directeur du Service de l'organisation scolaire – CSSDM
M. Luc Gagnon, directeur – Service de l'urbanisme et de la mobilité
M. Robert Gendron, directeur général – CSSDM
M. Marc Labelle, directeur délégué – Arrondissement de Ville-Marie
M. Daniel Lafond, directeur – Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
Mme Sophie Lalonde, directrice – Service de la gestion et de la planification immobilière
Mme Diane Martel, directrice – Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
M. Guy Ouellet, directeur – Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
Mme Lucie Painchaud, directrice générale adjointe – CSSDM
M. Stéphane Plante, directeur – Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Mme Nancy Shoiry, directrice – Société d'habitation et de développement de Montréal
M. Jean Therrien, directeur – Bureau des relations gouvernementales et municipales
Mme Nathalie Vaillancourt, directrice – Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
Mme Ann-Sophie Verrier, secrétaire générale – Centre de services scolaire de Montréal
M. Serge Villandré, directeur – Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
M. Sylvain Villeneuve, directeur – Arrondissement du Sud-Ouest

ENJEUX PARTICULIERS DES SERVICES CENTRAUX ET ARRONDISSEMENTS

I) COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ (SUM) :

En ce qui a trait aux projets de développement résidentiel dans les quartiers scolaires, des échanges sont en cours avec les arrondissements ou les services centraux. Le tableau suivant compile des commentaires plus spécifiques relatifs aux secteurs de planification sous la responsabilité du SUM :

Secteur (Quartier scolaire)	Commentaire
Louvain Est (Ahuntsic-Bordeaux)	À terme, il est prévu que le site Louvain Est accueille entre 800 et 1000 logements. (page 124 du PTRDI)
Bellechasse (La Petite-Patrie)	À la page 138 (paragraphe 2), le PTRDI souligne que « la Ville et l'arrondissement travaillent à rédiger une refonte du PPU Bellechasse qui devrait être déposé en 2021 ». Or, il serait plus juste d'écrire que la Ville et l'arrondissement travaillent à l'élaboration d'un PPU pour le secteur Bellechasse dont le dépôt est prévu en 2022.

En fonction des modalités du transfert de la Loi sur le patrimoine culturel (LPC), le SUM pourra collaborer à la planification des projets, notamment en ce qui concerne le traitement des demandes d'autorisation en vertu de la LPC et les possibilités de subvention à la restauration et aux fouilles archéologiques. Sans s'y restreindre, cette collaboration portera sur les sites et écoles suivants:

- Grand Séminaire - projet d'une nouvelle école - Site patrimonial classé du Vieux-Séminaire-de-Saint-Sulpice
- Site de la rue Saint-Mathieu - projet d'une nouvelle école - Dans les limites d'un immeuble patrimonial classé Maison mère des Sœurs-Grises-de-Montréal
- École Face - Site patrimonial déclaré du Mont-Royal

De façon plus générale, le SUM réitère ses objectifs visant la rétention des jeunes familles, la création de milieux de vie complets et le développement d'une approche de collaboration pour la planification, l'aménagement et l'utilisation des équipements. Ces objectifs sont d'ailleurs portés par les documents de planification de la Ville tels que le Schéma d'aménagement et le Plan d'urbanisme. Le SUM renouvèle donc son intérêt à collaborer avec le CSSDM afin de développer des milieux de vie montréalais complets, comprenant une desserte scolaire de qualité, sécuritaire et agréable. À cet effet, le SUM souhaite sensibiliser le CSSDM à l'importance d'impliquer les arrondissements dans la planification des projets immobiliers afin de tenir compte de l'ensemble des enjeux territoriaux, notamment la mobilité sécuritaire, la santé publique et la mise en valeur du patrimoine.

II) COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES DU SERVICE DE L'HABITATION :

Le Service de l'Habitation (SH) souhaite remercier le CSSDM pour les améliorations qui ont été apportées au PTRDI afin de le rendre plus explicite et faciliter ainsi son analyse.

Par ailleurs, nous saluons les efforts de réorganisation dans les bâtiments existants et qui permettent la récupération d'environ 250 locaux. Nous constatons également que le CSSDM poursuit son travail de réflexion et de réorganisation afin d'explorer la réutilisation de bâtiments. À cet effet, le SH se réjouit que la récupération de certains de ces bâtiments à des fins de scolarisation soit envisagée ou offerte aux différents CPE qui sont actuellement locataires de ceux-ci. Ultimement, le SH pourrait évaluer le potentiel de réaliser des projets de logements sociaux et communautaires dans les bâtiments qui ne seront pas récupérés pour des fins de scolarité ou de CPE.

En conclusion, le Service de l'Habitation renouvelle ses objectifs de rétention des jeunes familles et de création de milieux de vie complets, tant dans les quartiers établis que dans les secteurs en développement, ainsi que le développement d'une approche de collaboration pour la planification, l'aménagement et l'utilisation des équipements.

III) ENJEUX PARTICULIERS DES ARRONDISSEMENTS ET DES SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES:

ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

Le PTRDI 2021-2024 du CSSDM reflète les discussions ainsi que les projets tels qu'identifiés dans les exercices de planification (PPU des Faubourgs, Stratégie centre-ville) et de planification concertée avec les institutions (Grand séminaire de Montréal) de l'arrondissement de Ville-Marie.

À titre informatif, voici les extraits relatifs aux projets d'école sur le territoire de Ville-Marie :

- MANDATER la direction générale du CSSDM afin de solliciter le ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES) et la Ville de Montréal afin de réserver un terrain et de prévoir le financement pour l'acquérir et y construire une école directement dans le secteur du PPU des Faubourgs, considérant les développements résidentiels prévus;
- POURSUIVRE les démarches en vue de soumettre un dossier d'opportunité au MÉES afin de réserver le terrain proposé par le Grand Séminaire et d'y construire une école primaire;
- 1220-1230, rue de la Montagne : Un projet de remise aux normes de ce bâtiment excédentaire a été autorisé par le MÉES en juin 2018. Ce projet résultera en la création d'une école primaire de 14 classes (deux groupes de maternelle et douze groupes de primaire) incluant un gymnase. Dès qu'un échéancier sera envisagé, la communauté en sera informée;
- Université Concordia, ancienne Maison mère des Sœurs-Grises : Un financement a été accordé par le MÉES en juin 2018 afin de mener une étude pour la réalisation d'un projet de construction d'une nouvelle école primaire. Le nombre de classes est indéterminé.

Nous invitons le CSSDM et le MÉES par l'entremise de la Société québécoise des infrastructures (SQI) à poursuivre les communications avec l'arrondissement de Ville-Marie pour ces projets et les projets à venir.

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT - LA PETITE-PATRIE

L'arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie remarque, à la lecture du PTRDI 2021-2024, que le CSSDM effectue une demande de réservation d'un terrain pour une école dans le secteur du PPU Bellechasse. Cette demande est adressée à la fois à la Ville, à l'arrondissement et au MÉES. L'arrondissement Rosemont - La Petite Patrie voit d'un œil favorable l'implantation d'une école dans ce secteur et réitère qu'une attention particulière sera apportée à cet élément dans le cadre de la planification du secteur.

Les autres projets mentionnés au présent PTRDI sont des projets d'agrandissement et/ou de rénovations d'écoles. L'arrondissement invite les responsables de ces différents projets à collaborer avec ses différentes équipes qui pourront adresser toutes les questions de planification et d'aménagement d'activités sportives et communautaires.

ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville constate que dans le PTRDI 2021-2024, le CSSDM rapporte que les secteurs Cartierville Est et Ouest seraient en déficit de classes pour accueillir la clientèle du secondaire. Nous observons selon les prévisions du CSSDM que certaines écoles de l'arrondissement ont été ciblées afin de pouvoir augmenter le nombre de places disponibles pour la clientèle adolescente d'ici 2024. L'ajout de gymnases et de locaux polyvalents viendrait diminuer la pression faite sur les écoles du secteur et répondrait à un besoin de la population.

Il serait intéressant de prévoir des aménagements permettant l'utilisation communautaire des nouveaux locaux et plateaux sportifs, par exemple par des accès distincts, des toilettes connexes

et des partitions amovibles. L'accès a souvent été évoqué par les directions de certaines écoles comme étant problématique pour les organismes après les heures de classe.

La signature de l'entente Réflexe Montréal a permis une utilisation réciproque de nos installations, et ce, gratuitement. Toutefois, cela nous demande une augmentation du budget de surveillance et d'accueil dans ces installations, et ce, de par leur configuration.

Nous apprécierions que des communications, en ce qui a trait aux décisions de la CSSDM sur le secteur d'Ahuntsic-Cartierville, soient transmises à l'arrondissement avant qu'elles ne soient diffusées au grand public.

Pour les écoles touchées par des agrandissements/constructions, voici quelques remarques :

Nous avons remarqué que plusieurs écoles feront l'objet de travaux dans un avenir rapproché. Nous vous invitons à collaborer avec l'arrondissement afin de coordonner ceux-ci et d'assurer une desserte appropriée pour les activités sportives et communautaires de l'arrondissement. Nous portons plus précisément votre attention sur :

- l'École Louisbourg,
- l'École Sophie-Barat,
- l'École Ahuntsic,
- l'École Christ-Roi,
- l'École François-de-Laval et François-de-Laval annexe (2005, Victor-Doré),
- l'École Sainte-Odile,
- Le Centre de loisirs SMC – Bâtiment scolaire situé au 10125, rue Parthenais,
- La construction ciblée de nouvelles écoles, spécifiquement celles planifiées dans le secteur du PPU Henri-Bourassa Ouest, le secteur Louvain Est ou sur d'autres sites identifiés dans le PTRDI.

ARRONDISSEMENT DE VILLERAY - SAINT-MICHEL - PARC-EXTENSION

L'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension mentionne que les travaux prévus au Centre William-Hingston auront un impact majeur sur les services offerts à la communauté du quartier de Parc-Extension. Par conséquent, l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension demande à la CSSDM d'être sensible aux besoins de la communauté, de travailler en concertation et de soumettre toutes propositions de travaux et d'échéancier à l'arrondissement. De plus, l'arrondissement et ses partenaires demandent qu'ils soient considérés prioritaires pour la réintégration du centre à la fin des travaux. L'arrondissement aimerait que le CSSDM apporte une attention particulière à la planification de ces travaux, afin que les partenaires disposent de la même superficie qu'avant les travaux.

ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES - NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

L'arrondissement de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce (CDN-NDG) a revu avec intérêt le PTRDI 2021-2024 du CSSDM et mentionne que ses besoins ont été bien ciblés et seront comblés selon ce qui a été planifié par le CSSDM.

En ce qui a trait aux commentaires généraux, l'arrondissement mentionne :

1. Secteur Notre-Dame-de-Grâce :
   Compte tenu des récentes discussions entre le réseau des YMCA du Québec et la Ville de Montréal, la recommandation 83 semble anachronique avec les informations préliminaires dont ils disposent. Il est indiqué de poursuivre les discussions sur la proposition reçue dans le cadre d'un processus d'appel d'intérêt. Si ce scénario demeure d'intérêt, il influencera la réflexion de l'arrondissement.
2. Secteur Côte-des-Neiges Est :
   L'arrondissement devra être tenu informé de la nature et de l'impact des travaux sur les activités scolaires. L'entente particulière visant l'école et le centre communautaire de loisirs

de la CDN (Celo) est basée sur une collaboration très étroite. Si une fermeture partielle ou complète de l'école est requise, il faudra être informé très tôt pour évaluer les impacts sur le centre.

ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST

L'arrondissement du Sud-Ouest a pris connaissance du PTRDI 2021-2024 du CSSDM. L'école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours retient son attention étant donné le départ du CPE Les Petits Lutins de la Côte-Saint-Paul. Ils comprennent que les locaux seront repris pour la formation générale jeune (FGJ). L'arrondissement invite le CSSDM à continuer l'étroite collaboration entamée pour tout projet en cours ou à venir.

SOCIÉTÉ D'HABITATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL (SHDM) – SOCIÉTÉ PARAMUNICIPALE :

La SHDM est en mesure d'intervenir dans le recyclage et la conversion d'immeubles offrant un potentiel de développement optimal. Sous réserve de validation avec les arrondissements concernés ainsi que de la valeur marchande des propriétés, les immeubles excédentaires peuvent représenter un intérêt pour la SHDM. La SHDM souhaite continuer le travail de collaboration établi auprès de la Ville et le CSSDM à cet effet.

LE PTRDI DANS LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE (LIP)

Selon les articles 40, 101, 193, 211 de la LIP, le PTRDI indique pour les trois prochaines années :

1. Le nom ;
2. L'adresse ;
3. Les locaux ou les immeubles mis à la disposition de l'école ;
4. L'ordre d'enseignement qui y est dispensé ;
5. La destination autre que pédagogique des locaux ;
6. La capacité d'accueil ;
7. Les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan.

Note : Le PTRDI prend la forme d'un tableau regroupant **uniquement** les renseignements indiqués à la LIP.

CONSULTATIONS OBLIGATOIRES

Qui est consulté pour l'adoption du PTRDI selon la LIP ?

- Comité de parents (art. 193)
- Villes ou Communauté métropolitaine (art. 211)

CONSULTATION ADDITIONNELLE

- Conseil d'établissement (art. 40 et 101)

Le CSSDM peut, après consultation du conseil d'établissement, ou à sa demande, modifier ou révoquer l'acte d'établissement d'une école, compte tenu du plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles.

QU'EST-CE QU'UNE CONSULTATION :

La consultation est un processus en vertu duquel un organisme sollicite l'avis d'une autre personne ou instance sur une question donnée, en lui donnant l'occasion et un délai raisonnable pour exprimer son point de vue. L'information pertinente doit être fournie afin de permettre un avis éclairé. L'avis offert par l'instance n'est pas décisionnel et ne lie pas l'organisme qui le sollicite.

VÉRIFICATION À FAIRE AVANT UNE DEMANDE DE MODIFICATION AU RAPPORT OU AU PTRDI

Afin de faciliter la compréhension et de faciliter les échanges, voici une liste de vérification qui permet de déterminer si oui ou non un ajout ou une modification est essentiel au PTRDI ou même au rapport d'introduction :

L'ajout ou la modification concerne-t-il :

- ☐ La gestion des populations scolaires ou du personnel, l'organisation (ouverture ou fermeture) de groupes ou points de services (ex. : HDAA et accueil)
- ☐ Une opportunité déjà analysée ou à trouver pour gérer la croissance démographique prévue, l'immigration ou les développements résidentiels
- ☐ Des travaux de rénovation sans impact sur la disponibilité ou la capacité d'accueil de l'immeuble
- ☐ Aménagement de la cour d'école
- ☐ La circulation aux abords de l'école et le transport scolaire
- ☐ L'horaire de l'école
- ☐ Une volonté de redécoupage de certains territoires-écoles

Si c'est le cas, ces éléments **ne devraient pas** se retrouver au PTRDI (tableau en annexe au rapport d'introduction), car ils ne concernent pas l'un des sept éléments clés précités.

L'ADOPTION ET LES MISES À JOUR

Le processus de consultation, prescrit par la LIP, est susceptible d'entrainer des modifications au PTRDI à l'égard des sept éléments qui le composent.

- Une version en consultation est adoptée par le Conseil d'administration au mois de juin précédant les années sur lesquelles s'échelonnent le document.
- La version en consultation est par la suite transmise aux instances concernées par le processus de consultation, soit les comités de parents, les villes et la Communauté métropolitaine.
- Une mise à jour partielle du PTRDI est effectuée à l'automne pour y intégrer des modifications.
- La réception des demandes découlant du processus de consultation donne suite à une mise à jour du PTRDI, pour tenir compte des demandes de modifications soulevées par ces instances.
- Une version finale du PTRDI est adoptée au Conseil d'administration de décembre.

RAPPORT INTRODUISANT LE PTRDI

Considérant que destiner et répartir l'utilisation de près de 300 immeubles impliquent de bien comprendre les enjeux de chaque immeuble, un rapport est déposé pour introduire le PTRDI.

Les résolutions qui y sont proposées ou adoptées devraient impliquer une modification à l'un des 7 éléments clés.

Lorsque c'est le cas, il est généralement nécessaire de présenter certains renseignements du contexte qui sont absolument essentiels pour comprendre la modification à la destination ou à la répartition d'un immeuble. Ainsi une **brève** explication est donnée au rapport.

Le PTRDI inclut également des informations concernant les immeubles excédentaires et les terrains vacants de le CSSDM pour chaque quartier scolaire.

L'ANNEXE DU PTRDI

Le tableau qui compose l'annexe du PTRDI regroupe les immeubles par quartiers. Chaque quartier est précédé des prévisions d'effectifs scolaires pour les trois prochaines années, pour le primaire et le secondaire. Il est en annexe d'un rapport produit annuellement.

LE PTRDI EN LIGNE

Une version en ligne du PTRDI est également disponible. Cette version regroupe, sous la forme d'une carte interactive, les informations contenues à la fois dans les tableaux et dans le rapport introductif. Cette version a pour but :

- de centraliser l'information ;
- d'accroître son accessibilité ;
- de faciliter le processus de consultation.

POUR ALLER PLUS LOIN

Parmi les documents d'informations, une ligne du temps consolide les grandes étapes qui entourent trois grands sujets, dont le PTRDI, le plan québécois des infrastructures et les actes d'établissement.

QU'EST-CE QU'UNE CONSULTATION ?

La consultation est un processus en vertu duquel un organisme sollicite l'avis d'une autre personne ou instance sur une question donnée, en lui donnant l'occasion et un délai raisonnable pour exprimer son point de vue. L'information pertinente doit être fournie afin de permettre un avis éclairé. L'avis offert par l'instance n'est pas décisionnel et ne lie pas l'organisme qui le sollicite.

CE QUE PRÉVOIT LA LÉGISLATION

Extrait des articles 39 et 40 de la Loi sur l'instruction publique.

L'acte d'établissement indique :

- Le nom ;
- L'adresse ;
- Les locaux ou les immeubles mis à la disposition de l'école ;
- L'ordre d'enseignement que celle-ci dispense ;
- Le cycle ou, exceptionnellement, la partie de cycle de l'ordre d'enseignement concerné ;
- Si l'école dispense l'éducation préscolaire.

Le CSSDM peut, après consultation du conseil d'établissement, ou à sa demande, modifier ou révoquer l'acte d'établissement d'une école compte tenu du plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles.

CONTEXTE

Le **conseil d'établissement** *n'est pas directement* ***consulté*** sur le PTRDI, mais sur la ***modification potentielle d'un des éléments contenus à son acte d'établissement*** qui découlera de l'adoption du PTRDI en décembre prochain.

CE QU'IL FAUT EN COMPRENDRE :

Si le PTRDI qui sera adopté en décembre prochain ne modifie pas l'un des éléments prévus dans la loi et précédemment mentionnés, l'acte d'établissement ne sera pas modifié et par conséquent, le conseil d'établissement n'est pas consulté.

Voici quelques cas où la consultation du conseil d'établissement pourrait être nécessaire :

- Délocalisation ou cohabitation.

- Agrandissement : des locaux additionnels seront éventuellement mis à la disposition de l'école.

- Lorsqu'un immeuble pourrait être ajouté à l'acte d'établissement, soit en raison d'une délocalisation partielle, complète ou à la suite de travaux lors de la reprise d'un immeuble excédentaire ou transitoire.

Même si une consultation n'est pas requise, un conseil d'établissement peut formuler une question, une recommandation, une proposition qui touche à l'un ou l'autre de ces éléments.

CE QU'IL FAUT FAIRE :

Un point devrait être inscrit à l'ordre du jour de la première rencontre de l'année du conseil d'établissement et il devrait concerner spécifiquement : *la modification possible de l'acte d'établissement compte tenu du PTRDI actuellement en consultation.* [1]

La version en ligne du PTRDI permet de consulter, à même la carte interactive, l'acte d'établissement de chaque école. Le conseil d'établissement est appelé à prendre connaissance du document et à remplir en ligne le *formulaire de consultation PTRDI 2020-2023 et Acte d'établissement,* qui est également intégré à la version en ligne. Le formulaire permet de valider les six éléments inscrits à l'acte d'établissement et d'identifier les corrections à y apporter si nécessaire. Le tout sera par la suite transmis automatique aux instances concernées. Le formulaire doit être rempli par la direction en rencontre du CÉ pendant ou après une consultation sur l'acte d'établissement.

Il est également possible de procéder au processus de consultation de l'acte d'établissement par résolution écrite. Un modèle de résolution est joint au présent document. Vous pouvez l'adapter en fonction de la réponse à transmettre.

QUAND ET À QUI TRANSMETTRE LA RÉPONSE À LA CONSULTATION?

Le formulaire de consultation PTRDI 2020-2023 et Acte d'établissement est automatiquement transmis au Service de l'organisation scolaire au Bureau de la planification et de la gestion des espaces.

Dans le cas où le conseil d'établissement choisit la résolution écrite, la direction de l'établissement doit la transmettre à la direction d'unité qui l'acheminera au Service de l'organisation scolaire au Bureau de la planification et de la gestion des espaces, dès que la résolution est adoptée par le conseil d'établissement.

RÉTROACTION

Toutes les résolutions découlant d'une consultation auprès d'un conseil d'établissement sont lues et analysées par la direction de l'école, la direction d'unité et l'organisation scolaire. Cette étape se déroule généralement au mois d'octobre.

Si la consultation est nécessaire, car une modification de l'acte d'établissement est possible compte tenu du PTRDI, un accusé réception sera transmis dès que possible à l'école.

Dans la mesure du possible une rétroaction écrite et administrative (réponse à une question, explication d'un contexte, d'une orientation, d'une décision) sera transmise à l'école.

[1] Même si une consultation n'est pas requise, un point d'information concernant la situation du quartier et la capacité d'accueil de l'école doit être prévu lors de la première rencontre annuelle du CÉ.

rétroaction est tributaire de la capacité interne à traiter le volume et la spécificité de chaque demande.

Si la consultation est nécessaire, car une modification de l'acte d'établissement est possible compte tenu du PTRDI, la résolution sera jointe en annexe au rapport qui accompagnera le PTRDI qui sera adopté en décembre afin que le Conseil d'administration puisse prendre en considération cet élément dans la décision.

Si la résolution d'un conseil d'établissement ne découle pas d'une consultation nécessaire, elle sera tout de même lue et analysée par l'ensemble des intervenants impliqués, mais la rétroaction sera adaptée à la situation.

AJUSTEMENTS À PRÉVOIR

La réussite des élèves est importante et le CSSDM doit s'adapter durant l'année scolaire à la réalité vécue dans les établissements. Si d'autres consultations sont nécessaires ou des modifications s'imposent à la suite de la rentrée scolaire de septembre, le PTRDI pour consultation pourrait faire l'objet d'un rapport à la séance du Conseil d'administration du mois d'octobre.

Centre
de services scolaire
de Montréal
Québec

(Entête de l'établissement avec logo)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE _____.
(Nom de l'établissement)

TENUE LE _____ À _____.
(JJ-MM-AAAA) *(Ville)*

OBJET : Consultation concernant la possibilité de modifier un élément de l'acte d'établissement

Le conseil d'établissement a été consulté concernant la proposition formulée dans le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles _____ pour consultation pouvant mener à la modification d'un élément de l'acte d'établissement.
(année scolaire)

Considérant la situation et les renseignements présentés;

IL EST RÉSOLU :

☐ D'ACCEPTER la modification proposée à l'acte d'établissement dans le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour consultation, et ce dès la rentrée _____
(année scolaire)

Ou

☐ DE PROPOSER, après avoir été consulté au sujet de la modification d'un élément de l'acte d'établissement tel qu'indiqué au plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour consultation du CSSDM, la recommandation suivante :

_____

_____

_____

_____

Le soussigné, président du conseil d'établissement de _____, certifie que le texte qui précède est celui d'une résolution dûment adoptée par le conseil d'établissement le _____ et que cette résolution est toujours en vigueur dans son intégralité.
(établissement)
(JJ-MM-AAAA)

_____, le _____
(ville) (JJ-MM-AAAA)

Présidence du conseil d'établissement

_____ _____
[nom du président] [signature du président]

Centre
de services scolaire
de Montréal
Québec

ÉCHÉANCIER SIMPLIFIÉ DU PTRDI, PQI & ACTE D'ÉTABLISSEMENT

CA-10-202012-04
Annexe VI

Printemps 2020 | **Été 2020** | **Rentrée 2020** | **Automne 2020** | **2021**

PTRDI 2021-2024

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles indique les éléments suivants :

- Nom ;
- Adresse ;
- Locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école ;
- Ordre d'enseignement qui y est dispensé ;
- Destination autre que pédagogique;
- Capacité d'accueil ;
- Prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan.

JUIN
Adoption et mise à jour de la version en ligne pour consultation.

JUILLET
Transmission aux différentes instances pour consultation.

OCTOBRE
Modification à la version pour consultation et mise à jour en ligne.

NOVEMBRE
Réception des résolutions.

DÉCEMBRE
Adoption de la version finale et mise à jour en ligne.

JANVIER À MAI
Mise à jour du PTRDI 2021-2024 si nécessaire.

JUIN
Adoption du PTRDI 2022-2025 pour consultation.

PQI 2021-2031

Plan québécois des infrastructures

Le CSSDM peut soumettre des projets pour :

- Agrandir une école ;
- Construire une école ;
- Acquérir un terrain ou un immeuble pour y construire une école.

AVRIL
Réception des prévisions démographiques 2020 à 2025 et ajustement en fonction du profil des élèves par quartier.

MAI
Planification des besoins 2023 : nombre de classes et d'écoles.

JUIN
Réponse du Ministère aux demandes de projets PQI 2020-2030.

Réception des règles budgétaires 2020-2021.

SEPTEMBRE
Réception du cadre d'appel de projets PQI 2020-2030.

Sélection finale des projets à demander au Ministère.

OCTOBRE
Dépôt officiel des demandes de financement PQI 2021-2031 au Ministère.

D'ICI JUIN
Réponse du Ministère aux demandes PQI 2021-2031 et appels d'offres de services professionnels.

Acte d'établissement

Indique les éléments suivants :

- Nom ;
- Adresse ;
- Locaux ou les immeubles mis à la disposition de l'école ;
- Ordre d'enseignement qui y est dispensé ;
- Cycle ou partie de cycle ;
- Enseignement préscolaire ou non.

JUILLET
Réception du PTRDI pour consultation.

SEPTEMBRE
Assemblée générale dans les établissements et formation des CÉ.

OCTOBRE
Première rencontre du CÉ et consultation sur une modification potentielle à l'acte d'établissement compte tenu du PTRDI 2021-2024, version pour consultation.

Transmission de la résolution du CÉ au CSSDM.